

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

28° : ALGER

33° : TAMANRASSET

p. 2

Lundi 30 Septembre 2013 - 25 Dhoul al-Qidha 1434 - N° 390 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

RÉCONCILIATION NATIONALE Quand la paix balaie les incertitudes !

Page 4

PROJET DE LOI PORTANT ORGANISATION DE LA PROFESSION D'AVOCAT :
135 articles pour établir les règles générales

Page 4

ALGÉRIE - ETATS-UNIS
Le projet de complexe de turbines à gaz approuvé

Page 6

LE PRÉSIDENT BUTEFLIKA A PRÉSIDÉ, HIER, UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Fermes instructions du Président



7 projets de texte législatif approuvés

► Nécessité de prendre les dispositions pour aborder les prochaines échéances politiques

► Les institutions de l'Etat doivent être «en permanence» à l'écoute de la société

Page 3

SIDÉRURGIE
El Hadjar
de nouveau sous le contrôle de Sider

Page 8

COMMERCE
Benbada
appelle les différents acteurs à promouvoir les marchés de gros

Page 8

ALGÉRIE - EUROPE
Jumelage entre le CRJJ et des structures judiciaires européennes

Page 7

PÊCHE EN MÉDITERRANÉE
Réunion M. Ferroukhi et responsables de la CGPM

Page 7

SCIENCE et VIE
OSTÉOPOROSE
Les bonnes vitamines et minéraux pour vos os

Pages 12-13

HISTOIRE
LA MOUBAYYAÂ DE L'EMIR ABDELKADER
Un acte décisif

Page 11

FOOTBALL
Burkina Faso-Algérie (BARRAGES DU MONDIAL 2014) :
Halilhodzic sous pression

Page 22

SOCIÉTÉ
TISSEMSILT
Les jeunes réclament l'ouverture de la salle omnisports

Page 9



MÉTÉO

Régions Nord : **28° à Alger**

- Temps passagèrement nuageux avec localement quelques pluies vers les régions Centre et Est. Les vents seront modérés à assez forts (20/50 km/h). La mer sera agitée.

Régions Sud : **33° à Tamanrasset**

- Temps partiellement nuageux notamment vers le Nord Sahara et le Hoggar/Tassili. Les vents seront modérés.

CE MATIN
AU HAMIZForum de la
DGSN sur la
coupe du fair-
play de la Sûreté
nationale

La Direction générale de la Sûreté nationale organise ce matin à 9h au siège de la Direction des Unités républicaine de sécurité d'El Hamiz, un forum sur la Coupe du fair-play de la Sûreté nationale pour la saison 2013-2014.

Harcèlement ...
textuel

Revoilà les SMS « aguichants » et intempestifs ! « 63013 » est l'expéditeur de cette « offre » alléchante : « Le 0772..... » peut gagner 01 million de dinars en envoyant un SMS au 63013 POUR CONFIRMER ou STOP pour ne plus recevoir de SMS ». Dans les deux cas, c'est une dépense assez importante (jusqu'à 200 DA) de frais d'envoi du SMS, mais de million de DA, point !

MERCEDES
Sur un pont ...
suspendu

Les passionnés de poids lourds de luxe auront tout le loisir de voir de près toutes les nouveautés de la prestigieuse marque allemande Mercedes-Benz, à l'occasion des journées portes ouvertes, prévues à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 2 octobre, dans la ville des Ponts suspendus. C'est ce qu'a annoncé, Bergerat Monnoyeur Algérie, représentant exclusif de la marque allemande de poids lourds Mercedes-Benz en Algérie, qui organise cet événement, au niveau au niveau de son siège de Constantine, (Zone industrielle El Tarf n°53 Zone F, Ibn Badis). A cette occasion, des remises exceptionnelles de fin d'année sur son stock disponible sont prévues ainsi que des nouveautés qui seront dévoilées aux clients durant cette manifestation. De même, l'entreprise lancera une offre spéciale dédiée à ses camions (prix spécial et disponibilité immédiate). Il s'agira également pour Bergerat Monnoyeur Algérie de présenter sa nouvelle gamme de tracteurs, des camions Actros qui s'adaptent aux besoins de chaque client, sachant que l'Actros reste le modèle référence parmi les transporteurs longue distance.

Et ce n'est pas tout. D'autres modèles seront exposés soit pour des simulations tel que le Nouveau camion Mercedes à tapis Convoyeur à béton, des camions à benne, des camions malaxeurs, soit pour exposition statique tel que les Axor (distribution de proximité). D'autre part, des tracteurs dédiés au test drive, seront exhibés comme la Mercedes powershift dotée d'une boîte à vitesses automatique. Pour les visiteurs, professionnels, investisseurs, jeunes promoteurs, ces journées portes ouvertes sont l'occasion idoine pour venir découvrir un éventail intéressant d'offres de produits et de services. Bergerat Monnoyeur Algérie annonce l'organisation d'autres événements similaires sur l'ensemble de son réseau, à travers le pays.

Alger	max	28°	min	23°
Oran	max	29°	min	20°
Annaba	max	30°	min	19°
Béjaïa	max	31°	min	21°
Tamanrasset	max	33°	min	21°

No comment

RENAULT ALGERIE
va créer 350 emplois à OranHADJ
600.000
pèlerins
en Arabie
Saoudite

Environ 600.000 pèlerins sont arrivés en Arabie Saoudite jusqu'à présent pour effectuer le hadj, dont la moitié est attendue à La Mecque et le reste à Médine, a rapporté samedi l'agence de presse saoudienne.

Les autorités saoudiennes ont mobilisé 40.000 travailleurs pour servir les pèlerins, selon l'agence.

L'Arabie Saoudite devrait accueillir moins de pèlerins pour le hadj cette année, car elle prévoit de réduire de 20% les pèlerins étrangers et de 50% les pèlerins domestiques en raison des travaux d'expansion à la grande mosquée de La Mecque.

LE PRÉSIDENT DE LA FAHB
M. SAÏD BOUAMRA INVITÉ CE MATIN
À 10H30 DU FORUM DE DK NEWSLa réhabilitation du handball
à l'ordre du jour

Le Forum de DK News recevra ce matin à 10h30, pour une conférence-débat, M. Saïd Bouamra, président de la Fédération algérienne de handball (FAHB).

La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, 3 rue du Djurdjura, Ben-Aknoun, Alger, et portera sur la situation actuelle de la petite « refine » et les mesures prises pour réhabiliter la noble discipline du cyclisme.

Musique
Nadir Nirvana
en concert à
Oran le 3 octobre

Le public oranais a rendez-vous jeudi prochain au Théâtre régional d'Oran, avec le style « pop rock » algérien, qui sera interprété par le talentueux jeune artiste Nadir Leghrif, surnommé Nadir Nirvana.

Se produisant pour la première fois à Oran, l'artiste entend véhiculer au public oranais, à travers sa voix et ses paroles, un message d'amour et de paix, a-t-il indiqué à l'APS.

Cartonnant actuellement sur internet et sur les ondes de la radio, Nadir Leghrif oeuvre à conquérir, tout le sol algérien, par son nouveau style de musique fait principalement de poésie à partir du langage courant populaire : « Un langage drôle et émouvant à la fois ».

DU 1^{ER} AU 3
OCTOBRE
À ORAN2^e édition
du Salon international
«Maghreb Pharma»

Le Centre des conventions Ahmed-Benahmed d'Oran abritera, du 1^{er} au 3 octobre, la 2^e édition du Salon international des fournisseurs de l'Industrie pharmaceutique en Afrique du Nord (Maghreb Pharma), a-t-on appris hier auprès des organisateurs. Plus de 150 exposants d'une vingtaine de pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique prendront part à cette manifestation scientifique, organisée par la société « Meditherial » avec le soutien de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP). Ce salon est destiné principalement aux gérants d'unités de production et de laboratoires du pays, ainsi qu'aux investisseurs dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, aux professionnels de la santé publique et aux étudiants en médecine et en pharmacie, a-t-on expliqué de même source.

CANCER DU SEIN

Un mois de sensibilisation à la
prévention à Jijel

Une caravane de sensibilisation à la prévention du cancer du sein parcourra durant un mois, à partir de demain, plusieurs communes de la wilaya de Jijel, a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs de cette manifestation. Mise sur pied par les directions de wilaya de la Santé, de la Jeunesse et des sports, de la Culture, du Tourisme, de l'Environnement, des Affaires religieuses et de l'Action sociale, avec le concours de l'université, cette caravane, placée sous le thème « Manifestation nationale sur le cancer du sein », sillonnnera notamment les communes de Jijel, de Sidi Maârouf, d'Ould Rabah, d'Ouled Askeur, de Chekfa, d'El Ancer, de Kaous, de Taher, d'Emir-Abdekkader, d'El Aouana et de Ziama Mansouriah.

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA PRÉSIDE UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES



Le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a présidé dimanche une réunion du Conseil des ministres, a indiqué la Présidence de la République dans un communiqué, dont voici le texte intégral.

«Le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a présidé ce dimanche 23 Dhou El Qods à 14.34 h., correspondant au 29 septembre 2013, une réunion du Conseil des Ministres.

I- Le Conseil des ministres a procédé à l'examen et l'approbation de sept (7) projets de textes législatifs, à savoir :

1- Un projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal qui vise à mettre la législation nationale en conformité avec les engagements internationaux auxquels notre pays a souscrit dans le domaine de la lutte contre le phénomène de la criminalité qui affecte les enfants et la protection des droits des personnes en adaptant les dispositifs actuels de prévention de cette criminalité.

2- Un projet d'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance n° 05-06 du 23 août 2005 relative à la lutte contre la contrebande qui renforce l'arsenal juridique de la lutte contre la contrebande pour le rendre plus efficient dans la protection de l'économie nationale.

3- Un projet de loi de finances pour l'année 2014, qui consacre l'objectif de croissance économique estimé, pour 2014, à 4,5%, ainsi quela maîtrise de l'inflation à un taux de 3,5%, et vise le maintien des grands équilibres budgétaires et la poursuite de la dynamique de réalisation du programme présidentiel de développement économique dans le cadre d'une vision cohérente de la poursuite de la relance dans tous les domaines.

Les dispositions législatives proposées s'inscrivent dans une démarche globale visant, entre autres, à encourager l'investissement, l'emploi des jeunes, la promotion de la production nationale, à réduire la pression fiscale, à poursuivre la simplification des procédures administratives et le soutien au logement et à encadrer l'investissement et le commerce extérieur. La finalité est de poursuivre et renforcer les efforts en vue de répondre aux besoins des citoyens et notamment à leurs attentes les plus urgentes, à savoir : l'emploi et le logement. La démarche de développement entreprise s'appuie également sur la poursuite de la politique de solidarité nationale conformément aux valeurs de notre société.

Intervenant sur ce dossier, M. le Président de la République a rappelé qu'il attend de chacun des membres du Gouvernement davantage d'engagement pour conduire, dans les délais et les conditions de qualité requis, les projets de développements inscrits à l'indicatif de chaque secteur. Les opérations inscrites dans le plan quinquennal ne doivent pas être appréhendées comme de simples tâches d'allocation budgétaire ou des exercices de planification, il s'agit d'atteindre les objectifs de développement humain que nous nous sommes fixés.

4- Un projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2014 qui détermine, conformément à la législation en vigueur, les résultats de l'exécution des lois de finances initiale et complémentaire de l'exercice considéré et arrête les données comptables centralisées à cette fin au titre du mécanisme instauré pour

Fermes instructions du président

le contrôle, a posteriori, de la conduite des opérations budgétaires.

5- Un projet de loi portant loi ministérielle consistant à la refonte du dispositif actuel en vue de relancer la recherche minière et encourager les investissements afin d'en faire une source importante de création de richesses et d'emplois particulièrement dans les zones déshéritées en favorisant l'émergence de pôles de croissance et de production.

6- Un projet de loi relative aux activités et au marché du livre ayant pour objet de développer et d'encourager l'écriture, la production et la commercialisation du livre produit en Algérie et de favoriser sa promotion et sa distribution.

7- Un projet de loi relative à l'activité audiovisuelle pris en application des dispositions de la loi organique du 12 janvier 2012 relative à l'information qui a pour objet de consacrer, dans la pratique, conformément aux dispositions constitutionnelles, l'ouverture du champ audiovisuel national à l'initiative privée. Les nouvelles dispositions fixent les modalités, organisent les procédures de la création des services audiovisuels et définissent les missions d'une autorité de régulation de l'audiovisuel prévue pour encadrer l'activité du paysage audiovisuel national.

II- Le Conseil des Ministres a, ensuite, examiné et approuvé un projet de décret présidentiel autorisant la souscription de l'Algérie à la seizième reconstitution des ressources de l'association internationale pour le développement.

III- Le Conseil des Ministres a, également, examiné et approuvé quatre (4) projets de décrets présidentiels portant approbation de contrats et d'avantages pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures.

IV- Le Conseil des Ministres a, en outre, entendu des communications portant sur la conclusion, sous la formule du gré à gré simple, de plusieurs projets de marchés publics relatifs à la réalisation d'infrastructures et d'équipements publics, qui ont toutes fait l'objet d'un débat.

Le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a instruit le Gouvernement de poursuivre les efforts de l'Etat en vue de renforcer la démarche de développement économique et social à travers la dynamisation de la réalisation des projets d'équipements, la stabilisation des cadres réglementaire et fiscal et le maintien des transferts sociaux. Il a également rappelé que le développement de notre sphère productive constitue un axe majeur, autour duquel doivent s'inscrire l'ensemble des démarches sectorielles. L'agriculture est, dans cette démarche, un segment nodal pour lequel l'Etat a déjà consenti des efforts importants censés se traduire par des résultats tangibles en matière d'amélioration qualitative et quantitative de la production à même d'assurer la sécurité alimentaire du pays. A ce titre, le Gouvernement devra minutieusement préparer la prochaine rencontre tripartite qui sera consacrée à la dynamisation du développement économique national fondée sur le renforcement du cadre de promotion de l'entreprise nationale qui constitue la source

première de création de richesse et d'emploi et d'impulsion de la croissance. Ces assises devront permettre, par ailleurs, le renforcement des vertus du dialogue et de la concertation entre l'ensemble des acteurs concernés par l'œuvre de renouveau de la sphère productive du pays.

Par ailleurs, l'émergence d'une base industrielle nationale moderne et compétitive passe nécessairement par le soutien de l'Etat à l'entrepreneuriat et à la promotion de l'investissement. Tous les secteurs devront faire preuve de plus de dynamisme et d'initiative pour favoriser la création de la croissance de nos entreprises et encourager les projets innovants créateurs de richesse et d'emplois pérennes. L'ampleur des défis auxquels notre pays demeure confronté, en dépit des appréciables étapes franchies, exige d'éviter tout retard dans l'action engagée ou celle en cours de maturation. Il appartient, en conséquence, d'inscrire l'action dans une démarche de mobilisation cohérente et coordonnée des efforts et des moyens qui tiennent compte de la tâche qui nous incombe.

Le monde d'aujourd'hui est dominé par la compétition et l'Algérie a les capacités d'être un bon concurrent. Pour ce faire, nous devons mobiliser davantage notre potentiel national et l'ensemble des acteurs économiques et financiers pour une économie structurée et pérenne, à même de commercer avantageusement avec le reste du monde.

Grâce à de lourds sacrifices, l'Algérie est aujourd'hui forte de sa stabilité et de celle de ses institutions. Il nous incombe donc de redoubler d'efforts pour léguer à nos enfants un pays économiquement prospère et résolument tourné vers l'avenir.

Cette mission requiert obligatoirement une administration efficace et transparente basée sur un service public moderne et de qualité, débarrassée des nuisances de la bureaucratie. Le citoyen doit pouvoir compter sur l'agent public et lui faire confiance. Un même service public de qualité doit lui être rendu, et ce quelle que soit sa condition sociale ou son lieu de résidence à travers le territoire national. Le chef de l'Etat a, en outre, rappelé la nécessité impérieuse pour toutes les institutions de la République, notamment le Gouvernement, d'être en permanence à l'écoute de la société et de développer les canaux appropriés de dialogue et de concertation avec l'ensemble de ses composantes.

Le Président de la République a, enfin, rappelé l'importance de prendre, d'ores et déjà, toutes les mesures et dispositions nécessaires afin de permettre à notre pays d'aborder, dans les meilleures conditions, les prochaines échéances politiques.

Le Chef de l'Etat a clôturé son allocution en affirmant : «Notre ambition est grande, mais elle est à la mesure de l'Algérie et des aspirations de ses enfants. J'attends de chacun d'entre vous du travail, de l'engagement et de l'abnégation».

Avant de clore sa réunion, le Conseil des Ministres a examiné et approuvé des décisions individuelles relatives à des emplois supérieurs de l'Etat.

► **Le projet de loi de finances 2014 approuvé par le Conseil des Ministres**

► **Le président Bouteflika instruit le gouvernement à préparer minutieusement la prochaine tripartite**

Les institutions de l'Etat doivent être «en permanence» à l'écoute de la société

Le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a insisté dimanche sur la nécessité impérieuse, pour toutes les institutions de l'Etat, d'être «en permanence» à l'écoute de la société et de développer les «canaux appropriés» de dialogue et de concertation avec l'ensemble de ses composantes.

«Grâce à de lourds sacrifices, l'Algérie est aujourd'hui forte de sa stabilité et de celle de ses institutions. Il nous incombe donc de redoubler d'efforts pour léguer à nos enfants un pays économiquement prospère et résolument tourné vers l'avenir», a souligné le chef de l'Etat. «Cette mission requiert obligatoirement une administration efficace et transparente basée sur un service public moderne et de qualité, débarrassée des nuisances de la bureaucratie», a-t-il relevé, ajoutant que le citoyen «doit pouvoir compter sur l'agent public et lui faire confiance».

Nécessité de prendre les dispositions pour aborder les prochaines échéances politiques

Le président de la République qui a présidé une réunion du Conseil des ministres, a rappelé l'importance de prendre, d'ores et déjà, toutes les mesures et dispositions nécessaires afin de permettre à notre pays d'aborder, dans les meilleures conditions, les prochaines échéances politiques».

«Notre ambition est grande, mais elle est à la mesure de l'Algérie et des aspirations de ses enfants», a souligné le chef de l'Etat.

«J'attends de chacun d'entre vous du travail, de l'engagement et de l'abnégation», a lancé le président de la République à l'adresse des membres du gouvernement.

APS

ALGÉRIE-BOTSWANA Le Président Bouteflika félicite son homologue du Botswana

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au Lieutenant-Général Seretse Khama Ian Khama, président de la République du Botswana, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

«Au moment où la République du Botswana célébre sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de nos vœux les meilleurs de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple botswanais frère», écrit le président Bouteflika dans son message.

«La qualité des relations qu'entre tiennent nos deux pays et leur engagement à renforcer et à diversifier leur coopération, m'autorisent à vous renouveler l'importance que j'attache à la poursuite de notre concertation sur les principales questions d'intérêt commun et de celles liées à la réalisation des objectifs de développement, de paix et de stabilité en Afrique», a ajouté le chef de l'Etat.

L'Algérie a besoin du savoir-faire de toutes les compétences de sa communauté à l'étranger

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a indiqué hier que l'Algérie avait besoin du savoir-faire de toutes les compétences de sa communauté nationale établie à l'étranger.

«L'Algérie a besoin de votre savoir-faire. Vous êtes son prolongement à l'extérieur et nous comptons beaucoup sur vous, notamment dans le secteur de l'économie et des technologies nouvelles», a lancé le président de l'Assemblée en recevant des représentants d'associations de la communauté algérienne établie en France, venus dans le cadre de la solidarité avec le peuple sahraoui.

M. Ould Khelifa s'est engagé, d'autre part, à œuvrer à la résolution des préoccupations posées par les membres de la communauté, notamment en ce qui concerne le problème de la cherté des billets d'avion. Evoquant, par ailleurs, la question du Sahara occidental, M. Ould Khelifa s'est «réjoui» que les Algériens résidant en France soutiennent cette «cause juste». Il a relevé, dans ce cadre, l'importance de l'autodétermination du peuple sahraoui, rappelant que l'Algérie appuie «sans réserve» cette cause. La délégation d'Algériens établis en France, a séjourné récemment dans les camps des réfugiés sahraouis, dans le cadre d'une action menée par le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui.

RÉCONCILIATION NATIONALE La fin des incertitudes !

*Comment construire une Algérie des convergences ?
Comment faire quitter à l'Algérie le champ des incertitudes
sur son devenir et celui des doutes sur sa capacité à
emprunter le chemin qui mène vers la paix interne ? Des
questionnements sur son devenir appartiennent bien à une
époque révolue en termes d'insécurité et d'instabilité.*

Said Abjaoui

De la même façon, la presse internationale ainsi que les personnalités étrangères ont cessé de produire des visions pessimistes sur l'avenir de l'Algérie. Depuis quand le monde a-t-il commencé à réviser ses prévisions d'affondrement des institutions ? Le 29 septembre 2005, le Président avait surpris le monde en annonçant que désormais, l'Algérie allait procéder à une démarche interne qui doit fatalement aboutir à la paix par le biais d'un instrument nouveau de raffermissement nommé la «réconciliation nationale». Le Président avait bien compris que les populations elles-mêmes désespéraient de ne pas pouvoir parvenir directement à la paix non pas en allégeant leurs souffrances mais en y mettant carrément fin. Une question se posait inlassablement. Existe-t-il une voie à emprunter pour que l'Algérie et les populations retrouvent rapidement la paix ? Serait-il vraiment possible que ceux qui avaient été «convaincus» que c'est la pratique de l'extrême violence qui «réglerait leurs problèmes» en viendraient à reconnaître qu'il s'agissait d'un mensonge duquel ils devaient se libérer pour ré intégrer la société et revivre une vraie vie de famille au lieu de vivre persécutés dans les montagnes avec pour seule perspective leur élimination physique ? C'était à toutes ces questions que le Président, par le biais de la promotion et de la promulgation de la réconciliation, allait apporter des réponses. Avant même la mise en œuvre de la réconciliation qui devait bénéfici

fier d'un cadre législatif approprié, le Président de la République s'était constamment montré disponible et déterminé à donner à chaque fois que de besoin une nouvelle impulsion à l'encracinement de l'idée selon laquelle la paix devrait revenir par la réintégration sociale des «égarés» et que le moment est venu de faire un choix, à savoir celui de continuer une guerre interminable ou de se réconcilier avec ceux qui, de toute façon les Algériens, seront appelés à vivre avec eux car le pays appartient à tous les nationaux.

Pour prospérer, pour développer le pays, les Algériens ont un besoin incompréhensible de paix et de développement, une paix partagée de l'Est à l'Ouest, du Sud au Nord. Autant les itinéraires pour parvenir à restaurer progressivement la paix sont bien définis, traités et balisés, autant ceux pour parvenir à rebâtir la confiance en les institutions sont également bien définis.

Ceci est valable pour chacun des secteurs décomposés en axes de travail autour desquels va s'articuler la politique d'action dont la mise en œuvre est confiée au gouvernement. Il en est autant pour la diplomatie, la sécurité que l'économie. La réconciliation est une composante humanitaire de la lutte globale contre le terrorisme. Concernant donc la lutte contre le terrorisme, il est admis et reconnu que l'Algérie s'en est sortie victorieuse, militairement car la réduction de la capacité de nuisance des terroristes est une donnée palpable et politiquement car d'une part, la majorité des terroristes (des milliers) ont renoncé à ce qu'ils représentaient comme des convictions et d'autre part, les populations condamnent le terrorisme, ce qui constitue

un refus de leur accorder la couverture politique. L'expérience algérienne fait école dans le monde. Aussi bien la lutte contre le terrorisme que la voie de la réconciliation nationale. L'Algérie défend l'idée selon laquelle dans le monde, les interventions militaires aggravent les situations de sécurité et de retour à la paix et n'allègent jamais quand elles viennent à se substituer à la démarche de réconciliation nationale. Respect du droit international, de la légitimité internationale, mais il faudrait surtout se poser la question de savoir si une intervention va améliorer la situation au lieu de créer et consolider le chaos. L'Irak a besoin de la réconciliation et non de la guerre civile.

Il est évident qu'il n'apparaît pas encore que le monde a suffisamment avancé dans cette direction en termes d'actions et que des efforts auront encore à être fournis, mais l'essentiel est qu'il existe maintenant une prise de conscience en la matière, ce qui peut autoriser tous les espoirs, d'autant que ces concepts structurent maintenant tous les discours politiques dans le monde.

Les offensives répétées et soutenues du Président Bouteflika pour renforcer la conviction internationale que la paix et le développement sont liés, que l'essor mondial de l'économie d'échange et celui de la sécurité collective sont étroitement interdépendants, la mise de ces deux thèmes principaux au centre de toutes rencontres diplomatiques menées par notre pays tant dans les relations bilatérales que dans celles multi latérales ont pu, de l'avis général, reconnaître que la réconciliation nationale est une voie incontournable.

PROJET DE LOI PORTANT ORGANISATION DE LA PROFESSION D'AVOCAT : 135 articles pour établir les règles générales

Le projet de loi portant organisation de la profession d'avocat qui sera présenté pour examen, lundi, devant les membres du Conseil de la nation, comporte 135 articles répartis sur 9 titres et chapitres relatifs aux règles générales régissant l'exercice de la profession d'avocat et aux modalités de son organisation.

«La profession d'avocat est une profession libérale et indépendante qui œuvre pour le respect et la sauvegarde des droits de la défense et concourt à l'œuvre de Justice et au respect du principe de la primauté du Droit», stipule l'article 2 du Titre I relatif aux dispositions générales, du projet de loi en question adopté par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) en session de printemps.

Le Titre II, réparti sur 4 chapitres s'intéresse aux missions de l'avocat, à ses obligations et ses droits ainsi qu'aux cas d'incompatibilité. «L'avocat ne doit se prêter à aucune démarche de clientèle ni à aucune publicité», lit-on dans l'article 12.

L'article 13 précise que «sauf dispositions législatives contraires, il est interdit à l'avocat de communiquer à des tiers tous renseignements ou documents relatifs à une affaire dont il a la charge et de se livrer à toute polémique concernant ladite affaire.

En tout état de cause, il est tenu de garder les secrets de son client et le secret professionnel». Dans ce sillage, l'article 14 fait obligation à l'avocat de pré-

server le secret de l'instruction et l'article 15 l'interdit de représenter des intérêts opposés.

Au volet droits de l'avocat, l'article 22 souligne que «le cabinet d'avocat est inviolable et toute perquisition ou saisie ne peut y être effectuée que par le magistrat compétent en présence du bâtonnier ou de son délégué ou après les avoir dûment avisés».

«Les honoraires sont convenus librement entre le justiciable et l'avocat en fonction du laurage fourni, de la nature et des étapes qui connaît l'affaire et de l'importance des diligences de celui-ci», souligne l'article 23 dudit projet de loi.

Dans ce contexte, l'article 25 stipule que «lorsque l'avocat commet un grave incident d'audience, l'audience est obligatoirement suspendue. Le président de juridiction et le délégué des avocats sont saisis du différend pour un règlement à l'amiable», lit-on dans l'article 12.

L'article 13 précise que «sauf dispositions législatives contraires, il est interdit à l'avocat de communiquer à des tiers tous renseignements ou documents relatifs à une affaire dont il a la charge et de se livrer à toute polémique concernant ladite affaire.

Le même article souligne que «l'avocat investi d'un mandat parlementaire ou d'un mandat d'élu délégué ne peut, pendant la



durée, de ce mandat exercer la profession d'avocat» et précise, toutefois que «la profession d'avocat est compatible avec les tâches d'enseignement dans les universités et établissements d'enseignement supérieur».

L'article 28 stipule, d'autre part, que l'avocat, ancien fonctionnaire ou agent public, ne peut plaider contre l'administration à laquelle il appartenait, pendant une période de deux années à compter de la cessation de ses fonctions.

L'avocat investi d'un mandat électif ne peut, selon l'article 29, «plaider contre les collectivités qu'il représente ou les établissements publics à caractère administratif ou industriel et commercial qui en relèvent, que 5 ans après l'expiration dudit mandat».

Le Titre III relatif à l'accès à la profession souligne en son article 31 que «d'accès à la profession d'avocat est subordonné à l'obtention du certificat d'aptitude à la profession d'avocat et à l'accomplissement du stage prévu au présent titre».

Selon l'article 36, «à l'exception des magistrats qui justifient d'au moins 10 ans d'ancienneté et des titulaires d'un doctorat ou d'un doctorat d'Etat en droit, les candidats admis au certificat d'aptitude à la profession d'avocat et ceux qui y sont dispensés suivent un stage pratique dont la durée est fixée à deux années, sanctionnée par la remise d'un certificat de fin de stage délivré par le conseil de l'Ordre».

S'agissant de la représentation des parties devant les juridictions, prévue par le Titre IV, l'article 50 précise que «sauf dispositions législatives contraires, l'avocat inscrit au tableau exerce ses missions sur tout le territoire national et devant toutes les juridictions».

Quant à l'exercice en groupe de la profession d'avocat, le Titre V stipule en son article 52 que «les avocats inscrits au tableau peuvent, conformément aux dispositions de la présente loi, se regrouper pour exercer en commun leur profession sous forme de 'société d'avocats' ou 'cabinets groupés' ou 'collaboration' ou également sous forme de 'régime du salaria». L'article 65 précise que «deux ou plusieurs avocats, inscrits au tableau des avocats, peuvent regrouper leurs cabinets dans un même local».

Au volet coopération, l'article 71 stipule que «l'avocat inscrit au tableau peut conclure une convention de collaboration avec un autre avocat ou avec un groupe d'avocats, mais aussi avec un avocat étranger sous réserves des dispositions des conventions judiciaires».

«Le bâtonnier est élu pour une durée de 3 ans renouvelable une seule fois», souligne le Titre VI en son article 101. Le Titre VII dudit projet de loi concerne les missions de l'Union nationale des ordres des avocats, le Titre VIII traite du volet disciplinaire et le Titre IX traite des dispositions transitoires et finales.

PARTIS

Signes de décantation rapide en faveur d'un consensus national

O.Larbi

La scène politique et la sphère économique et sociale sont entrées dans une phase d'intenses activités. Les partis politiques organisent des rencontres qui mobilisent des militants par centaines sinon par milliers ; les syndicalistes font savoir qu'ils se concentrent sur leurs positions à la Tripartite et les patrons ne sont pas en reste.

Ces mouvements de masse et de réflexion donnent de l'animation et de la visibilité à une opinion publique saturée de rumeurs et intoxiquée par le catastrophisme de certains milieux.

Les sorties médiatiques des partis sont plus précises :

Le FLN, TAJ, le MPA se situent dans la dynamique de réalisation du programme du président de la République, consolident leur poids politique et développent des éléments de langage qui tendent à les rapprocher pour une alliance future dont les jalons ont été posés le 19 septembre lors de la rencontre au siège du FLN des partis dirigés par Amar Saïdani et Amar Ghoul.

Le dynamisme du FLN ?

À Sétif, Saïdani a déclaré, à l'intention de ceux qui appellent à mettre le FLN au musée, que « ces gens que le FLN dérange veulent, par-là, mettre dans un musée les 300 000 militants du parti et ses 10 millions d'électeurs lors des dernières élections ». TAJ est le champion toutes catégories des meetings populaires : à la Safex, il y avait des milliers de citoyens, de responsables politiques et de diplomates qui ont applaudi le discours d'Amar Ghoul et sa dernière recrue, Rabah Madjer. Quel est le nombre de ses militants ? De ses élect-

teurs ?

TAJ est encore un parti en formation, son programme immédiat étant l'implantation structurée au niveau des communes.

Alliances

A la Safex, Amar Ghoul a affirmé que TAJ est en train de nouer des alliances avec les deux partis au pouvoir, à savoir le RND et le MPA, avant d'élargir les négociations à d'autres formations. « On n'exclut personne. Notre parti tend la main à toute personne ambitieuse et jalouse de son pays. Dans ce genre de circonstances, il n'y a pas de petit ou grand parti », relève-t-il.

A l'université de son parti, le MPA, Amara Benyounès a déclaré à Mostaganem que le parti doit s'implanter sur tout le territoire national, chargeant les secrétaires fédéraux désignés à cet effet de la structuration locale. Amara Benyounès, dont les positions politiques sont connues, est devenu un acteur important de la vie économique depuis le dernier remaniement. Il a profité de l'université d'été « pour élargir le débat politique et économique aux partis dont le FLN, le RND, le TAJ et l'ANR ».

Analyses en perspective

Le FLN, TAJ et le MPA sont sur la même longueur d'onde s'agissant de l'analyse de la situation politique nationale et internationale - ce qui favorise le rapprochement qui les anime - et sur le rôle du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, depuis 1999 : pour le SC du FLN, il s'agit de « soutenir le programme du Président de la République et de se mettre au service du peuple ». En célébrant le premier anniversaire de la création de TAJ, Amar Ghoul a

voulu marquer la date de l'adoption par référendum de la réconciliation nationale. Tout au long de son discours, Amar Ghoul a réaffirmé son soutien indéfectible à Bouteflika. « L'Algérie était isolée durant des décennies. Grâce au président Bouteflika, à ses valeurs de fraternité, à son courage, à sa perspicacité et à son professionnalisme, il a pu éteindre le feu de la fitna ». La position du TAJ est « une preuve de fidélité à Bouteflika ». Le MPA proclame de Mostaganem : « Nous soutiendrons un 4^e mandat si Bouteflika se porte candidat ».

Le RND sera-t-il de cette dynamique d'alliances ?

Le parti, deuxième force politique de la nation en termes d'élus et de nombre de militants et d'électeurs, prépare son 4^e congrès qui se tiendra à la fin du mois de décembre 2013. Il n'y a pas une occasion sans que ses responsables rappellent leur engagement aux côtés du président de la République et de leur détermination à réaliser son programme.

L'actuel animateur de la scène politique algérienne, Amar Ghoul rappelle que la seule condition d'une éventuelle coalition est d'inscrire « l'Algérie au-dessus de toutes circonstances et sa construction doit être l'objectif et le défi de tout un chacun ». Après sa nomination par le président Abdelaziz Bouteflika, Abdelmalek Sellal avait appelé de ses vœux la constitution d'un front intérieur fort. Un an après, sous l'effet des décantations internes et des événements régionaux et internationaux, il apparaît que les intérêts de l'Algérie sont le dénominateur commun d'un consensus national promettant à tous égards. Les partis politiques et les partenaires sociaux sont face à leur responsabilité.

LUTTE ANTI-TERRORISTE 190 terroristes éliminés

Cent quatre-vingt-dix (190) terroristes ont été éliminés de janvier à septembre 2013 à travers le pays, a déclaré dimanche à Alger M. Merouane Azzi, président de la cellule d'aide judiciaire pour l'application de la charte pour la paix et la réconciliation nationale.

Invité du Forum du quotidien *El-Moujâhid*, M. Azzi a souligné que le nombre de terroristes abattus pour le mois de janvier seulement est estimé à 48 dont 29 ont été tués au cours de la riposte à l'attaque terroriste perpétrée contre le site gazier de Tiguentourine (In-Amenas-Illizi).

Plus de 17 000 terroristes ont été éliminés durant la période 1992-2006 selon les statistiques des services de sécurité et de la Gendarmerie nationale, a indiqué M. Azzi.

Par ailleurs, le président de la cellule a insisté sur l'impératif de « l'application de la charte pour la paix et la réconciliation nationale » dans la lutte contre le terrorisme « qui se poursuit toujours », soulignant la nécessité de « soutenir le renseignement » en tant que moyen de mettre en échec et prévenir les opérations terroristes. « Le renseignement a contribué à éviter plusieurs opérations terroristes-suicides », a-t-il encore ajouté.

Abordant le dossier des disparus, M. Azzi a appelé « certaines associations à s'abstenir d'exploiter ce dossier à des fins politiques et personnelles portant préjudice aux intérêts de la nation ».

Il a estimé le nombre des familles des disparus à 7 144 familles recensées auprès des services de sécurité et de la Gendarmerie nationales, affirmant que près de 7 000 familles ont été indemnisées jusqu'à présent.

La prochaine présidentielle « doit offrir l'opportunité de consolider l'unité nationale »

Le président du parti « Tadjamou Amel El-Jazzair » (TAJ), Amar Ghoul a appelé samedi à Alger, à saisir l'occasion de la prochaine élection présidentielle pour « resserrer les rangs du peuple algérien, développer l'économie nationale et préserver les acquis que sont la paix et la stabilité ». M. Ghoul qui intervient lors d'un meeting à l'occasion du 1^{er} anniversaire de la création du parti, a souligné que TAJ « sera à l'avant-garde des artisans de ce rendez-vous électoral et œuvrera à ce que la concurrence se fasse sur la base des programmes et des idées (...) loin des discours alarmistes tendant à semer la discorde parmi les enfants d'une même nation ». M. Ghoul a affirmé que son parti « apportera son soutien au président Bouteflika si ce dernier décidait de se porter candidat à cette élection ». Concernant les consultations de TAJ avec les autres partis politiques, M. Ghoul a affirmé considérer tous les partis présents sur la scène politique comme « des partenaires et des amis », ajoutant que



« les actions menées à travers les concertations avec le parti du Front de libération nationale (FLN) se poursuivront avec les autres partenaires au sein du Gouvernement à l'instar du Rassemblement national démocratique (RND) et le Mouvement populaire algérien (MPA) ainsi qu'avec ceux qui ne sont pas au gouvernement et ce, dans le cadre des dénominateurs communs et au mieux des intérêts suprêmes de la Nation ».

Par ailleurs, M. Ghoul a salué le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) « qui protège le pays et qui est garant du système républicain, de la paix et de la sécurité ». Cette institution « se développe comme les autres armées à travers le monde et est soumise à des réformes tout comme elle subit des changements à l'instar des autres institutions de l'Etat », a-t-il ajouté. L'occasion était pour M. Ghoul d'appeler les Algériens à « soutenir l'ANP et les dirigeants du pays pour consolider le processus d'édification d'une Algérie sereine, stable et développée ». La sécurité et la stabilité du pays « sont une ligne rouge à ne pas franchir », a conclu M. Ghoul.

AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES
Les personnes âgées représenteront 10% de la population en Algérie

Les personnes âgées de 65 ans et plus représenteront au cours des prochaines années 10% du total de la population algérienne, a indiqué le chef de service de médecine du travail du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC), le P^r Ahmed Lamara.

Le nombre de personnes âgées qui représentent 7% de la population atteindra au cours des prochaines années 10% de la société, a souligné hier à Alger le P^r Lamara, en marge des 4 journées algéro-françaises de la médecine du travail. L'espérance de vie des Algériens s'allonge, passant ainsi

de 45 ans au cours des premières années de l'indépendance à 76 ans au cours des dernières années du fait de l'amélioration des conditions de vie et de la prise en charge sanitaire, a-t-il expliqué.

Le P^r Lamara a regretté par ailleurs l'absence de cours dédiés à la prise en charge sanitaire des personnes âgées au niveau des facultés nationales de médecine ainsi que de services médicaux spécialisés dans la prise en charge de cette catégorie à travers le regroupement de toutes les spécialités dans un seul service au lieu de transférer la personne âgée d'un

service à un autre. Au cours de cette rencontre le P^r Jean-Marie Sirot de France a présenté l'expérience de son pays dans la prise en charge des personnes âgées rappelant que 20 000 personnes avaient atteint l'âge de 100 ans et que ce nombre s'élèvera à l'horizon 2050 à 150 000.

Il a ajouté dans le même contexte que les autorités françaises avaient créé des centres pour personnes âgées au niveau des hôpitaux après la canicule qui a sévi en France en 2003 qui a provoqué le décès de nombreuses personnes de cette catégorie. En

dépit des moyens matériels et humains et des lois fermes protégeant les personnes âgées en France, le P^r Sirot a relevé quelques carences enregistrées dans ce domaine notamment les mauvais traitements non signalés dont est victime une partie de cette catégorie. Il a indiqué dans ce contexte que 8 médecins généralistes sur 10 ne déclarent pas aux autorités publiques les mauvais traitements infligés à ces personnes de crainte que la famille du concerné refuse la visite du médecin et la poursuite du traitement de la personne âgée.

ALGÉRIE - USA
M. Messahel
reçoit
l'ambassadeur
des Etats-Unis à Alger

TRANSPORT
Prochaines
négociations
algéro-
autrichiennes

L'Algérie et l'Autriche entameront prochainement des négociations pour la révision de l'accord de 1991 sur le transport aérien pour la mise en place d'une ligne aérienne directe entre Alger et Vienne, a annoncé dimanche l'ambassadrice d'Autriche à Alger, Aloisia Worgötter.

«Dans quelques semaines, le ministère autrichien des Affaires étrangères et les autorités algériennes entameront des négociations pour l'actualisation de l'accord sur l'aviation» civile afin de mettre en place une liaison aérienne directe entre les deux pays, a souligné l'ambassadrice en marge des travaux d'une mission économique autrichienne avec des hommes d'affaires et des chefs de PME algériens. Selon l'ambassadrice, le vol prévu devrait faciliter les échanges entre les deux pays ainsi qu'entre hommes d'affaires en réduisant le délai du vol à 2 heures contre 6 heures actuellement du fait des escales.

La diplomate a appelé les hommes d'affaires et entrepreneurs autrichiens à intensifier leur présence en Algérie pour bénéficier «des opportunités» offertes par le marché algérien.

Par ailleurs, le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), Tahar Khellil, a dit «constater des améliorations constantes dans les relations entre l'Algérie et l'Autriche», relevant que «les relations économiques entre les deux pays avancent dans le bon sens».

Il a également appelé à une meilleure connaissance des opportunités d'affaires offertes par les deux pays afin «d'améliorer les échanges et la coopération commerciale malgré les impacts de la crise économique».

Pour M. Khellil, l'objectif de ces missions économiques étrangères en Algérie est de contribuer à la création d'emplois et au transfert de technologie sur la base «des conditions attractives» qu'offre le marché. Une vingtaine d'entreprises autrichiennes ont entamé samedi une visite de prospection de trois jours en Algérie pour nouer des partenariats avec leurs homologues algériens, notamment dans les domaines du bâtiment, de l'énergie, de l'agroalimentaire et des solutions pour la téléphonie mobile. La mission économique autrichienne, composée d'hommes d'affaires et chefs d'entreprises, se déroule sous forme de rendez-vous d'affaires (B2B) et de présentation des offres des sociétés autrichiennes, outre des conférences sur les facilitations d'investissements en Algérie. Le volume des échanges entre l'Algérie et l'Autriche a atteint 500 millions d'euros en 2012, selon l'ambassade autrichienne.

Le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, a reçu hier, au siège de son département l'ambassadeur des Etats-Unis, Henri S. Ensher, indique un communiqué du ministère.

Le ministre de la Communication et l'ambassadeur des Etats-Unis «ont passé en revue le programme de

coopération qui lie les deux pays dans le domaine de la formation», souligne la même source.

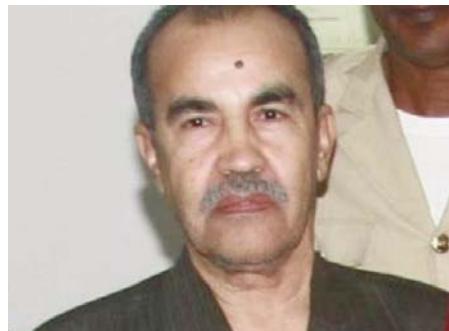
«Les deux parties ont convenu d'élargir le champ de coopération à d'autres domaines, notamment celui relatif aux échanges d'expérience dans la pratique journalistique», ajoute le communiqué.

RELATIONS UA-CPI |

L'organisation panafricaine recommande la tenue d'un Sommet extraordinaire

«Le conseil exécutif de l'UA, réuni en session ministérielle à New York, a recommandé la tenue d'un sommet extraordinaire de l'UA qui sera consacré à l'examen des relations de l'Union avec la Cour pénale internationale», a affirmé M. Belani dans une déclaration à l'APS.

«Il (Conseil exécutif de l'UA) a également appuyé la candidature de l'ambassadeur algérien, Smail Cherqui pour succéder à M. Ramtane Lamamra au



poste de commissaire à la paix et à la sécurité (CPS), vacant depuis la nomination de ce dernier à la haute fonction de ministre des Affaires étrangères», a-t-il ajouté.

La tenue de ce sommet extraordinaire est prévue pour le 12 octobre prochain à Addis Abeba et sera précédée, le 11 octobre, par une session formelle des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'UA, a indiqué M. Belani.

M. Tahmi invite la communauté algérienne de France à se rapprocher du mouvement associatif

Le ministre de la Jeunesse et des sports, Mohamed Tahmi, a invité dimanche la communauté algérienne établie en France à se rapprocher du mouvement associatif algérien en vue de mener des actions «communes» au «bénéfice» des deux parties.

M. Tahmi qui a reçu une centaine de représentants d'associations et de différentes catégories professionnelles de la communauté algérienne établie en France a souligné que cette dernière, «est invitée à se rapprocher du mouvement associatif algérien en vue de mener des actions communes et de partager des expériences qui seront certainement bénéfiques aux deux parties».

Cette délégation est de retour des camps de réfugiés sahraouis dans le cadre de l'action menée par le Comité algérien de solidarité avec le peuple sahraoui. Le ministre a précisé que les créneaux de ce rapprochement «sont multiples et répondent aux exigences de l'heure mais également à notre volonté de valoriser l'action et les talents de nos

jeunes». Il a également rappelé que les pouvoirs publics ont placé au cœur de leur programme de développement la dimension jeunesse, l'enseignement sous toutes ses formes, l'accès aux loisirs et à la culture, la pratique sportive et la préparation à l'insertion des jeunes dans le monde du travail. «Ces défis, nous devons les relever ensemble dans un cadre intersectoriel mais également avec l'apport de la société civile qui se développe de plus en plus», a déclaré le ministre. M. Tahmi a, par ailleurs réaffirmé que les portes de son secteur «sont grandes ouvertes aux initiatives et aux talents», ajoutant qu'il revenait aux membres de la communauté algérienne établie en France de garder le contact avec leur pays d'origine. De leur côté, les représentants de cette communauté ont évoqué la nécessité de renforcer les liens de communication avec l'Algérie et de leur faciliter les modalités de travail. Ils ont également exprimé leur attachement «permanent et profond» à leur patrie d'origine.



ALGÉRIE - ETATS UNIS
Le projet de complexe de turbines à gaz entre Sonelgaz et General Electric approuvé

Le Conseil de participation de l'Etat (CPE) a approuvé l'accord d'association pour la création d'une société en partenariat entre le groupe algérien Sonelgaz et l'américain General Electric, qui va réaliser et exploiter un complexe industriel de fabrication d'équipement électriques, a indiqué dimanche un communiqué du groupe algérien.

La société en partenariat sera détenue à hauteur de 51% par Sonelgaz et à 49% par une filiale de General Electric (GE Industrial), selon les précisions du communiqué.

Ce complexe industriel, qui coûtera 200 millions de dollars sera constitué de quatre unités de fabrication d'équipements destinés aux infrastructures électriques, dont une dédiée à la fabrication de turbines à gaz. La deuxième usine produira des turbines à vapeur.

Les deux autres usines seront spécialisées dans la fabrication d'alternateurs et de systèmes de contrôle commandés, selon les précisions de Sonelgaz. Le complexe va générer plusieurs centaines d'emplois directs et plusieurs milliers d'emplois indirects.

La réalisation de ce complexe, prévu à Ain Yagout (nord de Batna), a été confiée à la société mixte qui sera créée entre le groupe Sonelgaz et General Electric.

La semaine dernière, le groupe Sonelgaz avait annoncé avoir confié à GE un contrat pour la fourniture d'équipements pour six centrales électriques pour un montant de 2,2 milliards de dollars.

L'Algérie prévoit la construction, d'ici à 2017, de six nouvelles centrales électriques d'une puissance de 1 200 à 1 600 mégawatts chacune.

Le président du Conseil supérieur de la langue arabe (Csla), Azzeddine Mihoubi, a présenté dimanche à Alger les nouvelles publications éditées par le Conseil, notamment le nouveau guide scolaire des sciences «Nature et vie» et les deux derniers numéros des revues «Langue arabe» et «Repères».



LANGUE ARABE

Le Conseil supérieur de la langue arabe édite le 8^e numéro

M. Mihoubi a souligné lors d'une conférence de presse que la 8^e édition du guide des sciences «Nature et vie» vise à «combler une lacune en matière de terminologie scientifique observée dans les établissements scolaires», relevant le «déficit flagrant» qui caractérise ce domaine.

M. Azzeddine a ajouté que le guide élaboré par une pléade de chercheurs en arabe, en anglais et en français, comporte des termes scientifiques liés aux sciences de la nature et la vie, est destiné aux enseignants du cycle moyen et leurs élèves, ainsi qu'aux secteurs concernés par le sujet, rappelant que le conseil avait également édité 40 livres de poche renfermant les conférences qu'il avait présentées, les travaux et biographies de certains intellectuels. Le Conseil compte éditer également à l'avenir 8 travaux dont 5 ont remporté des prix en 2012, traitant dans leur ensemble des techniques de la lecture, du développement de l'enseignement de la langue arabe, l'économie de la technologie du pétrole et du gaz.

Le Conseil compte éditer trois bulletins

comportant des conférences et organiser une conférence internationale à Sétif en décembre prochain sur «la langue arabe et les défis de l'administration électronique» à laquelle participeront des experts qui présenteront les expériences de leurs pays, soulignant le bénéfice dont tirera profit l'Algérie en matière de numérisation de l'administration en langue arabe. Selon Azzeddine Mihoubi, le Conseil présentera, au cours d'une conférence internationale prévue à Tunis, la contribution de l'Algérie dans l'effort visant l'émancipation et le développement de la langue arabe à travers l'histoire. Après avoir passé en revue les sommaires des deux derniers numéros des revues «langue arabe» et «repères», M. Mihoubi a appelé les médias algériens à faire connaître les actions entreprises par le Conseil pour le développement de la langue arabe, notamment à travers les réseaux électroniques, rappelant que cette langue est le reflet d'une dimension fondamentale de l'identité nationale, a-t-il conclu.

ALGÉRIE - EUROPE

Lancement officiel du jumelage entre le CRJJ et des structures judiciaires d'Europe

Un jumelage institutionnel entre le Centre de recherche juridique et judiciaire (Crjj) et l'Union européenne (Ue), le ministère français de la Justice et le Conseil espagnol général du pouvoir judiciaire, a été officiellement lancé dimanche à Alger.

«Ce jumelage, entre le Crjj et l'Ue, vise essentiellement le renforcement des structures et du fonctionnement du Crjj, en vue d'une mise en œuvre optimale de ses missions de recherche et d'expertise», a indiqué le directeur général du Crjj, Ahmed Chafai, lors de la cérémonie de lancement de ce jumelage institutionnel.

M. Chafai a rappelé que le démarquage effectif de ce jumelage a eu lieu en juillet dernier avec un financement émanant de l'Etat algérien ainsi que de l'Union européenne.

«Ce jumelage, qui durera 24 mois, permettra aux experts algériens du Crjj de faire des échanges fructueux dans le domaine de l'expertise juridique et judiciaire avec leurs homologues français et espagnols», a-t-il ajouté.

Pendant cette période, le Crjj recevra 62 experts français et espagnols qui effectueront 84 missions d'expertises en Allemagne», a indiqué M. Chafai.

M. Hamed Abdellouahab Ahmed, qui représentait M. Tayeb Louh, ministre de la Justice garde des Sceaux, à cette cérémonie, a insisté sur la «précieuse» contribution que peut apporter le Crjj dans la révision et l'élaboration des textes juridiques.

«Le Crjj veille à la réflexion prospective qui constitue, pour le magistrat et le ministère de la Justice, un outil d'aide à la décision, de la même manière qu'il représente une force de conseil et de proposition dans la confection des textes», a-t-il dit.

Qualifiant cet accord de jumelage de «beau» projet eu égard aux objectifs qui lui ont été assignés, il a assuré que le Crjj constitue un «investissement» pour la transmission du savoir et peut devenir un «véritable pôle d'excellence» et un espace de réflexion dans les domaines juridique et judiciaire.

Luis Ugarte, du Conseil espagnol général du pouvoir judiciaire, a indiqué de son côté que son pays peut contribuer à travers ce jumelage à renforcer les capacités documentaires du Crjj et d'en assurer l'accessibilité.

«Le Crjj, par la mission qui lui est dévolue, doit contribuer

au projet consortium France-Espagne, a indiqué pour sa part que ce projet de jumelage s'inscrit dans le cadre du processus de réforme de la justice entamé depuis des années par l'Algérie.

«Ce jumelage aspire à réaliser des avancées appréciables au profit des justiciables et permettra à chaque profession juridique de jouer pleinement son rôle», a-t-elle ajouté.

Le représentant de la ministre française de la Justice, M. Eric Maîtrepierre, a estimé que ce jumelage est une étape supplémentaire dans la coopération entre l'Algérie et la France, rappelant les différents accords de coopération «fructueux» conclus entre les deux pays dans les domaines juridique et judiciaire.

Luis Ugarate, du Conseil espagnol général du pouvoir judiciaire, a indiqué de son côté que son pays peut contribuer à travers ce jumelage à renforcer les capacités documentaires du Crjj et d'en assurer l'accessibilité.

«Le Crjj, par la mission qui

à une diffusion fluide de l'information juridique et judiciaire et au renforcement de la culture de la primauté de la règle de droit», a-t-il expliqué. Marek Skolik, ambassadeur et chef de la délégation de l'Ue, a rappelé, quant à lui, l'apport «considérable» apporté par l'Ue pour financer ces projets de jumelage.

«Après la première phase du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Ue qui a démarré en 2008, un deuxième programme avait démarré en 2011 avec une contribution européenne de 29 millions d'euros», a-t-il dit.

M. Skolik a annoncé, dans ce cadre, qu'une troisième phase de ce programme va démarrer «bientôt» avec une contribution de l'Ue de 35 millions d'euros additionnels pour financer de nouveaux projets de jumelage.

Ce projet de jumelage est le 9^e projet de jumelage en Algérie financé dans le cadre de programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association (P3A) entre l'Algérie et l'Union européenne.

PÊCHE EN MÉDITERRANÉE

Réunion entre M. Ferroukhi et responsables de la CGPM

Le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques, M. Sid Ahmed Ferroukhi présidera lundi à Alger une séance de travail avec le président et le secrétaire exécutif de la Commission générale de la pêche en Méditerranée et en mer Noire (Cgpm), a indiqué le ministère dans un communiqué.

Invités par le ministre Ferroukhi, le président de la Cgpm, M. Stéphano Caudella ainsi que le secrétaire exécutif de cette organisation, M. Abdallah Srour seront en visite lundi à Alger pour une réunion de travail et de concertation au niveau du ministère, indique le ministère.

«Cette initiative vient pour améliorer la concertation à haut niveau entre l'Algérie et cette organisation dont elle est membre, en vue de consolider au mieux la pré-

sence de l'Algérie au sein de cette commission et sa zone de compétence», souligne la même source.

Cette rencontre sera également l'occasion pour les deux parties de mieux appréhender les mécanismes de fonctionnement et d'actions du ministère et de la commission pour un développement durable de la pêche et de l'aquaculture en Méditerranée. La Cgpm a été créée en 1949 afin de jouer un rôle actif pour la conservation des stocks halieutiques dans les eaux internationales de la mer Méditerranée. Elle rassemble 23 pays membres qui bordent la Méditerranée et la mer Noire. Parmi ses missions, la promotion du développement, de la conservation et de la gestion des ressources marines vivantes et l'élaboration de mesures de conservation.



ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À L'OMC:

Dalotto d'accord pour un nouveau round avant fin 2013

Le président du groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Alberto Dalotto, s'est engagé à programmer le 12^e round des négociations multilatérales avant la fin de l'année 2013, a affirmé dimanche à Alger le ministre du Commerce, Mustapha Benbada. «Je suis en contact permanent avec le président du groupe de travail qui m'a promis de programmer le 12^e round avant la fin 2013», a-t-il déclaré, en marge d'une rencontre consacrée à l'évaluation du mode de gestion des marchés de gros.

Cependant, a-t-il poursuivi, «notre souhait est de tenir cette réunion au mois de novembre, c'est-à-dire, avant la 9^e conférence ministérielle de l'organisation», prévue du 3 au 6 décembre à Bali (Indonésie).

Selon le ministre, l'Algérie mise sur cette réunion pour convaincre les pays membres de la nécessité d'appuyer son dossier pour intégrer le système du commerce multilatéral. La rencontre bilatérale tenue le 18 septembre dernier avec l'Union européenne (Ue) a permis à l'Algérie d'enregistrer «des avancées remarquables» dans ses négociations pour accéder à l'organisation. «Les négociations avec l'Ue étaient positives, des avancées remarquables ont été enregistrées», a-t-il ajouté, rappelant que la rencontre avec les Etats-Unis a été «bénéfique» pour l'Algérie.

La délégation algérienne avait tenu, du 21 au 23 mai derniers, des rencontres bilatérales à Genève avec des représentants de pays membres de l'OMC, dans le cadre des négociations pour l'adhésion de l'Algérie à cette organisation. Elle a ainsi rencontré l'Indonésie, la Malaisie, le Canada, l'Australie, la Nouvelle Zélande et le Taïpeh chinois. Une réunion multilatérale sur le volet agricole a même été organisée début juillet à Genève durant laquelle l'Algérie a répondu à plusieurs questions liées aux dispositifs de soutien de son agriculture et au commerce des produits agricoles et des accords devraient être signés en octobre prochain avec plusieurs pays membres.

L'Algérie a franchi un grand pas vers l'adhésion à l'OMC

Lors du 11^e round des négociations multilatérales tenu début avril à Genève, l'Algérie «a franchi un grand pas», avait affirmé M. Benbada, soutenant que le processus est «en bonne voie». Un programme a été arrêté en vertu duquel les pays membres devaient adresser leurs questions avant le 10 mai à l'Algérie, qui s'est engagée à rendre les réponses à la fin juin ou le 15 juillet au plus tard.

Toutefois, «des clarifications demandées par certains pays membres ne sont parvenues que le 9 juin dernier et un nouveau dossier contenant des éléments importants a été transmis au secrétariat de l'OMC le 5 août», a fait savoir le ministre. Ce dossier sera distribué aux Etats membres de l'organisation le 10 octobre prochain, a-t-il soutenu. Une série de rencontres bilatérales avec dix pays membres de l'OMC avait précédé la réunion formelle tenue le 5 avril à Genève. Des négociations bilatérales ont été menées, entre autres, avec les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, l'Australie, la Turquie et la Corée du Sud. Six accords bilatéraux avec le Venezuela, Cuba, la Suisse, le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine ont été déjà finalisés. Depuis son installation en 1995, le groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'OMC a tenu dix réunions formelles et deux réunions informelles dont la dernière s'est déroulée fin mars 2012. Ce groupe a déjà examiné le régime du commerce de l'Algérie. Son premier projet de rapport a été élaboré en 2006 et a été révisé en 2008. Le projet de rapport révisé a été transmis à l'OMC en décembre dernier et distribué aux membres à l'occasion du 11^e round.

APS

EL HADJAR

Accord entre Sider et ArcelorMittal sur un plan d'investissement de 763 millions de dollars

Le groupe public de sidérurgie Sider et le numéro un mondial de l'acier ArcelorMittal ont finalisé un accord stratégique portant sur un plan d'investissement de 763 millions de dollars, destiné à développer le complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba) et les deux mines de Ouenza et de Boukhadra, a indiqué hier un communiqué d'ArcelorMittal.

L'accord vise à plus que doubler la capacité de production de l'usine en portant sa production de 1 million de tonnes à 2,2 millions de tonnes par an en 2017.

Il prévoit par ailleurs une réduction de participation d'ArcelorMittal dans le capital d'ArcelorMittal Annaba et ArcelorMittal Tébessa à 49% ainsi qu'une augmentation du capital de la partie algérienne à 51% dans les deux entreprises, selon les précisions du communiqué. Jusqu'à présent le complexe d'El Hadjar était détenue à 70% par ArcelorMittal Annaba et à 30% par Sider.

Le nouveau pacte d'actionnaires sera signé dans les prochains jours, indique la même source. Le plan de développement d'El Hadjar prévoit la modernisation de la filière fonte du complexe par la rénovation complète du haut-fourneau et des installations de préparation matière, acieries et laminoirs existants.

Il comprend également la construction d'une nouvelle filière électrique (four électrique et coulée continue billettes) ainsi que le renforcement des capacités en aval avec l'implantation d'un nouveau laminoir de rond à béton et de fil machine d'une capacité de 1 million de tonnes. L'accord comprend aussi un plan important de développement des ressources humaines. ArcelorMittal relève par ailleurs que ce plan d'investissement est adossé à un pacte de stabilité sociale qui a été signé avec les partenaires sociaux.

L'investissement permettra à ArcelorMittal Annaba «de mieux répondre à la demande intérieure croissante sur les produits sidérurgiques et de contribuer positivement à l'objectif du gouvernement de promouvoir l'autosuffisance en acier», souligne le communiqué.

«Nous sommes satisfaits de cet accord stratégique conclu avec Sider avec qui nous entretiens d'excellents rapports de collaboration. Cet accord permet à ArcelorMittal de renforcer son engagement à jouer un rôle clé et à long terme en Algérie sur le marché des produits sidérurgiques compris dans les mines», a déclaré Michel Wurth, membre de la direction générale du groupe ArcelorMittal et directeur mondial des produits longs, cité dans le communiqué.

SIDÉRURGIE

El Hadjar de nouveau sous le contrôle de Sider

En augmentant à 51% sa participation au capital du complexe d'El Hadjar, le groupe public Sider vient de reprendre le contrôle du fleuron de l'industrie nationale qu'il compte relancer après l'échec de sa cession en 2001 au numéro un mondial de la sidérurgie ArcelorMittal.

La prise du contrôle par Sider, confirmée lundi par ArcelorMittal via un communiqué, a été déjà annoncée à la mi-septembre par le Premier ministre Abdelmalek Sellal qui avait promis «une avancée (sur le dossier) qui permettra à l'Etat de détenir 51%, au dinar symbolique». Les deux partenaires viennent de finaliser un accord stratégique portant sur un plan d'investissement de 763 millions de

COMMERCE

Benbada appelle les différents acteurs à promouvoir les marchés de gros

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a appelé hier à Alger les différents acteurs des marchés de gros à ne ménager aucun effort en vue de promouvoir ces structures et de combler les lacunes relevées dans ce domaine pour le développement du secteur du commerce et la garantie de prestations de qualité au profit des citoyens.

Le ministre a souligné, dans une allocution prononcée lors de l'ouverture d'une journée d'évaluation sur la gestion des marchés de gros de fruits et légumes, la nécessité de réaliser de nouveaux marchés de gros des fruits et légumes qui répondent aux normes internationales, soulignant le grand manque enregistré en Algérie en matière d'offre liée aux espaces commerciaux.

La garantie de marchés opérationnels et adaptés passe par l'évaluation de la situation actuelle, la coordination entre les différents acteurs dans ce domaine et la propositions d'alternatives, à travers un constat sur le terrain de la situation des marchés et des pratiques commerciales en vigueur, a précisé le ministre.

Le manque flagrant d'infrastructures adaptées pour la vente de fruits et légumes et leur mauvaise gestion ont mené à la saturation de ces marchés, sans oublier ceux qui ne répondent pas aux normes internationales, a affirmé M. Benbada.

La majorité des marchés connaissent «une situation déplorable» marquée par l'absence ou la vétusté du tissu urbain, l'impraticabilité des routes au niveau des marchés, l'absence d'éclairage public à leur niveau, des chambres froides en panne,



l'absence d'un système adéquat d'évacuation des eaux usées et des moyens de sécurité, outre la relation ambiguë entre le gérant et les usagers du marché et le non-respect des règlements en vigueur.

Le ministre a évoqué le lancement d'un programme d'urgence pour combler les lacunes actuelles et répondre aux besoins urgents, soulignant que son département ministériel avait lancé une opération de réhabilitation de 32 marchés de gros de fruits et légumes et 273 marchés de détail. 715 marchés de proximité, en cours de réalisation, seront réceptionnés fin 2013, tandis que 238 autres seront réalisés en 2014, a-t-il annoncé.

Face au manque flagrant de marchés de gros répondant aux normes internationales, le ministère du Commerce a créé l'entreprise publique Magros, qui a lancé un programme d'urgence pour la réalisation de marchés de gros de fruits et légumes entre 2013-2016, outre la création de marchés de gros pour le bétail, a-t-il indiqué. Huit grands projets seront réalisés au niveau national pour la création d'espaces

commerciaux de vente de gros en vue de combler les lacunes en matière d'infrastructures commerciales aux normes internationales et l'amélioration de la distribution des produits agricoles frais.

Ces projets concernent les wilayas d'Aïn Defla, Mascara, Sétif, Ouargla, Mila, Djelfa, Guelma et Biskra. Des équipes spéciales seront constituées pour le contrôle de la gestion de ces espaces et le respect des normes internationales lors de leur aménagement, a affirmé M. Benbada, soulignant que les agents devant constituer ces équipes sont actuellement en formation. Concernant les mesures réglementaires, le ministre a rappelé la promulgation de deux textes de lois relatifs au décret exécutif n°12-111 du 6 mars 2012 définissant les conditions de création et d'aménagement d'espaces commerciaux et de la pratique d'activités commerciales, outre le décret exécutif n°13-111 du 18 mars 2013 définissant les conditions de la pratique de l'activité de mandataire grossiste de fruits et légumes.

Ces textes constituent les principales mesures prises par le ministère du Commerce pour la réhabilitation de ces espaces, à travers la recherche d'un nouveau cadre réglementaire leur garantissant une bonne gestion, a-t-il précisé. Les textes suscités ont été joints de deux types de cahier des charges, l'un définit la relation entre le propriétaire et le gérant et le second définit la relation entre le gérant et le mandataire grossiste, des points de vue droits et devoirs, a-t-il ajouté.

Les pays du Sud appellés à repenser leurs relations

Les participants à la rencontre sur le thème «Le Sud, quelles alternatives?» ont appelé, hier à Alger, à repenser les relations entre pays du Sud et à unir leurs actions pour des alternatives à même de contrecarrer la «pensée unique» imposée par le néolibéralisme. Ils ont exhorté les pays de l'hémisphère sud de la planète à réorganiser et à approfondir leurs relations et actions pour sortir de l'emprise de la pensée unique du système du néolibéralisme «prédateur», lequel «détruit» les relations sociales.

Intervenant à l'occasion de cette rencontre qui abrite la Bibliothèque nationale d'Algérie du 25 au 30 septembre, l'universitaire et économiste sénégalais Cherif Salif SY a cité l'exemple de son pays où «le système de libéralisation a détruit les filières agricoles, paupérisant ainsi davantage les populations rurales».

En ce sens, il a estimé que l'agriculture au Sénégal et en Afrique devait apporter une valeur ajoutée. Or, a-t-il fait observer, les pays africains «sont pris dans l'engrenage des institutions financières internationales qui dictent des plans d'ajustement structurels profitant beaucoup plus au néolibéralisme». A ce propos, les participants ont préconisé, au cours de leurs interventions, de «ne plus laisser les institutions internationales penser et décider à la place des pays du Sud», car «il y va de leur souveraineté», ont-ils souligné. Abondant dans le même sens, l'universitaire mexicain, Pavel Blanco, a indiqué que le néolibéralisme a déstructuré l'agriculture et les relations sociales, «ce qui a encouragé la corruption, soutenue par les narcotrafiquants au sud du Mexique».

Pour sa part, l'économiste et sociologue marocaine, Hassina

Drissi-Chalbi a estimé que les élites du Sud «ont une grande responsabilité» en ce sens qu'elles doivent susciter un débat sur l'économie spéculative, imposée par le néolibéralisme».

Pour cette consultante au sein des organisations internationales, ce débat doit aboutir à des «alternatives à l'économie spéculative en repensant le système de production et de consommation des pays du Sud». Elle a suggéré, pour les pays musulmans, l'alternative de la «finance islamique» basée sur «la régulation de la finance, la réduction des risques et la suppression des surprises qui incitent à la consommation».

Toutefois, elle a relevé que «l'échec» de l'islam politique n'a pas permis à la finance islamique de se développer et d'aller vers un nouvel ordre économique alternatif au néolibéralisme, citant, à cet effet, l'exemple de la Turquie et de l'Indonésie. La rencontre «Le Sud, quelles alternatives?» entre dans le cadre de la célébration du 50^e anniversaire de l'indépendance. Elle réunit des penseurs de 25 pays, engagés et connus pour leurs publications et leur rôle d'animateurs de centres de recherches «influentes».

La rencontre est organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AAC), les éditions APIC et le ministère de la Culture, en collaboration avec le Forum mondial des alternatives (FMA) et le Forum du tiers-monde (FTM). Elle intervient à un moment de questionnements théoriques pressants sur l'avenir du monde, dans des directions associant le progrès social, l'invention des formes de la démocratisation et l'affirmation des souverainetés nationales, relèvent ses organisateurs.

dollars, destiné à développer le complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba) et les deux mines de Ouenza et de Boukhadra, précise un communiqué d'ArcelorMittal. Le plan d'investissement qui vise à redresser le complexe qui s'est fortement dégradé ces dernières années, sera financé par apports en fonds propres des actionnaires ainsi que par le recours au financement bancaire, selon les précisions du géant mondial de l'acier.

Il a pour objectif aussi de doubler la production du complexe à 2,2 millions de tonnes par an en 2017. En 2012, le complexe racheté à 70% en 2001 par l'indien Ispat, du géant mondial de l'acier Mittal, n'a produit

que 580.000 tonnes et a subi de surcroit une perte de 33 millions de dollars. Cette contre-performance a été enregistrée dans un contexte économique porteur et une demande d'acier très dynamique sur le marché algérien qui importe pour 10 milliards de dollars de produits sidérurgiques par an.

La filiale algérienne d'ArcelorMittal confrontée en 2012 à des difficultés financières n'a pas réussi à atteindre l'objectif de 700.000 tonnes de production qu'elle s'est fixé avec son partenaire Sider et a été loin d'un million de tonnes produite par le groupe algérien avant l'entrée d'ArcelorMittal dans le capital du complexe en 2001.

Le plan d'investissement retenu à cet

effet prévoit la modernisation de la filière fonte du complexe, la construction d'une nouvelle filière électrique et l'implantation d'un nouveau laminoir de rond à béton. Il fait partie également d'un programme de redressement du secteur de la sidérurgie que l'Algérie a lancé pour fédérer tous les projets sidérurgiques autour d'un objectif stratégique à savoir atteindre l'autosuffisance en acier. L'investissement permettra à ArcelorMittal Annaba «de mieux répondre à la demande intérieure croissante sur les produits sidérurgiques et de contribuer positivement à l'objectif du gouvernement de promouvoir l'autosuffisance en acier», souligne le communiqué d'ArcelorMittal.

SELON UN BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

10 décès et 105 blessés sur les routes en 2 jours

Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 105 autres ont été blessées dans 15 accidents de la circulation survenus durant la période du 26 au 28 du mois courant à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.



• 2 enfants et un adolescent emportés par la crue d'oued Illizi

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec quatre (4) personnes décédées et 12 autres blessées, suite à deux accidents de la circulation enregistrés. A cet effet, 2 personnes sont mortes et 12 autres ont été blessées suite au renversement d'un bus au niveau de la commune de Tizi-Nebchar. Par ailleurs, 02 autres personnes ont trouvé la mort dans la commune de Sétif suite à la chute d'un conteneur, d'un camion semi-remorque, sur une voiture au niveau de l'autoroute Est-Ouest.

En outre, les agents de la Protection civile ont effectué durant cette période plusieurs interventions pour procéder à l'extinction de vingt (20) incendies de forêt ayant causé des pertes estimées à 80 ha de forêts, 5 feux de maquis avec 11 ha de dégâts et 23 autres incendies de récoltes ayant causé la perte de 2325 arbres fruitiers, 3 600 bottes de foin et 200 pâmières, ajoute le communiqué.

Concernant le dispositif de surveillance des plages, les éléments de la PJ ont effectué durant cette période 74 interven-

tions sur 369 plages autorisées à la baignade ce qui a permis de sauver de la noyade 110 personnes et la prise en charge médicale de 36 autres dans différents postes de surveillance.

Par ailleurs, la Protection civile a déploré la mort de deux (2) jeunes enfants âgés de 4 et 9 ans, ainsi que d'un adolescent de 17 ans, emportées par la crue d'oued Illizi, suite à des fortes précipitations (orage) enregistrées au niveau de cette wilaya depuis le 24 septembre dernier.

TIZI-OUZOU

Les déchets ménagers envahissent les espaces publics

K.N.A

Selon les statistiques officielles, il existe quelque 1300 décharges sauvages dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Mais, en sillonnant les routes, les villages et les divers centres urbains et chefs-lieux, on constate aisément que les chiffres sont dérisoires. Il existe peut-être le double de ce que les autorités locales reconnaissent. Les villages et les villes croulent sous les pouilles.

Pourtant, la volonté manque chez les responsables locaux, à leur tête le wali, de venir à bout de ce phénomène qui défigure le paysage de la région. Pour ce faire, la mairie de Tizi-Ouzou, dans un

passé récent, a signé un accord de partenariat avec une entreprise française mais le projet reste encore dans les tiroirs. Aujourd'hui, les odeurs nauséabondes sortent des recoins de rue. Les ordures s'entassent à même les trottoirs.

Pis encore, les déchets ménagers ne se limitent pas uniquement aux grands centres urbains.

Les villages sont défigurés par les rejets non récupérés par les services de la voirie communale. Les places des villages, les fontaines naturelles, les abords des routes et même les rivières et les forêts ne sont pas épargnés. Les ordures envahissent jusqu'aux lieux normalement protégés par les lois. Il se commet un crime.

Selon des voix au fait du dossier, les choses ne sont pas aisées pour les services concernés. Dans un passé récent, le responsable de la voirie, avec la collaboration d'un bureau d'études allemand, a esquissé un véritable plan de redressement de ce service et son rajeunissement. Djamel Cherñai avait en effet dressé un bilan sombre et prouvé l'incapacité de la voirie à relever le défit d'une ville propre. Mais jusqu'à hier, la ville de Tizi-Ouzou demeure encore l'une des villes les plus sales en Algérie.

En fait, cet état de fait n'est pas dû au manque de moyens. Bien au contraire, toutes les communes et tous les villages ont été dotés de bacs roulants de dernière génération. Les

camions assurant la collecte sillonnent les villages régulièrement mais les déchets continuent de s'entasser à un rythme effréné.

Enfin, il est à signaler que cette situation crée des conflits entre les familles voire même entre les villages. L'entassement des ordures cause des désagréments qui provoquent des rixes entre voisins. Cela sans parler des conflits qui conduisent souvent les populations à fermer les routes et les sièges de la mairie. Tout récemment la mairie de Boudjima a été fermée pendant quinze jours par des habitants d'Afrir en colère à cause de l'arrêt décidé par les élus de collecter les ordures qui envahissent les villages de la commune.

E L K H R O U B :
Saisie de 25 quintaux de tabac à chiquer contrefait

Intervenant dans le cadre de la lutte contre la fraude et la contrefaçon, les éléments de la sûreté de daira d'El-Khroub, ont saisi au cours de cette semaine, près de 25 quintaux de tabac à chiquer contrefait et quelque 50 000 petits sachets devant servir à l'ensachage de ce tabac, produit clandestinement et sans le respect d'aucune norme de fabrication, a indiqué dans un communiqué, la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Agissant sur la base de renseignements ayant trait à l'exercice d'un individu à une activité commerciale illégale, à savoir la fabrication de tabac à chiquer dans un atelier clandestin, les forces de police ont installé un point de contrôle inopiné à l'entrée de la ville d'El-Khroub qui a permis l'interception d'un véhicule abord duquel se trouvait le suspect présumé âgé de 22 ans. L'intuition des policiers s'est révélée juste puisque l'inspection du véhicule s'est soldée par la découverte de 25 quintaux de tabac à chiquer et 50 000 sachets devant servir pour l'ensachage.

TISSEMSILT Les jeunes réclament l'ouverture de la salle omnisports

Les jeunes et les moins jeunes de la commune d'Ammani réclament l'ouverture de la salle omnisports achevée depuis plusieurs mois. Dans la foulée, les contestataires demandent aussi la construction d'une piscine municipale et un terrain de jeux pour pratiquer les activités sportives. Même les parents de ces jeunes citoyens de la commune de Ammani, demandent pour leurs enfants un lieu de loisir, un terrain de jeux, un stade et l'ouverture la salle omnisports. Parmi ces chefs de famille, un père a déclaré à notre journal qu'il «préférerait voir son fils pratiquer les activités sportives plutôt que de perdre son temps et devenir la proie des fléaux sociaux comme la consommation de drogue et du tabac qui mènent obligatoirement au vol et à la délinquance. Selon les jeunes protestataires, le maire d'Ammani a déclaré sur les ondes de radio de Tissemsilt, que le dossier de la salle omnisports se trouve au niveau du DJS de Tissemsilt pour lui trouver une solution.

Ould Sidi Amar

BOUMERDÈS : Un véhicule volé, rapidement récupéré grâce au 15-48

Les éléments de la sûreté de wilaya de Boumerdès ont récupéré dernièrement, en un temps-record, un véhicule volé, grâce à une communication reçue par le biais du numéro vert de la police (15-48), a indiqué dans un communiqué, la Direction générale de la Sûreté nationale. Selon la DGSN, l'affaire remonte à la semaine dernière, lorsque les services opérationnels de la sûreté de wilaya de Boumerdès, ont reçu un appel téléphonique d'un citoyen, les informant avoir été victime d'une agression suivie du vol de son véhicule au niveau de la RN5. Aussitôt informées, les forces de police ont installé un point de contrôle à la cité du 1^{er} Novembre (Ouled Moussa), ce qui a permis l'interception du véhicule et l'arrestation de l'auteur présumé du vol.

Après la formalisation de la procédure judiciaire, l'individu arrêté a été présenté devant le procureur de la République qui a ordonné sa mise en détention provisoire.

OUARGLA Démantèlement d'une bande spécialisée dans le vol d'articles électroménagers

Une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol d'articles électroménagers a été démantelée et une bonne partie des objets volés récupérée, a-t-on appris hier auprès des services de police à Ouargla. Neuf individus, originaires de différentes régions du pays, et dont deux sont encore en fuite, constituent cette bande impliquée dans le vol de 90 appareils électroménagers, dont 51 climatiseurs, 13 téléviseurs à écran plat, 9 cuisinières et 7 machines à laver, a précisé le chef de la troisième sûreté urbaine de Ouargla, le commissaire Nouar Chergrouche.

La majeure partie des objets volés à un opérateur économique privé, et un véhicule servant au transport de cette marchandise, ont été saisie par les services de police et estimés à 9,64 millions de DA, a-t-il précisé en signalant que l'une des personnes impliquées n'est autre que le gérant du commerce cible de ce forfait.

Les investigations et les perquisitions menées dans le cadre de cette affaire ont permis aussi de découvrir chez un des mis en cause une quantité de kit traité estimée à 304,5 grammes, selon le même officier de police. Les mis en cause seront déférés dans le courant de cette journée devant la justice, a-t-il signalé.

APS

INDE : 60 morts après l'effondrement d'un immeuble à Bombay



Le bilan de l'effondrement de l'immeuble de Bombay est passé dimanche à 60 morts et les sauveteurs ont cessé la recherche des corps, a annoncé un responsable indien.

«Le bilan est désormais de 60 morts et nous avons arrêté la recherche des corps dans les gravats», a précisé à la presse le commissaire de police adjoint Tanaji Ghadge. Le bilan précédent était de 45 morts.

Les équipes de secours ont pu retirer 33 survivants des décom-

bres de l'édifice écroulé vendredi à l'aube, dont certains sont gravement blessés. Au moment du drame, entre 83 et 89 personnes se trouvaient dans le bâtiment où vivaient des employés de l'administration locale et leurs familles.

Selon un porte-parole de la municipalité de la ville, les résidents de l'immeuble, construit il y a une trentaine d'années, ont été invités à l'évacuer il y a quelques mois car menaçant ruine.

La presse locale fait état de l'arrestation d'une personne pour avoir fait des travaux au rez-de-chaussée de l'immeuble avant la catastrophe.

Selon la police citée par des médias locaux, des travaux de rénovation conduits par une entreprise de décoration seraient à l'origine de l'effondrement de l'immeuble.

INDONÉSIE :

28 morts et plusieurs disparus dans le naufrage d'un bateau de migrants

Au moins 28 personnes ont péri, et de nombreuses autres sont portées disparues, après le naufrage d'un bateau transportant des migrants du Moyen-Orient, qui se rendaient en Australie pour y demander l'asile, indique un nouveau bilan des autorités indonésiennes. Un précédent bilan faisait état de 21 morts, principalement des enfants.

«Nous avons trouvé sept corps supplémentaires après des recherches sur la côte ce matin, six adultes et un garçon», a indiqué le chef de la police de la région d'Agrabinta, sur l'île de Java, au large de laquelle le bateau a sombré vendredi.

Quelque 120 personnes avaient pris place dans le bateau, a-t-il ajouté, précisant que 25 rescapés adultes avaient été secourus.

Les naufragés souhaitaient se rendre sur l'île australienne de Christmas pour y demander l'asile. Les rescapés sont originaires de Jordanie, du Liban et du Yémen, selon le policier.

Les eaux indonésiennes sont souvent empruntées par des réfugiés en route pour l'Australie, majoritairement en provenance d'Afghanistan, d'Iran et du Sri-Lanka.

GRÈCE :

Plusieurs députés néo-nazis grecs poursuivis en justice

La justice grecque a engagé samedi des poursuites «pénales» contre le dirigeant du parti néonazi grec Aube dorée et quatre autres députés de cette formation arrêtés dans la journée, a indiqué une source judiciaire.

Le fondateur et leader d'Aube dorée Nikos Michaloliakos ainsi que quinze autres membres du parti arrêtés samedi seront poursuivis pour «participation à une organisation criminelle» et «désertion» de cette organisation (contre Michaloliakos).

La présentation des mis en cause aux deux juges d'instruction désignés pour suivre ce dossier doit intervenir dans les

cinq jours, précise-t-on de source judiciaire.

C'est à ces juges qu'il reviendra de se prononcer sur l'éventuelle inculpation des députés et membres d'Aube dorée interpellés. En attendant leur comparution, tous les députés arrêtés restent détenus.

Le chef de détention illégale d'armes a également été retenu au regard de plusieurs saisies intervenues dans la journée chez les suspects, dont le dirigeant d'Aube dorée. Selon une source judiciaire, l'enquête menée depuis une semaine par la Cour suprême grecque a permis de rassembler des charges qui permettent de quali-

fier le parti Aube dorée d'«organisation criminelle». La Cour Suprême a été chargée d'enquêter sur le meurtre, il y a dix jours, d'un musicien antifasciste pognardé dans la banlieue d'Athènes par un membre d'Aube dorée qui a reconnu les faits.

Ce meurtre a bouleversé la Grèce et provoqué au sein de l'exécutif, longtemps accusé de complaisance vis-à-vis des néonazis, un sursaut de pugnacité contre les membres de ce parti soupçonnés de nombreuses exactions, notamment contre les étrangers, et qui est entré au parlement en juin 2012 en faisant élire 18 députés.

RDC : 375 kilos de coltan découverts avant leur passage frauduleux au Rwanda

Les services de douane de Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo, ont arrêté jeudi une cargaison de 375 kilos de coltan, un minerai précieux, évitant ainsi qu'elle ne soit frauduleusement expédiée au Rwanda, a-t-on indiqué samedi de source officielle.

Jeudi à la «grande barrière», l'un des postes-frontières entre la RDC et le Rwanda, la douane a arrêté une jeep qui allait à Gisenyi (au Rwanda) car «ils ont constaté qu'il n'y avait que le chauffeur à bord mais que les pneus étaient aplatis», a expliqué le ministre des Mines de la province du Nord-Kivu, Jean Ruyange.

Le lendemain, «ils ont constaté au niveau du châssis des travaux inhabituels, ont enlevé la plaque métallique et ont découvert une quantité de coltan d'environ 375 kilos», a poursuivi M. Ruyange.

Il a annoncé que le chauffeur était interrogé et qu'une enquête était en cours pour déterminer la provenance du minerai et si des cargaisons ont déjà passé la frontière.

Il a déploré que les «traudeurs développent une intelligence macabre pour détourner l'attention de nos services».

«On a eu beaucoup de cas où ils vident le réservoir, le remplissent de minerais et trouvent un autre système d'alimentation en carburant. Ils prennent aussi des bidons de 20 litres utilisés pour recueillir de l'eau. La RDC dispose d'importantes réserves de pétrole, de cuivre, ainsi que de coltan ou de cassitérite, très recherchées dans la haute technologie - et dont l'extraction alimente nombreux groupes armés actifs dans l'est du pays. Elle possède aussi de l'or et des diamants.

A plusieurs reprises, Kinshasa a accusé le Rwanda de soutenir la rébellion Mouvement du 23 mars (M23), active au Nord-Kivu depuis mai 2012, et de le financer avec des minerais congolais. Kigali a toujours démenti soutenir ce groupe armé. En novembre 2011, le Rwanda a remis à la RDC plus de 80 tonnes de cassitérite, de coltan et de wolframite, introduits frauduleusement chez lui depuis le Nord-Kivu.

APS

EGYPTE : 14 morts dans un accident de la route



Au moins 14 personnes ont péri dans un accident de la route samedi près de la ville d'Ismaïlia, sur le Canal de Suez, selon des sources médicales.

L'accident a été provoqué par la collision d'un camion et d'un minibus, ont-ils ajouté sans autres précisions.

L'Egypte connaît régulièrement de graves accidents routiers ou ferroviaires dus à une circulation anarchique, des véhicules vétustes, des routes et des voies ferrées mal entretenues et peu surveillées.

MÉLANOME AVANCÉ

Une survie pouvant atteindre dix ans grâce à l'ipilimumab

L'ipilimumab, un médicament anticancéreux destiné au traitement des mélanomes au stade avancé, peut permettre des survies chez certains patients allant jusqu'à dix ans, selon une étude rendue publique samedi à Amsterdam.

Ils ont découvert un taux médián de survie de 11,4 mois, mais une évolution nettement plus favorable pour environ un cinquième d'entre eux: trois ans après le début du traitement, 22% étaient toujours vivants, et 7 ans après, ils étaient encore 17%.

La survie la plus longue a atteint 9,9 ans. Selon le Dr Hodi, l'allongement de la survie était indépendant des doses de traitement reçues ou de l'existence de traitements associés.

Cette étude montre clairement que l'ipilimumab peut permettre de contrôler durablement la tumeur chez des patients atteints de mélanome métastatique», a commenté pour sa part le Dr Alexander Eggermont, directeur général de l'Institut de cancérologie Gustave Roussy (IGR).

L'ipilimumab bénéficie en France d'une autorisation temporaire d'utilisation (ATU) dite de cohorte, c'est-à-dire qu'il est réservé à un groupe de patients

NIGER :

42 morts, 100 disparus dans un naufrage

Quarante-deux personnes sont mortes et une centaine d'autres sont portées disparues suite au naufrage d'un bateau surchargé vendredi sur le fleuve Niger, dans le centre du Nigeria, a annoncé samedi l'agence de secours locale.

«Pour l'instant, nous avons perdu 42 personnes et 100 sont portées disparues», a déclaré à l'AFP Mohammed Shaba, président de l'Agence

des situations d'urgence de l'Etat du Niger. Il a décrit ce naufrage comme «le pire accident» qu'ait connu cet Etat ces dernières années.

Il a précisé que le bateau, qui transportait environ 150 personnes, s'était «brisé en deux» après avoir quitté le village de Malilli. Des équipes étaient sur place, recherchant d'autres corps dans le fleuve. Selon M. Shaba, le bateau transportait, en fort surnombre,

des commerçants et des biens que ces derniers avaient achetés au marché de Malilli.

Tout en dénonçant la «surcharge» comme cause première du chavirement, il a estimé que les fortes eaux qui agitaient le fleuve avaient pu jouer un rôle, surtout après une saison très pluvieuse.

Le Nigeria a connu de fortes inondations ces dernières années.

LA MOUBAYYAÂ DE L'EMIR ABDELKADER UN ACTE DÉCISIF

C'est le 27 novembre 1832, au pied du Derdara, arbre séculaire dans la plaine de Ghris, que le jeune Abd el-Kader fut porté à la tête de la résistance contre la pénétration française et contre laquelle il avait déjà combattu aux côtés de son père Mohieddine au lendemain de la prise d'Oran. Depuis cette date, le jeune chef – il n'avait que 24 ans – mènera la lutte sur plusieurs fronts. Grâce à son courage et à son intelligence, il combattrra 15 ans durant une armée dix fois plus puissante au plan des effectifs et nettement plus forte au plan matériel de guerre.

Par Amar Belkhodja (*)

En habile stratège, il opposera à la horde coloniale les méthodes de la guérilla dont il sera d'ailleurs un célèbre précurseur. Ce grâce à quoi il remportera d'éclatantes victoires sur l'ennemi. La prodigieuse mobilité de ses troupes irrite les officiers de l'armée française qui, pour vaincre et affaiblir le vainqueur du Mactâa, décrireront l'impitoyable et dévastatrice politique de la terre brûlée. En 1847, le pays est complètement ruiné. Les massacres de tribus ne se comptent plus. La poursuite de la lutte est vainue. «Cet homme (Abdelkader), réduit à fuir de montagne en montagne, de douar en douar pour continuer la lutte désespérée, ne s'est jamais laissé aller à aucun petit moyen. S'il a été vaincu, c'est le moindre titre de gloire pour les tout-puissants vainqueurs... que pour lui-même qui a su accepter la défaite avec la dignité qui sied à un héros malheureux», nous dira Kateb Yacine dans une bien émouvante conférence qu'il donnera à Paris en 1947 alors qu'il n'avait que 15 ans.

L'acte d'allégeance du Derdara sera décisif dans la vie d'un homme d'un génie exceptionnel. Le guerrier infatigable, dont la stratégie inspirera plus tard les mouvements d'indépendance, s'attellera en même temps à fonder un Etat national moderne qui fonctionnera selon deux critères très chers à l'Emir Abd el-Kader qui désirait gouverner un Etat fort et stable et c'est en harmonisant ces deux principales conditions que son étiole brillera de tous ses éclats. Ce fonctionnement impliquait des hommes. C'est dire que l'Emir, dans son magnifique état de bâtisseur d'Etat, était entouré de cadres probes et compétents, aimés et respectés de leur peuple. Bouahmadi et Ben Allal furent certainement les plus prestigieux des khalifas qui ont servi avec admiration fidélité l'Emir Abd el-Kader.

Une administration juste, sévère et efficace, voilà ce qu'auraient retenu les chroniqueurs de l'époque. C'est dire que l'Emir Abd el-Kader jouissait à la fois d'une grande estime et d'une grande autorité pour qu'il parvienne à gouverner alors que son peuple se trouvait en état de guerre. Quand l'équité est à la base de toute entreprise, la société ne peut être que respectueuse des institutions. Faire face à un envahisseur enclin à anéantir tout sur son passage, mettre en place les institutions d'un Etat moderne, cela supposait la réalisation d'un drapeau. Ce n'était pas chose aisée quand on sait que les Turcs, après la capitulation, nous auront légué des structures archaïques et une société qui nous rappelle l'Europe médiévale des nerfs et des seigneurs.



Les Turcs avaient subdivisé la société de la même manière puisque les tribus Makhzen étaient avantagées par rapport aux tribus dites «Râyya» inférieures hiérarchiquement. Parallèlement, des familles maraboutiques exploitaient sans pudeur des tribus dites «khoudam» siédi «flène» ou «feltène». Une tâche ardue pour l'Emir Abd el-Kader que de démolir des structures désuètes qui paralyisaient la société algérienne et freinaient son évolution. D'ailleurs beaucoup de chefs féodaux contestèrent l'autorité de l'Emir Abd el-Kader et se rangèrent du côté français pour garder des priviléges et une parcelle de pouvoir sur des tribus auxquelles le fondateur de l'Etat algérien promettait la libération politique et sociale.

Le vaillant guerrier, jaloux de sa patrie, fut contraint de lever son sabre contre les Bouakaz, les El-Aribâts, les Mokhfî, une équipe de tribus dont le plus haineux fut Mustapha Ben Smâïl, ancien par la volonté de jeune Abd el-Kader dont les capacités de réunification se concrétisaient tous les jours sur le terrain. «Homme de plume et d'épée, seul chef capable d'unifier les tribus pour s'élever au stade de la nation si les Français n'étaient venus briser net son effort», nous dit encore une fois Kateb Yacine dans Nedjma.

Nous sommes-nous véritablement inspirés de l'œuvre de l'Emir Abd el-Kader en matière de restauration de l'Etat national ? Certainement pas. La survie des régimes et l'ivresse du pouvoir supplanteront la construction d'un Etat fort, qui survivrait aux hommes, qui devrait survivre

aux hommes et à leurs ambitions. Nous avions tourné le dos aux enseignements de l'Emir Abd el-Kader, victimes de notre prétention, mais victimes de notre ignorance et coupables de notre mépris de l'Histoire.

Grand stratège militaire, précurseur de la guérilla, diplomate loyal et émérite, innovateur des lois en faveur des prisonniers de guerre, hostile aux instincts sanguinaires, unificateur des tribus entières derrière un même drapeau et au sein d'un même combat, l'Emir Abd el-Kader aura été aussi le précurseur d'une nahda dont le flambeau sera plus tard porté par le courant des Djamel Eddine El-Afghani, Mohamed Iqbal, Ali El Hammami, El Baroni...

Grand protecteur des livres et des manuscrits, l'Emir Abd el-Kader terminera son existence dans la médiation, l'enseignement et l'écriture. Fervent disciple de Sidi Abd el-Kader El-Djilani et d'Ibn El-Arabi, Abd el-Kader fortifiera la pensée universelle et musulmane par de nombreux écrits qu'il nous faudra sans cesse redécouvrir... Victime de mille et une trahisons et de mille et une calomnies tant par les conquérants français que par ses propres compatriotes, l'Emir Abd el-Kader demeurera pour nous un éternel méconnu. A moins que... à moins que nous décidions un jour d'assainir nos esprits de préjugés et de réflexes, que des auteurs pernicieux nous auront inoculés, afin que nous enterrions de nos propres mains notre histoire nationale et en même temps un illustre personnage dont la dimension déborde sur d'autres contrées. Une

fondation pour faire connaître la vie et l'œuvre de l'Emir. Crée en 1991, la Fondation Emir Abd el-Kader a résolu de combattre le silence qui est fait autour d'un homme qui a marqué son siècle. Les objectifs de la Fondation sont grandioses et mériteraient d'être soutenus par les institutions officielles. Car s'ils sont menés à terme, nous sommes convaincus que les résultats illumineraient le paysage politique et socioculturel d'apports instructifs et combleraient les déficits de la conscience nationale, sujette à tous les affronts et à toutes les boursouflures.

Parmi ces objectifs, la Fondation s'attache à faire connaître la vie et l'œuvre de l'Emir Abd el-Kader par la recherche, la création artistique et la production scientifique. Dans ce contexte, la Fondation vient tout récemment d'octroyer cinq bourses d'études et l'institution d'un prix pour la meilleure recherche. La construction d'un fonds documentaire relatif à l'œuvre de l'Emir Abd el-Kader, la création d'une revue périodique, l'édition des œuvres littéraires et scientifiques de l'Emir, la collecte et/ou l'inventaire des manuscrits et archives privées, nationales ou internationales figurent parmi les autres objectifs de la Fondation. Un tel programme exige des moyens conséquents et une volonté des institutions officielles de l'Etat auxquelles il incombe la prise en charge d'un patrimoine, dont le caractère est national. Pour l'heure, les membres de la fondation se «démènent comme ils peuvent» pour défendre l'intégrité de la mémoire et de la personne-

alité de l'Emir Abd el-Kader contre la falsification, l'injure, la profanation ou la récupération, de même que la Fondation ne cesse de proposer l'institution du 27 novembre comme journée de la résistance populaire, qui sera célébrée au même titre que toutes les autres dates, un vœu si cher au regretté maître Ferhat M'hamed, président fondateur de la Fondation Emir Abd el-Kader. Car, n'est-ce pas un sacrilège que le symbole de l'unité nationale et du combat anticolonial ne soit pas célébré ? Il faudra admettre que l'effacement de la mémoire compte aujourd'hui parmi les principales causes de nos tourments. La même préoccupation est valable pour la Fondation du 8-Mai-1945, date du martyrologue algérien, non célébrée officiellement. La méconnaissance et l'oubli de notre passé sont un phénomène qui détruit notre personnalité et nous livre à tous les égarements et aventurisme. Nous vivons des moments déplorables. Ceux de cet individu qui a la chance de disposer d'une malle bourrée de vêtements et qui choisit de marcher nu.

Alors n'importe qui s'empessa de lui mettre n'importe quoi, feignant de cacher une nudité combien compromettante. Alors, de grâce, un peu de pudeur et enfilons nos habits authentiques. Les nôtres. (*L'Emir Abd el-Kader – Nisultan ni imam* – Ed. Alpha. Alger 2007).

A.B.
(*) Journaliste-auteur,
membre fondateur de la Fondation Emir Abd el-Kader

Un bain de soleil pour faire le plein de vitamine D

Cette curieuse vitamine, qui est en fait une pro-hormone, est peu présente dans l'alimentation.

Notre peau en synthétise les deux tiers sous l'action du soleil. Or, la vitamine D joue un rôle fondamental pour notre santé.

Comment faire le plein de vitamine D ?

On sait depuis longtemps que la vitamine D est importante pour la santé des os. Sans elle, on aurait beau manger des tonnes de calcium, notre organisme ne le retenirait pas. Une analyse publiée en 2009 a confirmé qu'un apport correct permettait de réduire d'au moins 20% le risque de fracture dû à l'ostéoporose après 65 ans. À côté de ce rôle dans la minéralisation, elle semble nous protéger dans de très nombreux domaines. La quantité de rayonnements UV nécessaire à notre équilibre biologique est bien inférieure à celle à laquelle nous nous exposons. Par chance, la vitamine D se stocke plusieurs mois dans le foie et dans la graisse. Pour recharger durablement nos réserves, il suffit de s'exposer dix ou quinze minutes au soleil, chaque jour, mais sans protection ni à travers une vitre, pour que les rayons UVB parviennent à notre peau.

Pas d'immunité sans vitamine D

La vitamine D contribuerait à la force musculaire et permettrait de réduire les douleurs des règles. Surtout, elle jouerait un rôle fondamental dans notre système immunitaire. De nombreuses études ont démontré qu'elle aide à résister aux infections respiratoires. «Une expérience menée au Canada a, par exemple, prouvé que lorsqu'on supplémentise les écoliers, ils souffrent moins souvent de grippe et d'asthme», relève le Dr Brigitte Houssin, auteure de «Soleil, mensonges et propagande». Selon de récents travaux, elle pour-



rait aider à résister au VIH et diminuer le risque de transmission mère-enfant.

D'autres études pointent une relation avec des maladies auto-immunes. Les personnes atteintes de rhumatismes inflammatoires ou de maladie de Crohn sont souvent carencées en vitamine D. De même que celles qui souffrent de lupus érythémateux, de sclérose en plaques et même d'allergie. «Une étude est en cours pour la

sclérose en plaques, à laquelle participe l'hôpital parisien de La Pitié-Salpêtrière, précise le Dr Houssin. Les résultats intermédiaires sont prometteurs (moins de poussées et moins sévères).»

Un déficit en cette vitamine pourrait de même être impliqué dans la survenue d'un diabète. Enfin, sachant que le diabète augmente le risque de maladies cardiovasculaires, l'étude de Framingham, aux

États-Unis, a confirmé qu'une carence sévère en vitamine D pouvait quasiment doubler le risque de souffrir d'une telle affection. Selon le Dr Jean-Michel Lecerf, spécialiste en endocrinologie et maladies métaboliques à l'Institut Pasteur de Lille, «cet effet protecteur pourrait venir de son action contre l'inflammation, qui représente une composante importante des accidents cardiaques et cérébraux.»

La vitamine D aiderait même à prévenir certains cancers

Il est prouvé en laboratoire que la vitamine D inhibe la prolifération des cellules cancéreuses. Et de nombreuses études épidémiologiques l'associent à une diminution du risque de cancers. Ce lien est quasi démontré en ce qui concerne le cancer colorectal. En revanche, un rapport de l'Institut national du cancer (novembre 2011) est plus réservé pour les autres tumeurs. Notamment du sein et de la prostate, pour lesquelles ses bienfaits ne semblent pas encore bien établis. Ce n'est pas tout. Selon des chercheurs californiens, la vitamine D pourrait être bénéfique dans la maladie d'Alzheimer. En aidant l'organisme à contrôler l'inflammation et à se débarrasser de la protéine bêta-amyloïde qui s'attache aux cellules nerveuses des malades.

Même si nombre de ces pistes demandent à être confirmées, une femme sur sept et un homme sur huit seraient carencés en vitamine D (étude Suvimax). Pour en faire provision, ne boudons pas le soleil.

Calcium et vitamine D

à deux, ils protègent mieux nos dents et nos os

On sait que le calcium est un minéral essentiel pour la bonne santé des os et des dents. Mais son action protectrice est forcément accompagnée par la vitamine D car c'est elle qui optimise la minéralisation de notre squelette. Ce duo est donc indispensable pour lutter contre l'ostéoporose.

A quoi servent le calcium et la vitamine D ?

Meilleur allié de notre squelette et de nos dents, le calcium intervient aussi dans la contraction musculaire et la coagulation du sang. Mais sans la vitamine D, il ne pourrait pas grand-chose pour nos os. En augmentant la capacité d'absorption au niveau de l'intestin du phosphore et du calcium, c'est elle qui assure une minéralisation optimale.

Le calcium et la vitamine C ne protègent pas que notre squelette. La vitamine D préviendrait l'in-

farctus du myocarde et certains cancers, notamment ceux du côlon et du sein. Récemment, un lien entre un faible taux de vitamine D et la sclérose en plaques a même été évoqué. Consommer plus de calcium permettrait de réduire la fréquence de l'hypertension, du cancer du côlon, du syndrome prémenstruel, du baby-blues (déprime après l'accouchement) et de la spasmophilie.

Les signes de manque de calcium ou de vitamine D

Ostéoporose et problèmes dentaires sont des symptômes d'un manque de calcium ou de vitamine D. Ils apparaissent à long terme, contrairement aux déficits en magnésium ou en fer qui se manifestent vite. Avant de prendre une supplémentation en calcium ou vitamine D, il faut au préalable avoir bien repéré ses manques, éventuellement avec l'aide de son

médecin ou d'un nutritionniste. L'organisme a besoin de vitamines et de minéraux, mais dans des proportions bien précises. Et nous n'avons pas tous les mêmes besoins : suivant que l'on est une femme ou un homme, que l'on a 25 ou 55 ans, les Apports journaliers recommandés (AJR) sont différents.

Adoptez la bonne alimentation

Consommez trois produits laitiers par jour. Cela reste la base. Les champions de la teneur en calcium sont les fromages à pâte dure, suivis des fromages à tartiner, des yaourts, du lait et des crèmes glacées. Mais d'autres aliments en contiennent : mollusques, jaune d'œuf, fruits secs, soja, haricots secs, cresson, persil, chou. Adoptez une eau minérale riche en calcium. Sa teneur doit être comprise entre 100 et 500 mg/l (Hépar, Contrex, Salve-

tat, Quézac...). C'est un bon complément, surtout quand on surveille sa ligne. Limitez le sel. Une partie du calcium ingéré part dans les urines et le sel augmente cette fuite. Pensez aux poissons gras, comme le thon, le maquereau, la sardine, le saumon. Ils sont riches en vitamine D. Sans négliger pour autant les abats, les œufs et les champignons.

Exposez-vous au soleil

Prenez le soleil 20 minutes par jour, au moins. L'essentiel des besoins en vitamine D est assuré par l'organisme, qui la synthétise lui-même au niveau de la peau sous l'action des ultraviolets. Elle est ensuite mise en réserve par le foie, le muscle et le tissu gras, pour être utilisée à la demande au cours des périodes hivernales. Si possible, exposez-vous en marchant : le mouvement est associé à la verticalité du corps, dont le

poids exerce une pression sur les os des jambes. Cette pression va faciliter la fixation du calcium au niveau du tissu osseux et donc ralentir le vieillissement naturel du squelette.

Prenez des suppléments si besoin

Une supplémentation est souvent nécessaire chez les personnes exposées aux risques de carence (ménopause, régime végétarien, forte pigmentation cutanée...). Parlez-en à votre médecin avant l'hiver. Ils sont parfois conseillés aux personnes âgées ou au régime, dont l'alimentation présente souvent des carences, de consommer des aliments enrichis. De même, quand on souffre d'anémie ou d'ostéoporose, il peut être intéressant de compléter sa consommation d'aliments naturellement riches en fer ou en calcium et en vitamine D par des aliments enrichis.

L'obésité augmente le risque d'ostéoporose



Contrairement à ce que l'on croit, l'obésité prédisposeraient à un risque de fragilité osseuse et de fracture, caractéristique de l'ostéoporose, selon une nouvelle étude.

On sait déjà que le surpoids et l'obésité augmentent le risque de diabète et de maladies cardiovasculaires. Il se pourrait aussi qu'un IMC supérieur à la normale (supérieur à 25) fasse courir le risque aux personnes concernées de développer de l'ostéoporose. Des chercheurs américains de la Harvard Medical School à Boston ont découvert que les personnes en surpoids ou obèses ont des cellules graisseuses cachées à l'intérieur des os. Leur concentration a pour effet de fragiliser les os et de les rendre vulnérables aux fractures.

Alors que la graisse s'installe habituellement dans les cuisses, les hanches, le ventre, on apprend dans cette étude publiée dans la revue *Radiology* la graisse peut se loger dans des endroits inattendus comme le foie, les muscles et la moelle osseuse. C'est ce qu'ont décelé des scanners sur le corps de 106 volontaires obèses et en surpoids, mais tous en bonne santé.

L'obésité, un facteur de risque supplémentaire

Chez ces personnes en surpoids, des cellules graisseuses en quantité anormalement élevée ont été retrouvées dans la moelle osseuse. Or la moelle osseuse est l'endroit où vivent les cellules responsables de la formation osseuse, les ostéoblastes. La prise de contrôle des cellules adiposées dans la moelle osseuse serait donc à l'origine de l'affaiblissement des os.

Les personnes minces sont considérées plus à risque d'ostéoporose car le manque de tissu musculaire protégerait moins bien les structures osseuses. Mais cette étude démontre que ce n'est pas si simple puisque le surpoids, loin de protéger, prédispose aussi à l'ostéoporose. «On pensait que l'obésité protégeait de la perte osseuse. Nous avons découvert que ce n'est pas le cas», affirme le Dr Miriam Bredella qui a dirigé l'étude.

OSTÉOPOROSE

Les bonnes vitamines et minéraux pour vos os

Pour freiner la perte osseuse liée à l'âge, il est important d'avoir une alimentation équilibrée. Votre nouveau menu anti-ostéoporose : 5 fruits et légumes et 3 produits laitiers par jour. Et le plein de nutriments !

Du calcium pour conserver des os solides

Qui ignore encore que le calcium est bon pour les os ? Après la ménopause, les femmes devraient consommer au moins 1200 mg de calcium chaque jour.

Quels aliments privilégier ?

Les produits laitiers, bien sûr. Mais une fois encore, il faut combattre les idées reçues. Le calcium présent dans les produits laitiers est moins assimilable par l'organisme que le calcium des légumes : une portion de brocoli équivaut à un verre de lait ! Parmi les autres bonnes sources de calcium il y a le cresson, le chou, les sardines, le maquereau, les légumineuses et les algues.

De la vitamine D pour fixer le calcium

Vous aurez beau manger vos 3 produits laitiers quotidiens, vous n'arrivez pas à fixer le calcium si vous êtes en carence de vitamine D. Or, comme le souligne le Pr Paul Dupont, dermatologue, même si l'on va suffisamment au soleil, il n'est pas certain que l'on soit suffisamment pourvue en vitamine D car la physiologie de la peau est loin d'être parfaite.

Il faut donc prévoir un apport journalier de vitamine D animale ou végétale. Les apports journaliers recommandés sont de 10 à 15 microgrammes par jour de 4 à 70 ans et de 20 microgrammes par jours au-delà de 70 ans.



Quels aliments privilégier ?

Les poissons gras (saumon, sardines, thon, maquereau), les anchois, la sole, les œufs... et l'incontournable huile de poisson !

De la vitamine C pour éviter la perte osseuse

Contrairement aux idées reçues, la densité osseuse n'est pas seulement liée au calcium. Des chercheurs américains se sont rendu compte que, plus les hommes consomment de vitamine C, plus leurs os sont résistants. En 2000, les apports journaliers recommandés étaient de 350 mg par jour pour les femmes et de 420 mg recommandés chez l'homme.

liers recommandés sont passés à 110 mg pour un adulte. Mais les chercheurs proposent que cet apport soit relevé à 200 mg, notamment pour les femmes enceintes, les personnes âgées et les fumeurs.

Quels aliments privilégier ?

Consommez des kiwis, des oranges, des fruits rouges. Parmi les légumes, les choux sont particulièrement riches en vitamine C. Mais consommez-le cru, en salade, car la cuisson détruit presque complètement cette vitamine.

Du magnésium pour un bon capital osseux

Le magnésium est un minéral essentiel au bon fonctionnement de notre organisme, et pour cause : il participe à plus de 300 réactions métaboliques dans notre corps. Environ la moitié du magnésium de notre corps se trouve dans nos os et nos dents. Or, d'après les études les plus récentes, nos apports moyens en magnésium sont loin d'atteindre les 350 mg par jour recommandés chez la femme et les 420 mg recommandés chez l'homme.

Quels aliments privilégier ?

Les féculents, légumes secs, le soja, les légumes verts, les céréales complètes ou semi-complètes, les fruits de mer et les oléagineux (noix, noisettes, amandes...). Et ne perdez pas de vue que les eaux minéralisées type Hépar, Quézac, Badoit ou encore Contrex affichent toutes plus de 80 mg de magnésium par litre.

LES 5 PIRES ALIMENTS POUR VOS OS

Pour avoir des os solides, il ne suffit pas de faire le plein de calcium et de vitamine D. Il faut aussi réviser certaines mauvaises habitudes alimentaires.

Trop de café

Comme c'est le cas pour le diabète ou l'hypertension artérielle, l'ostéoporose fait partie des maladies que l'on peut éviter en prenant soin de manger équilibré. Si vous avez des antécédents d'ostéoporose dans votre famille, il est encore plus important de surveiller vos habitudes alimentaires... et de limiter les aliments qui ne sont pas les amis de votre squelette.

Vos multiples petits cafés quotidiens, par exemple, peuvent empêcher la bonne absorption du calcium. Plus votre apport en caféine est élevé, plus vous éliminez de calcium dans vos urines. Essayez donc de réduire votre nombre de tasses de café et, si vous n'arrivez vraiment pas à vous passer de ce breuvage qui permettrait, semble-t-il, de vivre jusqu'à 90 ans, augmentez votre apport en calcium afin d'être sûre d'avoir un apport optimal.

Trop de sodas

C'est, bien sûr, pour leur contenu en caféine que les sodas ne sont pas les amis de vos os, mais c'est aussi parce qu'ils contiennent de l'acide phosphorique, un acide minéral qui empêche, lui aussi, la bonne absorption du calcium. L'acide carbonique présent dans les bulles des eaux minérales gazeuses, en revanche, n'a aucun effet négatif sur la densité osseuse : seules les boissons gazeuses contenant de la caféine ont un impact sur la calciurie (le taux de calcium dans l'urine).

Trop de sel

On ne cesse de vous le répéter : la consommation excessive de sel est mauvaise pour la santé et tue chaque année 2,3 millions de personnes dans le monde.

Mais si l'on pense souvent aux risques accrus de maladies cardio-vasculaires, on oublie que plus on consomme de sel, plus on évacue de calcium dans nos

urines et notre transpiration. Selon les recommandations des médecins, notre corps a idéalement besoin de 2300 mg de sodium chaque jour pour bien fonctionner.

C'est-à-dire un volume qui correspond à environ une cuillère à café. Pour consommer moins de sel, ayez la main légère sur la salière mais, surtout, évitez les plats tout-préparés, beaucoup trop riches en sel.

Trop de sucre

Avoir un régime trop riche en viande et, plus généralement, trop riche en protéines est particulièrement mauvais pour les os. Au cours de la digestion, les protéines animales libèrent des acides (phosphorique, sulfurique...) qui modifient le pH de notre corps.

Or, plus ce pH est acide, plus nous risquons de souffrir de déminéralisation osseuse. Les apports quotidiens conseillés sont

de 46 g de protéines par jour pour une femme et 56 g par jour pour un homme. Mais pour la bonne santé des os, il faut également manger des fruits, des légumes et des céréales, afin de respecter le fameux équilibre acid-base.

Pour une bonne santé des os, nous devrions consommer 500 g de légumes et/ou de fruits frais pour 100 g de viande.

Trop d'alcool

L'alcool, lui non plus, n'est pas bon pour les os, car il inhibe les ostéoblastes, les cellules qui participent à la bonne minéralisation des os et il provoque une hausse de la déminéralisation osseuse.

Sans oublier que l'alcool peut aussi provoquer certains troubles de l'équilibre qui peuvent être sources de fractures, notamment chez les personnes plus âgées.

B'khour aâsîr, au cœur de la malédiction qui frappe le peuple arabe

La coopérative culturelle «Le Théâtre de Laghouat» s'est illustrée samedi à Alger, avec la pièce «B'khour aâsîr» (Encens modernes) s'invitant au cœur de la «malédiction qui frappe le peuple arabe» dans une tentative de trouver les antidotes nécessaires à son égarement, par des rituels de purification.

Au sixième soir des Journées du Théâtre du Sud, ouvertes le 23 septembre dernier, le Théâtre national algérien (TNA) a accueilli un spectacle époustouflant d'énergie, écrit et mis en scène par Haroun El Kilani, qui a récidivé après «Physio chadhaya» à l'édition de 2012.

Dans une forme qui s'identifie au «Théâtre de la cruauté» où les échanges de répliques se font violemment en vociférant, *B'khour aâsîr* appartient dans son contenu au genre épique dès lors qu'il s'agit d'organiser les conflits au niveau de la réflexion et inviter le public à la méditation. Quatre comédiens, Fayçal Boumacer, Ibrahim Khalil Taleb, Younès Bellili et Tahar Ben Safidine représentant des citoyens tourmentés du peuple arabe, se sont «affrontés» sur scène dans des tons élevés et des mouvements frénétiques, échangeant des questions existentielles autour de leur condition, marquée par les conflits internes, et «l'alléiation de leurs pays aux puissances économiques occidentales».

Dans un discours d'une profondeur sémantique pertinente, le désaveu à l'endroit du peuple arabe est consommé révélant au public son incapacité à s'autogérer et mettre les richesses naturelles produites par ses terres à son profit.

«*B'khour aâsîr*», teinté de mysticisme soufi, explore le monde irrationnel et «tente, en l'absence de bon sens, de pénétrer au cœur de la malédiction qui frappe nos peuples et trouver l'antidote qui mène à la guérison, par des rituels de purification et des croyances exotiques», explique Haroun El Kilani.

Dans la véhémence et le bouillonnement, les comédiens, dans des costumes délabrés se sont surpassés, cherchant des réponses à leurs questionnements et entretenant la virulence dans le propos et l'engagement physique dans le mouvement avec pour but, de transmettre le caractère urgent de cette tragédie au public.

La scène totalement ouverte et sans décor et la musique enivrante, dominée par le rythme targui et les sonorités du goumouri ont donné de l'entrain à un texte bien réfléchi et savamment mis en scène alors que les rampes des projecteurs étaient rabâssées, légèrement au dessus de la taille humaine accompagnant efficacement l'intensité du propos. Quatre autres comédiens d'Adrar, jouant sans texte, représentaient par le mouvement et le même le caractère sournois et insidieux de chacun des personnages, dans une schizophrénie (dédoublement de la personnalité) brillamment simulée, dévoilant l'hypocrisie des uns et le double langage des autres. Cherchant l'antidote à leur mal, les comédiens ont brûlé de la poudre d'encens, laissant s'échapper des émanations et de la fumée, usé de rituels religieux citant des versés du Saint Coran et organisé des séances d'exorcisme d'une violence extrême.

Dans une ultime tentative de trouver un remède à leur mal, les belligérants se sont souillé le corps avec de grandes quantités de liquide noirâtre dans un rituel de purification qui s'est avéré sans résultat.

Sollicitant la réflexion et la profonde méditation, «*B'khour aâsîr*», est «une autre lecture sur le désarroi du peuple arabe et la manière, expressément erronée, dont il entreprendra le chemin du salut», dira l'assistante du metteur en scène Naima Tibouni Kilani. Les 6^e Journées du Théâtre du Sud qui s'étaient jusqu'au 30 septembre courant au TNA, accueillent au soir du septième jour, «Zabana», un spectacle de la Coopérative culturelle de théâtre «Art et technologie» de la ville de Naâma.

APS



ALGÉRIE - FRANCE

Hommage à l'écrivain Mouloud Feraoun à l'Institut du monde arabe à Paris

Un hommage émouvant a été rendu samedi soir à Paris, à l'écrivain algérien Mouloud Feraoun qui paya de sa vie son engagement pour son pays et son humanisme exemplaire.

Cet hommage, organisé par l'Institut du monde arabe (IMA) et la revue *Awal*, a été rendu à la faveur de la 12^e semaine des cultures étrangères et du centenaire de la naissance de cet écrivain, excellent analyste de la société algérienne durant l'occupation coloniale et témoin remarquable de son siècle.

Des sociologues, journalistes, écrivains et universitaires se sont relayés pour revenir, devant un public nombreux et des membres de la famille du défunt, sur le parcours littéraire et humaniste de celui qui, à travers son nombreux écrits, a condamné avec force le système colonial qui prévalut en Algérie durant cette époque, dénonçant l'injustice des autorités coloniales et la répression féroce de l'armée française.

Mouloud Feraoun fut un grand écrivain qui a vécu douloureusement le drame colonial et le déchirement, le délitement de son propre pays», dira le journaliste Lekhman Younes, rappelant que l'auteur fut un des pionniers de la littérature algérienne d'expression française.

«Ce fut un homme et un écrivain incompris des deux bords et malheureusement peu furent ce qui ont saisi la quintessence du personnage qui reconnaissait le caractère oppressif du système colonial en Algérie, qualifiant la période coloniale de «siècle de colonisation égoïste» et affirmant que la France «n'a pas laissé aux Algériens un autre choix que de recourir à la violence» et que «tout autre voie était bouchée», mais qui, en même temps, ne cessait d'appeler à la fraternité entre les deux peuples», dira-t-il.

Dans une analyse sur la place de Mouloud La Feraoun dans la littérature maghrébine, Mme Tassadit Yacine, directrice d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), a relevé que cet auteur est né et a été formé dans une région marqué par une série de répressions coloniales et présentait toutes les dispo-

tions pour rendre compte des contradictions du système colonial, «tout en étant formé par celui-ci».

Feraoun devient alors une espèce de résistant culturel irrémédiable, qui exprimait son attachement au peuple algérien, à ses valeurs, à ses résistances payannes», dira-t-elle.

Elle rappellera qu'il fera en sorte aussi que la misère des Algériens soit reconnue par les Français, insistant en cela, à instruire les enfants, les former et leur transmettre un métier, à travers son rôle de médiateurs dans les centres sociaux mis en place par l'ethnologue et anticolonialiste Germaine Tillon, pour offrir aux jeunes et aux adultes, femmes et hommes, des services concrets (dispensaire, secrétariat social, coopérative) articulés à des actions éducatives (alphabétisation, formation professionnelle, sanitaire).

Mouloud Feraoun a joué un rôle de médiateur pendant la guerre de Libération nationale et aura une «attitude politique claire» étant convaincu que l'Algérie doit s'émanciper de la France, tout en dénonçant l'injustice et toutes les humiliations infligées aux Algériens par les autorités coloniales». Mais plus encore, dira-t-elle, cet écrivain «restera un humaniste. Il était pour l'indépendance mais en même temps, il voulait que les Algériens et les Français essayent de s'entendre et trouver une solution pour mettre fin à la guerre qui faisait rage».

Tahar Bekri, poète et maître de conférences à l'université de Paris X Nanterre (Hauts-de-Seine), dira pour sa part, dans un exposé sur la vie et l'œuvre de Mouloud Feraoun que cet auteur s'est longuement exprimé dans ses nombreux ouvrages sur les principes de solidarité, sur la vie communautaire avec ses douleurs et joies.

«La pauvreté ne rend pas servile l'individu, elle se combat par la connaissance et le savoir, voilà le message que transmettait cet écrivain à travers ses œuvres» a témoigné cet universitaire, ajoutant que son œuvre est «une leçon de vie».

Feraoun considéré comme le premier romancier algérien de langue française, n'avait que le français pour écrire son être mais aussi l'être collectif. Sa société. Et malgré son amour de cette langue et de l'école à laquelle il était redétable, il disait clairement : «J'écris en français pour dire que je ne suis pas français», a-t-il ajouté. Né le 8 mars 1913 à Tizi Hibel, à Tizi Ouzou en Algérie, Mouloud Feraoun a été assassiné le 15 mars 1962 à Ben Aknoun (Algérie) lors d'une réunion par un commando delta de l'OAS qui avait une liste des personnes à abattre. Profondément engagé pour l'indépendance de son pays, il refuse d'accepter de de Gaulle en personne un poste diplomatique prestigieux mais répondra en revanche aux sollicitations de son ami l'ethnologue Germaine Tillon et s'occupera, en qualité d'inspecteur des centres sociaux, un projet socio-éducatif pour les plus démunis et les habitants des bidonvilles. C'est cette dernière fonction et sa notoriété d'écrivain qui lui vaudront, avec cinq de ses collègues, d'être assassiné à Alger, à quatre jours seulement de la signature des accords d'Evian, entre le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPKA) et les autorités françaises, proclamant le cessez-le-feu après sept années de guerre sanglante. Mouloud Feraoun a laissé une œuvre considérable traduite en plusieurs langues et objet de plusieurs études académiques : *Le Fils du pauvre* (1950), *La Terre et le sang* (1953), *Jours de Kabylie* (1954), *Les Chemins qui montent* (1957), *La Cité des roses* (1958), *Journal* (1962), *L'Anniversaire* (publié à titre posthume en 1972).

Dorsaf Hamdani captive le public à l'ouverture du 7^e Festival international du malouf à Constantine

La chanteuse tunisienne Dorsaf Hamdani, qui se produisait pour la première fois à Constantine, a captivé le public, samedi soir en ouverture du 7^e Festival international du malouf. Elégante dans une robe traditionnelle ample, mauve, à liséré d'or, Dorsaf a entamé le spectacle en interprétant une qacida en hommage à son concitoyen Mohamed Saâda, présenté comme un des principaux innovateurs tunisiens dans la musique arabe traditionnelle.

Elle enchaîne sous les applaudissements d'un public conquis par sa voix forte et exquise des mouwachahé du maqam Rasd Dil. L'artiste donne libre cours à son talent en interprétant «Assbar ou tamana», une qacida du maqam Asban, «Taoukou el hamam», avant de se consacrer au pur malouf tunisien, «Alif ya soultani».

«J'ratli gharaih» dans la traditionnelle naoura (moulin) de toubou'a tunisiens (structures strophiques, appelées aussi maqamet), sous une ovation ininterrompue des mélomanes. En coulisses, Dorsaf s'est dite «honorée» de se produire en ouverture d'un «aussi important événement musical, héritage maghrébin». Elle a fait partie à l'APS de son admiration pour le malouf constantinois et de sa joie d'avoir partagé la scène en 2010 avec Salim Ferhani, dans «la grande nouba» à Paris (France). Dorsaf Hamdani effectue actuellement une tournée européenne avec son spectacle «Les princesses du tarab», dédié aux divas arabes Oum Keltoum, Ismaâiane et Fayrouz.

La seconde partie de la soirée a été animée par l'Orchestre national de musique andalouse, regroupant les trois écoles du malouf en Algérie. Les membres de la troupe ont interprété nouba *Zidane* et nouba *H'sin*, plongeant l'assistance dans les racines de la musique andalousie algérienne.

Cette 7^e édition du Festival culturel international du malouf, placée sous le slogan «Le malouf, une pulsation dans le monde», ouverte au Théâtre régional de Constantine (TRC) en présence d'un public nombreux, des autorités locales et de nombreux chouyoukh de ce genre musical, a permis au commissaire du festival, Djamel Fouaghli, de mettre l'accent sur «l'importance de préserver un patrimoine universel et de perpétuer un art, témoin d'une grande civilisation qui rayonne de la péninsule ibérique jusqu'aux pays du Maghreb». La cérémonie d'ouverture a également été marquée par un hommage posthume à Hassouna Ali Khodja

(1896-1971), un des piliers du malouf constantinois, en reconnaissance à 60 ans de carrière artistique. La manifestation verra la participation d'artistes venus de 8 pays.

Le ténor syrien Ahmed El Azrak, le grand chanteur irakien Saâd El Aadhami et la chanteuse marocaine Samira El Qadri sont attendus, aux côtés de la troupe féminine Naya, de Jordanie, de la Libanaise Nadine El Barouki et de l'Egyptienne Ryham Abdellah. Les groupes turcs de Dimitri Oglu et espagnol «Jake El Musikanter», l'école Inchirah de Constantine, lauréate du 1^{er} prix au Festival national du malouf de 2013, l'association El Meghdhiria de Mascara et la troupe constantinoise de Adel Meghouache sont également au programme de ce festival qui se poursuivra jusqu'au 4 octobre.

ONU - EGYPTE

L'Egypte appelle à un Proche-Orient sans armes de destruction massive...

Le ministre égyptien des Affaires étrangères Nabil Fahmy a proposé samedi à l'ONU une initiative pour faire du Proche-Orient une zone débarrassée de toute arme de destruction massive (nucléaire, chimique, biologique).

Selon le ministre, qui s'exprimait à la tribune de l'assemblée générale de l'ONU à New York, tous les pays de la région, de même que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine), devraient «déclarer leur soutien» à cet objectif auprès du secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon.

Puis les pays du Proche-Orient qui n'ont pas encore signé ou ratifié les conventions interdisant ces armes devraient s'engager à le faire avant la fin de l'année».

Il faudrait ainsi, a-t-il détaillé, qu'Israël signe le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et la Convention sur les armes biologiques, et ratifie la Convention sur les armes chimiques. La Syrie, qui vient de renoncer à son arsenal chimique, devrait-elle ratifier la Convention sur les armes biologiques.

L'Egypte, a précisé le ministre, ratifiera les conventions biologique et chimique «à condition que tous les Etats du Proche-Orient terminent» le processus d'adhésion à tous les traités relatifs aux armes de destruction massive. Le Caire souhaite aussi qu'une conférence pour établir une zone sans armes de destruction massive au Proche-Orient se tienne d'ici le printemps 2014 «au plus tard». Cette conférence était prévue en 2012 à Helsinki en Finlande mais a été reportée sine die.

... et réclame un soutien international contre le terrorisme

Le ministre égyptien des Affaires étrangères Nabil Fahmy a demandé samedi à l'ONU le soutien de la communauté internationale contre le terrorisme.

«Je suis persuadé que la communauté internationale, qui rejette depuis longtemps le terrorisme, soutiendra le peuple égyptien dans sa lutte contre la violence et ses partisans, et n'acceptera aucune tentative pour la justifier ou la tolérer», a-t-il déclaré à la tribune de l'assemblée générale des Nations unies à New York.

L'armée et le gouvernement égyptiens assurent mener une «bataille contre le terrorisme» depuis les violences qui ont suivi la destitution et l'arrestation par l'armée le 3 juillet du président Mohamed Morsi. «Nous sommes déterminés à appliquer pleinement la Feuille de route (qui prévoit des élections en 2014, ndlr), ce qui nous oblige à donner priorité absolue à la préservation de la sécurité et à nous opposer à toute tentative d'intimidation», a plaidé le ministre. Il a rejeté toute «ingérence dans les affaires intérieures» de son pays. La justice égyptienne a interdit lundi les activités des Frères musulmans et confisqué leurs biens.

Dans son discours devant l'assemblée générale de l'ONU mardi, le président américain Barack Obama avait prévenu que la poursuite du soutien des Etats-Unis à l'Egypte dépendrait de ses progrès vers la démocratie.

APS

FRANCE - SAHARA OCCIDENTAL

Rassemblement à Paris pour dénoncer la répression marocaine contre les Sahraouis

Regroupés sur le parvis des droits de l'homme, les manifestants scandent à tue-tête des mots d'ordre comme «Une seule solution: arrêtez l'occupation», «Sahara massacré, la France sans pitié» et «Pas d'autre alternative à l'autodétermination». Les manifestants ont déployé des banderoles sur lesquelles on pouvait notamment lire «Libération de tous les prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines», «Où à un mécanisme international de surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental» et «La France doit changer de position sur le conflit sahraoui et soutenir la droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination». De nombreux manifestants arboraient des portraits de militants disparus ou emprisonnés, pour certains depuis 30 ans, dans les geôles marocaines, ou de récentes victimes d'interventions musclées des forces de l'ordre marocaines dans les territoires occupés.

Un membre de l'Association de la communauté sahraouie en France a évoqué les «événements tragiques» qui avaient émaillé le démantèlement du camp de manifestants de sahraouis à Tzimi, dans les territoires occupés, le 21 septembre dernier et la manifestation de protestation qui s'en est suivie à Assa. «Lors de cette manifestation, un jeune sahraoui, Rachid Chine (21 ans) est décédé, tué de deux balles dans le dos», a-t-il déploré, exigeant une commission d'enquête «indépendante» sur cette mort et la libération des prisonniers politiques qui croupissent encore dans les prisons du Royaume. Une militante de l'association des Amis de la République arabe sahraouie démocratique (Rasd), Fabienne Reberiou, a indiqué à l'APS que depuis le soulèvement qui avait suivi le démantèlement en 2010 du camp de Gdeim Izik, les manifestations dans les territoires occupés pour le droit à l'autodétermination sont devenues «quotidiennes, se traduisant surtout par des tags de drapeaux sahraouis dans les rues, des sit-in revendiquant les respects des droits de l'Homme et le brandissement en plein

Des manifestants se sont rassemblés samedi place du Trocadéro à Paris pour dénoncer "répression sanglante" marocaine dans les territoires occupés du Sahara occidental, appelant à la mise en place d'une commission d'enquête "indépendante" sur la mort d'un manifestant sahraoui dans la ville marocaine d'Assa.



raoui démocratique (Rasd), Fabienne Reberiou, a indiqué à l'APS que depuis le soulèvement qui avait suivi le démantèlement en 2010 du camp de Gdeim Izik, les manifestations dans les territoires occupés pour le droit à l'autodétermination sont devenues «quotidiennes, se traduisant surtout par des tags de drapeaux sahraouis dans les rues, des sit-in revendiquant les respects des droits de l'Homme et le brandissement en plein

jour de l'emblème sahraoui».

Elle s'était rendue, en juillet dernier, dans les territoires occupés dont Assa, pour s'enquérir, en compagnie d'un groupe d'observateurs des droits humains, des conditions carcérales de détenus sahraouis, privés, a-t-elle dit, de courrier, et de l'activité des associations sahraouies sur place. Pour le représentant de l'Association des familles des prisonniers disparus sahraouis, Bachir Moutik, la symbolique du rassemblement est double: manifester une solidarité avec la famille du jeune sahraoui tué à Assa et toutes les familles sahraouies des territoires occupés, et exiger du gouvernement français de revoir sa position sur le conflit sahraoui et d'arrêter son soutien indéfectible au régime marocain et sur l'aspect des droits de l'homme.

«On ne peut pas comprendre aujourd'hui que la France, normalement pays des droits de l'Homme, soit en retard sur cette question, alors que le dernier rapport du Département d'Etat américain à ce propos est très en avance», a-t-il dit, appelant le gouvernement français à appuyer le droit des Sahraouis à l'autodétermination, ce qui, selon lui, «honorera la France, en tant que pays membre permanent du Conseil de sécurité et bastion des droits de l'Homme». Le rassemblement qui a pris fin par un sit-in de plus d'une heure devant l'ambassade du Maroc à Paris, a été organisé à l'appel d'une dizaine d'associations sahraouies et françaises soutenant la cause sahraouie, aux côtés de partis politiques de gauche, du Collectif Sortir du Colonialisme et du Mrap.

«Le troisième officier, le colonel Abdelaâziz al-Maadani, a été tué par sept balles tirées par des inconnus devant son domicile», a poursuivi le porte-parole. Benghazi a été secouée par une série d'assassinats visant des dizaines d'officiers de l'armée et de la police ayant servi sous le régime du président déchu Mouammar Kadhafi. Ces violences ont aussi touché des journalistes, des juges et des activistes de la société civile. Les autorités, qui peinent à mettre sur pied une armée et une police, font régulièrement appel à des ex-rebelles pour maintenir l'ordre et la sécurité mais n'arrivent pas à les contrôler.

APS

LIBYE

Trois officiers tués à Benghazi

Trois officiers de l'armée et de la police ont été tués dans des attaques séparées dimanche à Benghazi, principale ville de l'est de la Libye, a annoncé un responsable des services de sécurité.

«Le lieutenant-colonel de l'armée de l'air Ali al-Daghani a été tué dans l'explosion d'un engin placé dans sa voiture près d'un marché à Benghazi», a indiqué un porte-parole des services de sécurité, le colonel Abdallah al-Zayedi.

«A quelques mètres de là, un officier de police Nejib Bel Hacen al-Zwei est mort dans l'explosion de sa voiture causée par une bombe artisanale», a-t-il ajouté.

«Le troisième officier, le colonel Abdelaâziz al-Maadani, a été tué par sept balles tirées par des inconnus devant son domicile», a poursuivi le porte-parole. Benghazi a été secouée par une série d'assassinats visant des dizaines d'officiers de l'armée et de la police ayant servi sous le régime du président déchu Mouammar Kadhafi. Ces violences ont aussi touché des journalistes, des juges et des activistes de la société civile. Les autorités, qui peinent à mettre sur pied une armée et une police, font régulièrement appel à des ex-rebelles pour maintenir l'ordre et la sécurité mais n'arrivent pas à les contrôler.

Mali: Le président malien entame une visite officielle en France

Le président malien Ibrahim Boubacar Keïta a entamé dimanche une visite officielle en France, où il s'entretiendra avec son homologue français François Hollande et des parlementaires, selon des sources maliennes et françaises. M. Keïta est arrivé Paris

où il a été accueilli par le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a annoncé la télévision publique malienne ORTM, sans plus de détails sur le programme de sa visite. La présence française a annoncé un entretien entre les chefs d'Etat malien et fran-

çais mardi matin, tandis que le ministère français des Affaires étrangères évoque un dîner mardi soir entre MM. Keïta et Fabius. Le président malien doit être entendu mercredi par une commission de l'Assemblée nationale française, indique une source parlemen-

taire française. Élu le 11 août, M. Keïta a été investi le 4 septembre. En janvier, la France s'est engagée militairement au Mali aux côtés des forces africaines contre des groupes terroristes qui contrôlaient déjà le Nord malien et avaient entrepris de progresser vers le Sud.

Soudan : Des membres du parti au pouvoir opposés à la répression

Les réformateurs au sein du parti du président soudanais Omar el-Béchir ont affirmé samedi que la répression meurtrière contre les manifestations cette semaine dans le pays trahissait les fondements islamiques du régime.

«Les mesures (économiques) mises en place par le gouvernement, et la répression menée contre ceux qui s'y sont opposés, sont loin de la compassion et de la justice ainsi que du droit à l'expression pacifique», ont écrit ces 31

réformateurs dans une lettre à M. Béchir. Le gouvernement est confronté depuis lundi à une vague de manifestations contre la levée de subventions sur les carburants. Au moins 33 personnes ont été tuées, selon les autorités qui ont également annoncé plus de 600 arrestations.

Le principal signataire de la lettre est Ghazi Salaheddine, un ancien conseiller présidentiel, mais la liste comprend aussi d'autres noms comme

l'ancien général de l'armée Mohammed Ibrahim. Ce dernier avait été condamné en avril à 5 ans de prison sur des accusations de tentative de coup d'Etat contre le régime l'année dernière, avant de bénéficier, comme les autres officiers concernés, d'une grâce présidentielle. D'autres hauts gradés de l'armée et de la police à la retraite, des membres du Parlement et un ancien ministre figurent également parmi les signataires du courrier.

ITALIE

Les ministres du parti de Berlusconi remettent leur démission



Les ministres membres du Peuple de la Liberté (PDL, centre droit) de Silvio Berlusconi ont remis leur démission, a annoncé samedi soir une porte-parole d'Angelino Alfano, vice-Premier ministre et dirigeant du PDL.

Les cinq ministres ont tous suivi la consigne de Berlusconi qui avait jugé plus tôt "inacceptable" et "irrecevable" "l'ultimatum" du président du Conseil Enrico Letta, a précisé la même source.

M. Letta avait demandé vendredi soir une clarification devant le Parlement à propos du soutien incertain du centre droit à son gouvernement de coalition droite-gauche.

Dans l'après-midi, le Cavaliere avait invité, dans un message adressé à M. Alfano, les ministres PDL à "évaluer l'opportunité de présenter immédiatement leur démission pour ne pas se rendre complices d'une ultérieure vexation imposée par la gauche aux Italiens".

"La décision adoptée hier par le président du Conseil de geler l'action du gouvernement, entraînant de cette façon l'augmentation de la TVA, est une grave violation du pacte de gouvernement", avait argumenté M. Berlusconi.

Le Conseil des ministres avait été convoqué vendredi par M. Letta afin d'ajourner l'augmentation prévue pour le 1er octobre de la TVA, mais, en raison de la crise politique, M. Letta avait repoussé toute décision.

L'augmentation, de 21% à 22%, sera appliquée le 1^{er} octobre. Cette hausse d'un point est redoutée par les milieux économiques car elle risque de peser sur la consommation et la reprise. Vendredi, en raison de la fronde permanente des partisans de M. Berlusconi, M. Letta "en colère" avait annoncé qu'il allait demander la confiance du parlement.

La fronde des amis du Cavaliere avait été briusquement relancée mercredi: les parlementaires du PDL avaient alors menacé de démissionner en bloc pour protester contre le premier vote attendu, le 4 octobre, d'une commission du Sénat qui doit déchoir Berlusconi de son mandat, après sa condamnation à un an de prison pour fraude fiscale.

Le Cavaliere a été condamné de façon définitive le 1^{er} août à cette peine. Il avait jugé inique sa condamnation.

Il devrait purger sa peine à domicile ou en effectuant des travaux d'intérêt général. Mais cette peine a pour effet de rendre inéligible le milliardaire qui a dominé la politique italienne des vingt dernières années.

C'est ce que le camp Berlusconi refuse d'accepter. Selon le Parti démocrate (PD, centre gauche), la formation de M. Letta, il s'agit d'un dernier "chantage" du Cavaliere.

APS

SYRIE

Les experts de l'ONU enquêtant en Syrie dans des sites où des attaques chimiques auraient été perpétrées, poursuivent leurs inspections dans la journée d'hier, ont rapporté des médias.

Les experts de l'ONU poursuivent leurs inspections



Les experts, arrivés mercredi dans la capitale syrienne pour leur deuxième visite en deux mois afin de déterminer si des armes chimiques ont été utilisées, sont partis hier à bord de quatre véhicules de l'ONU vers une destination non précisée, a rapporté l'AFP.

L'équipe a entamé jeudi ses travaux qui consistent à enquêter sur sept sites où des attaques chimiques auraient eu lieu selon des informations fournies par l'opposition et le gouvernement syrien.

Trois de ces sites se trouvent près de la capitale: Bahharyé, près de Damas (22 août), Jobar, un quartier périphérique du nord-est de Damas (24 août) et Achrafieh Sahnaya, dans la province de Damas (25 août). Les autres secteurs sont dans le nord du pays.

Au cours de leur mission actuelle, les experts «ont reçu plusieurs documents et échantillons et ont mené plusieurs interviews», a précisé vendredi l'ONU dans un communiqué, ajoutant qu'ils devaient conclure leur travail aujourd'hui.

Les experts, dirigés par Aake Sellstrom, avaient déjà enquêté sur une attaque à l'arme chimique le 21 août près de Damas. Dans leur rapport publié à la mi-septembre, ils avaient conclu à l'utilisation de gaz sarin à une large échelle dans cette attaque, sans pointer du doigt les responsables.

La Russie appelle à des mesures pragmatiques pour détruire l'arsenal chimique syrien

La Russie a appelé samedi la communauté internationale à prendre des mesures pragmatiques pour détruire les armes chimiques dont la Syrie dispose, après que le Conseil de sécurité de l'ONU eut adopté à l'unanimité une résolution encadrant le démantèlement de l'arsenal chimique du pays.

"Afin d'atteindre cet objectif, il est nécessaire de se concentrer sur l'application énergétique, évitant toute politisation au cours de la mise en œuvre des tâches

pratiques", a indiqué le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué, en référence à la résolution adoptée vendredi qui envisage l'élimination des armes chimiques syriennes dans les six premiers mois de 2014. Faisant remarquer que le processus "exigera un soutien financier substantiel, organisationnel et technique", Moscou a appelé la communauté internationale à le fournir "dans un court laps de temps". Dans une interview accordée plus tôt

dans la journée à la première chaîne de télévision russe, le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov a indiqué que la résolution "écarte absolument l'usage de la force ou toute application du chapitre VII de la Charte des Nations unies".

Tout usage possible de la force à l'avenir dans le cadre du chapitre VII nécessitera une nouvelle résolution, s'il y a une "preuve convaincante et sans équivoque" du non-respect de la résolution, a-t-il fait remarquer. M. Lavrov

a également signalé que tous les Etats membres de l'ONU, notamment les pays voisins de la Syrie, devraient prendre des mesures pour empêcher que des armes chimiques ne soient fournies à l'opposition à travers leurs territoires. La Russie est prête à participer à l'opération en Syrie "dans tous ses composantes", facilitant la mise en œuvre des accords conclus par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (Oiac) et les Nations unies, a-t-il ajouté.

Mouallem appelle à cesser de soutenir les rebelles pour une issue rapide de la crise syrienne



Le chef de la diplomatie syrienne, Walid Mouallem, a assuré que la crise syrienne pourrait se conclure d'ici quelques semaines si les pays soutenant les rebelles mettaient un terme à leur assistance, rapportaient hier des agences.

«Tant que les Etats-Unis, l'Europe et quelques pays du Golfe soutiennent le groupe terroriste, la crise va perdurer», a estimé M. Mouallem lors d'une interview accordée à une chaîne de télévision russe à l'issue de la session de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, samedi. «Si ces pays arrêtaient leur soutien et adoptaient réellement la solution politique, la crise pourrait prendre fin d'ici quelques semaines», a-t-il insisté, soulignant: «Plusieurs pays par-

lent de soutenir une solution politique. C'est important, mais cela signifie qu'ils doivent s'engager à arrêter le financement et l'armement des terroristes».

S'agissant de la décision de Damas de renoncer à l'arsenal chimique syrien, le ministre des Affaires étrangères syrien a défendu la décision, précisant qu'il s'agissait d'une «décision souveraine prise par la Syrie», et qui

«n'était aucunement motivée par la crainte d'une action militaire américaine».

«Nous adoptons cette décision après consultation avec la Russie. Et nous sommes convaincus que l'initiative russe à la fin est une bonne initiative pour ouvrir la porte à la solution politique», a-t-il conclu.

Au moins neuf morts dans un raid aérien contre un établissement scolaire à Raqa

Au moins neuf personnes, dont des enfants de moins de 18 ans, ont été tuées hier dans un raid aérien contre un établissement scolaire à Raqa, ville prise par des rebelles, dans le nord de la Syrie, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

«L'aviation syrienne a bombardé un lycée technique dans la ville de Raqa, causant la mort de neuf personnes, dont des enfants de moins de 18 ans, et en blessant plusieurs autres», a affirmé l'OSDH.

Les rebelles se sont emparé le 6 mars de Raqa, unique capitale provinciale aux mains des insurgés. La ville est contrôlée principalement par des hommes armés de l'Etat islamique d'Irak et du Levant (EIIL).

Par ailleurs, selon l'OSDH, au moins 19 soldats ont été tués et 60 blessés dans une offensive des rebelles dans la nuit de samedi à dimanche contre des postes militaires à Nasriya al-Qalamoun, au nord de Damas.

«Il y a aussi des victimes dans les rangs des rebelles qui ont réussi à s'emparer de plusieurs positions», a précisé l'OSDH.

ONU-INDE-PAKISTAN

Le Pakistan

«ne doit pas soutenir des attaques terroristes contre l'Inde»

Le Premier ministre indien Manmohan Singh a affirmé samedi à New York que son voisin le Pakistan "ne doit pas soutenir des attaques terroristes" contre l'Inde.



Envoquant sa rencontre prévue hier avec son homologue pakistanais Nawaz Sharif à New York, le Premier ministre indien a souligné que l'Inde avait "la volonté sincère de résoudre tous les problèmes avec le Pakistan, dont celui du Cachemire", que les deux pays se disputent, "par le dialogue bilatéral".

Mais, a-t-il ajouté à la tribune de l'assemblée générale de l'ONU, "pour que des progrès soient réalisés, il est impératif que le territoire du Pakistan et les zones sous son contrôle ne soient pas utilisées pour aider et soutenir le terrorisme dirigé contre l'Inde".

"Le terrorisme d'Etat transfrontalier est une préoccupation particulière pour l'Inde en raison du fait que l'épicentre du terrorisme dans notre région est située

dans notre voisinage, au Pakistan", a-t-il encore déclaré. Le Cachemire "fait partie intégrante de l'Inde et il ne pourra jamais y avoir de compromis sur l'unité et l'intégrité territoriale de l'Inde", a-t-il insisté.

Manmohan Singh avait minimisé vendredi les résultats à attendre de sa rencontre avec son homologue pakistanais après une flambée de violence au Cachemire, à l'issue d'un entretien avec le président américain Barack Obama à Washington.

MM. Singh et Sharif doivent se retrouver dimanche en marge de l'assemblée générale de l'ONU à New York, dans un premier entretien du genre depuis 2010. Cette rencontre avait suscité l'espoir d'un apaisement des tensions entre l'Inde et le Pakistan.

Des hommes armés déguisés en militaires ont tué jeudi neuf personnes dans un double assaut contre des bases de militaires et policiers indiens au Cachemire. New Delhi accuse Islamabad d'aider matériellement ces rebelles, ce que le Pakistan dément.

De son côté, Nawaz Sharif avait estimé vendredi à New York devant l'assemblée générale que le Pakistan et l'Inde avaient "gâché des ressources considérables" dans la course aux armes nucléaires.

L'Inde et le Pakistan, deux puissances nucléaires, se sont livré trois guerres depuis leur indépendance concomitante en août 1947. Deux de ces conflits portaient sur le Cachemire, région divisée en deux mais revendiquée par chacun des deux pays. (APS)

VIOLENCES

39

morts dans un attentat à la bombe à Peshawar

Au moins 39 personnes ont été tuées et plus d'une centaine d'autres blessées dans un attentat à la bombe à Peshawar, principale ville du nord-ouest du Pakistan, a annoncé une source hospitalière locale dans un nouveau bilan.

Le directeur général de l'hôpital Lady Reading à Peshawar, a précisé que six enfants et trois femmes figuraient parmi les vic-

times de cette explosion, survenue dans un marché animé.

Shafqat Malik, inspecteur général adjoint de l'équipe d'élimination de bombe, a indiqué qu'environ 200 kilogrammes d'explosifs ont été utilisés dans cette attaque.

Il s'agit du troisième attentat à la bombe meurtrier en moins d'une semaine dans la région.

Dimanche dernier, plus

de 80 personnes avaient péri dans un double attentat suicide contre une église de la ville.

Ces violences interviennent alors que le gouvernement pakistanais a proposé des pourparlers de paix aux talibans du Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP) afin de mettre un terme à six années d'insurrection ayant fait des milliers de morts dans le pays.

L'armée iranienne dévoile un nouveau drone de combat de fabrication locale

Les forces terrestres de l'armée iranienne ont dévoilé samedi un nouveau drone de fabrication locale capable de mener des missions de combat, a rapporté la chaîne de télévision iranienne Press TV. Le drone, baptisé Yasir, peut voler à une altitude de 4,57 km, avec une capacité de maintien en vol de huit heures et un rayon d'action de 200 km, selon cette chaîne.

L'une des capacités de ce drone, qui est équipé des systèmes de reconnaissance

les plus modernes, est de détecter et de cibler des objectifs éloignés, a indiqué l'agence de presse semi-officielle Fars citant le commandant de l'armée de terre iranienne, le général Ahmad-Reza Pourdastan.

Les drones de l'armée de terre iranienne étaient utilisés pour renforcer la sécurité dans les régions frontalières de l'est et du sud-est du pays, a fait savoir le colonel Reza Khaki, commandant du groupe des drones Vali-e, cité par l'agence

Fars.

Vendredi, l'Iran a annoncé avoir commencé la production en série du drone Shahed 129, un drone de combat capable de transporter huit bombes ou missiles Sadid de fabrication locale, a rapporté Press TV, précisant que cet appareil est conçu pour frapper des cibles immobiles ou mobiles et peut mener des missions de combat et de reconnaissance pour 24 heures sur un rayon d'action de 1.700km.

Les bureaux de vote ont ouvert hier en Autriche à 4h00 GMT pour des élections législatives qui devraient reconduire le gouvernement de grande coalition entre socialistes-démocrates et conservateurs. Quelque 6,4 millions d'électeurs doivent renouveler les 183 députés de leur Conseil national, la chambre basse du Parlement.

Les premières estimations sont attendues pour 12h30 GMT et les résultats officiels provisoires vers 17h30 GMT.

Une poursuite pour cinq ans de plus de la coalition entre les deux grands partis du centre, les socialistes-démocrates et les conservateurs, est le scénario le plus probable, selon les derniers sondages qui les créditent d'environ 50% des suffrages.

En 2008, les deux alliés traditionnels avaient encore récolté 55% des voix et il s'agissait déjà de leur plus mauvais score depuis l'avènement de la 2^e République en 1945, après l'effondrement de la dictature nazie.

ELECTIONS ouverture des bureaux de vote en Autriche

Les bureaux de vote ont ouvert hier en Autriche à 4h00 GMT pour des élections législatives qui devraient reconduire le gouvernement de grande coalition entre socialistes-démocrates et conservateurs. Quelque 6,4 millions d'électeurs doivent renouveler les 183 députés de leur Conseil national, la chambre basse du Parlement.

Les premières estimations sont attendues pour 12h30 GMT et les résultats officiels provisoires vers 17h30 GMT.

Une poursuite pour cinq ans de plus de la coalition entre les deux grands partis du centre, les socialistes-démocrates et les conservateurs, est le scénario le plus probable, selon les derniers sondages qui les créditent d'environ 50% des suffrages.

En 2008, les deux alliés traditionnels avaient encore récolté 55% des voix et il s'agissait déjà de leur plus mauvais score depuis l'avènement de la 2^e République en 1945, après l'effondrement de la dictature nazie.

AFGHANISTAN: 22 insurgés taliban abattus au cours des dernières 24 heures

Vingt-deux insurgés talibans ont été abattus et huit autres arrêtés au cours d'opérations militaires menées ces dernières 24 heures en Afghanistan, a annoncé hier le ministère afghan de l'Intérieur.

«La police nationale afghane (ANP), soutenue par les forces de coalition dirigées par l'Otan (Isaf), a mené ces dernières 24 heures plusieurs opérations de nettoyage, dans les provinces de Nangarhar, Faryab, Kandahar, Orogzhan, Herat, Helmand et Nimroz», a indiqué le ministère dans un communiqué.

Selon le texte, «22 militants armés ont été tués et 12 blessés, alors que huit autres ont été arrêtés».

«L'ANP a également découvert et confisqué un certain nombre de munitions, et a désamorcé plusieurs engins explosifs improvisés (EEI)», ajoute le communiqué.

Les forces de sécurité afghanes ont récemment intensifié les opérations contre les insurgés talibans et autres groupes armés. D'après des chiffres publiés par le ministère, plus de 550 rebelles talibans ont été tués et 250 autres arrêtés depuis le début du mois à travers le pays.

NOUVELLES VIOLENCES EN IRAK: 14 morts

Au moins 14 personnes ont péri dans une nouvelle série d'attaques en Irak qui ont visé notamment des membres des forces de sécurité et leurs familles, ont indiqué des sources médicales et de sécurité.

À Tarmiya, au nord de Bagdad, des hommes armés ont fait sauter avant l'aube quatre maisons appartenant à des policiers et des soldats, tuant quatre des occupants et en blessant 15, selon ces sources.

À Baïji, également au nord de la capitale, les autorités ont imposé un couvre-feu à la suite d'une attaque à la bombe qui a tué un civil et d'une autre contre un point de contrôle militaire qui s'est soldée par la mort d'un soldat et de deux assaillants.

Au sud de la capitale, une personne a été tuée par l'explosion d'une bombe dans un marché à Nahrawan. Près de Baqouba (ouest) et à Bagdad, des attentats ont coûté la vie à cinq personnes. Plus de 740 personnes ont péri dans les violences en Irak depuis le début septembre.

La mission de l'ONU en Irak a lancé il y a une semaine une mise en garde contre une spirale "infernale" de représailles entre sunnites et chiites après la multiplication d'attentats qui font craindre une reprise de la guerre confessionnelle qui avait ensanglanté le pays en 2006-2007.

Elle a estimé qu'il revenait "aux dirigeants de prendre des mesures fermes pour éviter que la violence n'empire". Le Premier ministre Nouri al-Maliki a assuré le mois dernier que les opérations menées contre les insurgés donnaient des résultats, et les autorités ont annoncé l'arrestation de centaines de combattants et la mort de dizaines d'autres.

APS

Programme du lundi 30 Septembre 2013

TF1

- 06h45 Magazine jeunesse TFou
- 08h25 Météo
- 08h30 Magazine de télé-achat Téléshopping
- 09h20 Météo
- 09h25 Série dramatique Au nom de la vérité
- 09h25 Série dramatique Au nom de la vérité
- 10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 11h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 12h00 Jeu Les douze coups de midi
- 12h50 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
- 13h00 Journal
- 13h45 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
- 13h50 Météo
- 13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
- 14h55 Téléfilm de suspense Une mère indigne
- 16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
- 17h25 Jeu Bienvenue chez nous
- 18h20 Jeu Une famille en or
- 19h05 Jeu Le juste prix
- 19h55 Météo
- 20h00 Journal
- 20h35 Magazine scientifique Des inventions et des hommes
- 20h38 Météo
- 20h45 Série humoristique Nos chers voisins
- 20h47 Série humoristique Pep's
- 20h50 Téléfilm sentimental Joséphine, ange gardien ???
- 22h55 Série policière New York Unité Spéciale ???
- 23h45 Série policière New York Unité Spéciale ???

2

- 08h00 Journal
- 08h10 Télématin (suite)
- 09h04 Magazine de services Point route
- 09h05 Dans quelle éta-gère
- 09h10 Des jours et des vies
- 09h35 Amour, gloire et beauté
- 10h00 C'est au programme
- 10h55 Météo outremer
- 11h00 Jeu Motus
- 11h30 Jeu Les Z'amours
- 12h00 Tout le monde veut prendre sa place
- 12h55 Météo
- 13h00 Journal
- 13h50 Météo
- 13h52 Consomag
- 14h00 Toute une histoire
- 15h35 Comment ça va bien !
- 16h45 Le jour où tout a basculé
- 17h10 Multisports Côté Match
- 17h15 Dans la peau d'un chef
- 18h10 Talk show Jusqu'ici tout va bien
- 19h14 Météo
- 19h15 Jeu N'oubliez pas les paroles
- 19h40 Série humoristique Y'a pas d'âge
- 20h00 Journal
- 20h40 Magazine musical Alcaline l'instant
- 20h43 Loterie l'irrigation du Loto
- 20h44 Météo
- 20h45 Série policière Castle Inédit
- 21h30 Série policière Castle
- 22h10 Série policière Castle
- 22h55 Débat Mots croisés

3

- 07h54 Dessin animé Les Dalton
- 08h00 Dessin animé Oggy et les cafards
- 08h02 Dessin animé Les Dalton
- 08h11 Dessin animé Oggy et les cafards
- 08h13 Dessin animé Les Dalton
- 08h18 Dessin animé Oggy et les cafards
- 08h21 Dessin animé Les Dalton
- 08h25 Dessin animé Oggy et les cafards
- 08h29 Dessin animé Oggy et les cafards
- 08h31 Dessin animé Oggy et les cafards
- 08h36 Dessin animé Oggy et les cafards
- 08h45 Société Des histoires et des vies (1ère partie)
- 09h45 Société Des histoires et des vies (2e partie)
- 10h35 Edition de l'outre-mer
- 10h45 Magazine du consommateur Consomag
- 10h50 Magazine régional Midi en France
- 11h55 Météo
- 12h00 12/13 : Journal régional
- 12h25 12/13 : Journal national
- 12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
- 13h45 Loterie Keno
- 13h55 Série policière Un cas pour deux
- 14h55 Série policière Un cas pour deux
- 16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
- 16h50 Jeu Harry
- 17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
- 17h30 Jeu Slam
- 18h10 Jeu Questions pour un champion
- 19h00 19/20 : Journal régional
- 19h18 19/20 : Edition locale
- 19h30 19/20 : Journal national
- 19h58 Météo
- 20h00 Magazine sportif Tout le sport
- 20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
- 20h45 Société Pour que vive mon village Inédit
- 22h30 Météo
- 22h32 Magazine culturel Parlons passion
- 22h35 Grand Soir 3
- 23h30 Sport Raymond Poulidor, notre champion

CANAL+

- 07h55 Divertissement La semaine du zapping
- 08h15 La météo
- 08h20 Série d'animation Les Simpson
- 08h24 Série d'action MI-5 ???
- 09h35 Série d'action MI-5 ???
- 10h25 Comédie dramatique Camille redouble ???
- 12h20 Autre Modules Fashion Week
- 12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
- 12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
- 14h00 Comédie dramatique Magic Mike ???
- 15h45 Magazine musical Album de la semaine
- 15h45 Magazine musical Album de la semaine
- 16h15 Thriller Le Capital ???
- 18h05 Divertissement Zapping
- 18h10 Le Before du grand journal
- 18h45 Le JT
- 19h00 Autre Modules Fashion Week
- 19h05 Talk show Le grand journal
- 20h00 Talk show Le grand journal, la suite
- 20h25 Divertissement Le petit journal
- 20h55 Série humoristique Platane
- 21h30 Série humoristique Platane ???
- 22h05 Série humoristique Platane ???
- 22h40 Spécial investigation
- 23h30 L'œil de Links
- 23h55 Astérix et Obélix : au service de sa Majesté ???

M6

- 07h45 Série d'animation Jake et les pirates du pays imaginaire
- 08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
- 08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
- 08h40 Série d'animation Martine
- 09h00 Météo
- 09h05 Magazine de télé-achat M6 boutique
- 10h10 Météo
- 10h20 Série humoristique Leçons sur le mariage
- 10h50 Série sentimentale 90210
- 11h45 Desperate Housewives ???
- 12h40 Météo
- 12h45 Le 12.45
- 13h05 Scènes de ménages
- 13h40 Météo
- 13h45 Derrière le mensonge
- 15h30 Série hospitalière Mercy Hospital
- 16h20 Jeu Un dîner presque parfait
- 17h35 La meilleure boulangerie de France
- 18h45 100 % mag
- 19h40 Météo
- 19h45 Le 19.45
- 20h05 Scènes de ménages
- 20h50 Téléréalité Retour au pensionnat à la campagne Inédit
- 22h50 Société L'école des années 50 : c'était mieux avant ???

La sélection

TF1

20h50

Joséphine, ange gardien



Résumé

Àvec Victor, son client, la nouvelle mission de Joséphine risque de ne pas être de tout repos. Beau parleur, arnaqueur de renom, Victor n'en est pas à son premier coup. Sauf que cette fois-ci, ses intentions sont tout autres : il veut se réconcilier avec Elena, sa fille, qu'il n'a pas vue depuis plus de dix ans. La jeune fille n'est pourtant pas prête à lui pardonner ses mensonges, ses départs brutaux ou ses longues périodes d'absence. Joséphine essaie de la convaincre de laisser une dernière chance à son père, mais elle ne veut rien entendre. Joséphine se promet alors de parvenir à réconcilier le père et la fille...

2

20h45

Castle



Résumé

Tessa Horton, employée par le courtier en assurance Lloyd Kurtzman, a été assassinée chez elle. Il semble que la jeune femme a été victime d'un crime rituel avec un symbole gravé au couteau sur son front. Plusieurs indices relevés sur les lieux du crime désignent Castle, qui proteste, assurant ne pas connaître la jeune femme. Mais ses empreintes sont retrouvées dans l'appartement. La colocataire de la victime assure que Tessa était discrète et qu'elle fréquentait un homme, qu'elle est incapable d'identifier. Bien que personne ne croie en sa culpabilité, les collègues de Castle se retrouvent dans l'obligation de l'arrêter, car il est le seul suspect de ce meurtre...

3

20h45

Pour que vive mon village



Résumé

On trouve en France plus de 30 000 villages. Beaucoup sont confrontés à la baisse de leur population qui, par conséquence, entraîne la fin des services de base. Mais les Français sont attachés à leurs communes. Dans le Finistère, Virginie et Christophe ont créé un service d'épicerie ambulante pour redynamiser le secteur. Le maire de Siaugues, lui, cherche un médecin pour son village atterré. À l'Hôpital-près-l'Andorre, les habitants se mobilisent pour éviter la fermeture de l'école et de sa classe unique. Enfin, à Tanarone, des passionnées se retrouvent chaque année pour préserver les murs de ce hameau provençal.

CANAL+

21h00

Platane



Résumé

Invités sur le plateau du « Petit Journal » de Yann Barthès, Eric et Ramzy règlent leurs comptes. Après s'être insultés devant la caméra, les deux comédiens viennent aux mains en couillises, incapables de sauver les apparences. Des spectateurs filment la dispute et la diffusent sur Internet. De son côté, Paul a demandé à sa mère s'il pouvait rester chez Eric une semaine sur deux. Alors que l'anniversaire du garçon approche à grands pas, c'est à celui qui, de Diane ou d'Eric, trouvera le cadeau le plus sensationnel. Eric, qui promet à Paul monts et merveilles, se met en quête du présent parfait. Il demande à un SDF de lui vendre ses chiens...

M6

23h40

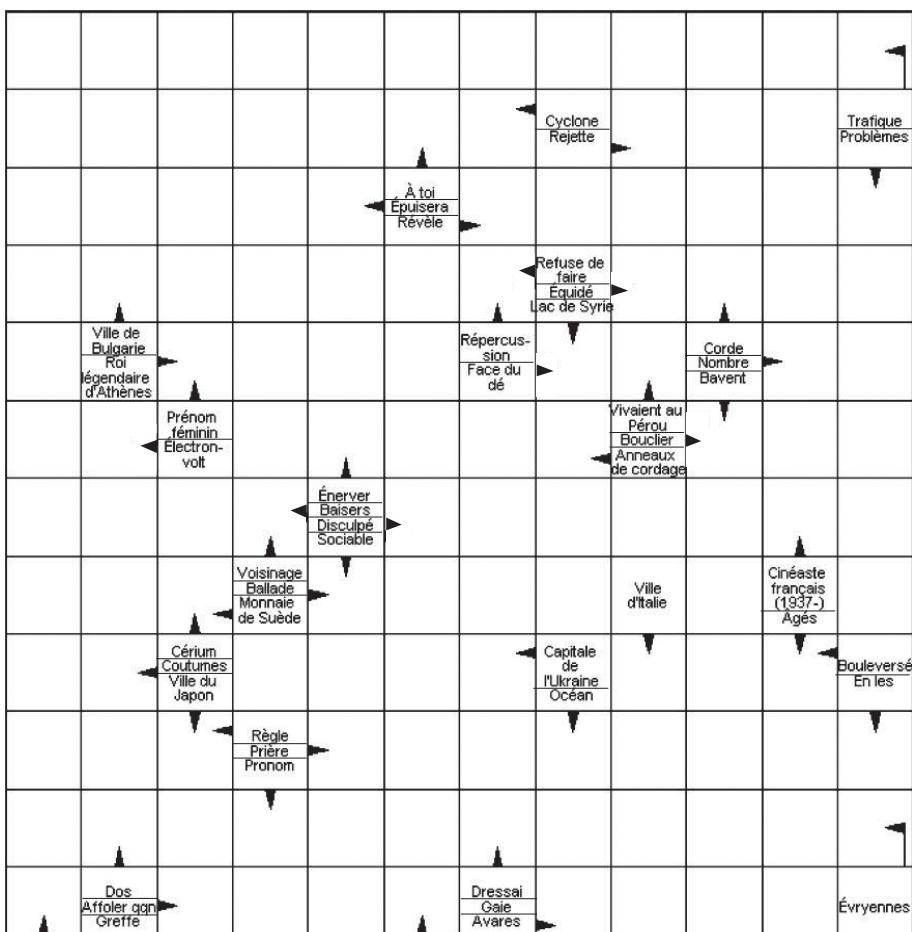
Retour au pensionnat à la campagne



Résumé

Marchant dans les pas de leurs grands-parents, douze filles et onze garçons âgés de 12 à 15 ans se plongent dans l'univers éducatif des années 50. Durant quatre semaines, ces adolescents 2.0, en immersion totale dans un ancien pensionnat de campagne, devront travailler sans relâche pour obtenir leur certificat d'études, l'équivalent de l'actuel brevet des collèges. Smartphones, tablettes numériques et autres univers virtuels laisseront la place à la réalité austère et aux méthodes d'autrefois. Au programme : des cours de morale, d'éducation ménagère, de l'arithmétique et des dictées !

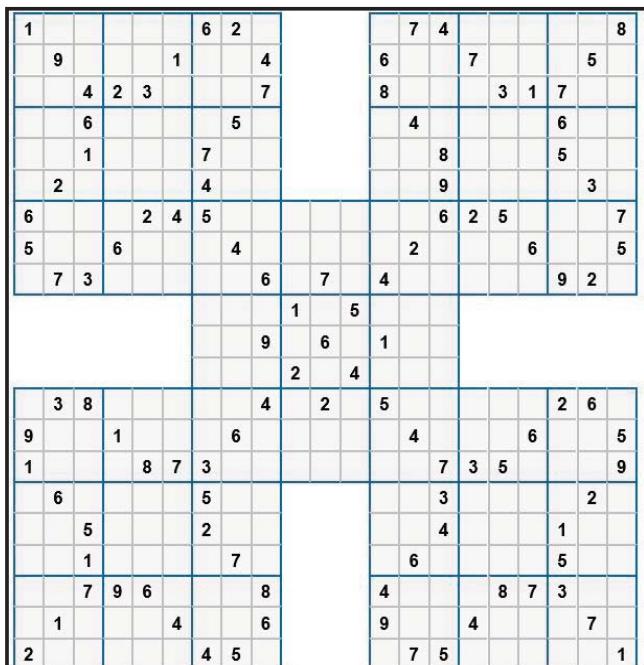
Mots fléchés n°389



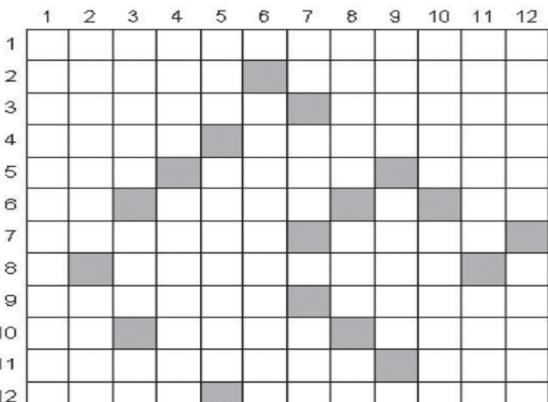
Samouraï-sudoku n°389

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°389



Horizontalement:

- Personne qui écrit beaucoup et mal
- Cap. de l'égypte - De l'Éolie
- Aspirer - Sembler
- Ceintures de soie portées au Japon - Aspirais du tabac par le nez
- Homme d'État bourguignon - Matière carbonée noire et épaisse - Symbole de tonne d'équivalent charbon
- Mesure de l'âge - Se dit d'un cheval dont la robe est brun roussâtre (pl.) - Drame japonais
- Arrêt - Situation
- Inflanuulations des vaisseaux
- Ennuieux - Spacieux
- Transfonnen en génisse par Zeus - Homme politique anglois-isolé
- Ramenèrent qqch, qqn vers soi - Compagnie
- Rivière des Alpes autrichiennes - Téline
- Puce
- Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour
- S'amusait - Petit poème - Radon
- Plante - Décorations militaires
- Lombric - Tueur
- Écopes
- Séleruum - Thymus de veau - Organisation des Nations unies
- Genre dramatique médiéval - Septième lettre de l'alphabet grec - Technétium
- Étendues de terre entourée d'eau - Éléments d'un ensemble
- Port et station balnéaire d'Israël - Apparenc e
- Réunissent - Brille
- Violoniste et Compositeur roumain - Bousculade

Verticalement:

- Puce
- Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour
- S'amusait - Petit poème - Radon
- Plante - Décorations militaires
- Lombric - Tueur
- Écopes
- Séleruum - Thymus de veau - Organisation des Nations unies
- Genre dramatique médiéval - Septième lettre de l'alphabet grec - Technétium
- Étendues de terre entourée d'eau - Éléments d'un ensemble
- Port et station balnéaire d'Israël - Apparenc e
- Réunissent - Brille
- Violoniste et Compositeur roumain - Bousculade

Proverbes

Ne te moques pas de ton frère, le bon Dieu le guérira et te met à sa place.

Proverbe algérien

Si le bien était récompensé, le bœuf le serait.

Proverbe berbère

Si tu as de nombreuses richesses, donne de ton bien ; si tu possèdes peu, donne de ton cœur.

proverbe arabe

L'espoir fait vivre

Proverbe français

C'est arrivé un 30 septembre

- 1981 : vote de la loi sur l'abolition de la peine de mort en France
- 1991 : en Haïti, Jean-Bertrand Aristide est renversé par un coup d'État militaire dirigé par le général Raoul Cédars
- 1992 : José Eduardo dos Santos devient président de l'Angola
- 1993 : dans l'ouest de l'Inde, séisme meurtrier d'une magnitude 6,4.
- 1999 : accident nucléaire dans l'usine de traitement d'uranium de Tokaimura au Japon
- 1999 : l'écrivain allemand Günter Grass reçoit le prix Nobel de littérature.
- 2010 : une tentative de coup d'État en Équateur est avortée par le gouvernement de Rafael Correa.
- 2011 : résolution n° 2010 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Somalie.

Célébrations

- Date possible, dans la dernière semaine de septembre, pour la Journée mondiale de la merrit, avérée en 2009.
- Journée mondiale de la traduction, à l'occasion de la saint-Jérôme, fête du saint patron des traducteurs.
- Botswana : Fête de l'indépendance.
- Sao Tomé et Principe : Jour des nationalisations (Nacionalizações).

J S I - 2 0 1 3 6^e JOURNÉE

La natation et l'athlétisme offrent deux nouvelles médailles à l'Algérie

L'Algérie a ajouté deux nouvelles médailles dans son escarcelle, dont une en or, grâce à la natation et l'athlétisme, samedi à Palembang (Indonésie) pour le compte de la 6^e journée des Jeux de la solidarité islamique 2013 (JSI-2013).

Les représentants algériens dans la 3^e édition des JSI portent ainsi à 14 leur nombre de médailles à Palembang (5 or, 4 argent et 5 bronze), en attendant la couleur de celle que remportera le joueur de tennis Mohamed Hassen qui a atteint la finale du simple messieurs.

La bonne nouvelle de samedi est venue directement du Jakabaring Aquatic center de Palembang, où le nageur Oussama Sahnoune a décroché son 2^e vermeil de la



compétition, cette fois-ci sur 100m nage libre. Le pensionnaire du Cercle des nageurs de Toulouse (Bordeaux, France), auteur d'un chrono de 49''96, a devancé au classement le Turc Celik Doga, médaillé d'argent en 50''44 et l'Egyptien Abdelfmagid Adham, vainqueur du bronze grâce à ses 51''70.

"Je suis venu pour l'or du 50 et 100m et Dieu merci, j'y suis parvenu. Je suis content à un point inimaginable. Je repars avec trois médailles en comptant celle en argent du relais (4x100m nage libre)" a déclaré Oussama Sahnoune à l'APS à l'issue de sa victoire en finale du 100m nage libre. En athlétisme, la

sélection algérienne a remporté le bronze au relais 4x400m grâce au quatuor composé de Miloud Laradi, Ilias Sabri, Abdemalek La-houlou et Mohamed Belbachi, qui a franchi la ligne d'arrivée en 3'09''04, devancé par l'équipe saoudienne, première en 3'03''70, suivie des Turcs en 3'03''71. En finale du 1500m, l'Algérien Abderrahmane Anou a terminé au pied du podium. La course a été remportée par le Turc Ozibilen (3'39''69) devant les deux Marocains Mohamed Mostaoui (3'40''91) et Foued Ilkam (3'41''33). A l'issue de quatre jours de compétition, l'athlétisme algérien a récolté deux médailles d'or, une en argent et deux en bronze.

TENNIS-FINALE SIMPLE MESSIEURS

Mohamed Hassen tombe avec les honneurs

Le joueur de tennis algérien Mohamed Hassen, 17 ans, s'est incliné indéniablement face à l'Indonésien Christopher Rungkat, tête de série n°1 du tournoi, vainqueur en deux sets (6-2, 6-1), dimanche en finale à Palembang (Indonésie) pour remporter l'or du simple messieurs des Jeux de la solidarité islamique 2013 (JSI-2013).

Le jeune joueur algérien se contente ainsi de la médaille d'argent, alors que les Turcs Firat Baris et Yalcinkale Barkin ont décroché le bronze. Fort du capital confiance qu'il a emmagasiné depuis le début de la compétition en battant, coup sur coup, l'Omanais Saleh Al-Zadjali, l'Indonésien Adi Nugroho Wishnu (n°4

du tournoi) puis le Turc Yalcinkale, «Hsinou» ou «Moh» comme aiment l'appeler son entraîneur et ses équipiers, a carrément visé l'or face au 505^e mondial. «Après avoir atteint les demi-finales puis battu le Turc Yalcinkale, je me suis dit qu'il y avait quelque chose à tenter. Mon objectif initial était les quarts de finale, au maximum. Mais après, j'ai visé l'or. Je voulais gérer mon adversaire à ma manière et j'ai mené même 2-1 au premier set et aussi 40-0, mais malheureusement, je n'y suis pas arrivé», a déclaré Hassen à l'APS à l'issue de la finale.

Mais au fur et à mesure que les minutes s'écoulent, l'écart commençait à se voire sur le court de tennis principal du

complex sportif Jakabaring de Palembang et le match s'apparentait à un combat entre David et Goliath qui a finalement souri au favori.

Fatigué par tant d'efforts fournis durant cette finale qui s'est déroulée par un temps très humide, cette «pépite» du tennis algérien, toujours dans la catégorie des juniors, se dit toutefois «satisfait» de son parcours qui a pris fin face à plus fort que lui. «Comme je l'ai déjà dit, Rungkat (23 ans) est habitué aux tournois internationaux et à affronter les grands joueurs de tennis tels que Novak Djokovic ou Rafael Nadal. C'était un match difficile au cours duquel j'ai tout donné», a-t-il raconté.

ÉCHOS DE PALEMBANG...ÉCHOS DE PALEMBANG...ÉCHOS DE PALEMBANG...

RETOUR : le gros du contingent des athlètes algériens quitte Palembang aujourd'hui en fin de journée. Il s'agit de l'athlétisme, du tennis, de la natation et du badminton, tandis que l'haltérophilie est partie hier. Les derniers à partir seront le wushu et le taekwondo qui ont entamé la compétition lors des ultimes jours des JSI.

ALGÉRIENS : Oussama Sahnoune, vainqueur samedi du 100m nage libre, a reçu sa médaille d'or des mains du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports, Abdemalek Yaker, invité par le comité d'organisation à participer à la cérémonie de remise des récompenses. Après que l'hymne national «Kassaman» ait retenti dans le ciel de Palembang, les

deux hommes ont pris du plaisir à poser ensemble pour des photos avant de quitter le podium en papotant, sourire en coi.

NOURRITURE : plusieurs sportifs algériens se sont plaints de la qualité de la nourriture servie dans les hôtels, regrettant ne pas être installés au village des athlètes «Jakabaring» où les repas sont plus variés. Certains d'entre eux ont carrément décidé alors de se déplacer pour manger dans des restaurants ou fast-food. A leurs propres frais, bien sûr.

INTERVENTION : les organisateurs des épreuves de natation des JSI ont exprimé leur mécontentement suite à l'intervention des responsables égyptiens pour programmer les finales à 18h00 et non

pas à 19h00, comme fixé initialement. Les Indonésiens voulaient avoir suffisamment de temps pour faire la prière du «Maghrîb» qui est à 18h05, mais la délégation égyptienne a estimé que le début des finales à 19h00 était tard.

TURKMENISTAN : le Turkmenistan petit pays d'Asie centrale, a tenu à prendre part symboliquement aux épreuves de natation, où il n'a pas l'habitude de figurer dans les compétitions internationales. Sa nageuse Velyeva Keylik s'est classée à la 7^e et dernière place de la finale du 100m nage libre avec un chrono de 1'09''92, à plus de onze secondes de la médaillée d'or turque Kacmac Esra Kubra, auteure de 58''00. «L'important, c'est de participer».

Solution Samurai-sudoku N°388

8	9	3	1	2	5	4	6	7
6	7	5	4	9	8	3	2	1
4	1	2	3	7	6	8	5	9
7	5	8	2	6	1	9	4	3
2	4	1	9	8	3	6	7	5
9	3	6	7	5	4	2	1	8
3	6	9	5	1	2	7	8	4
5	2	4	8	3	7	1	9	6
1	8	7	6	4	9	5	3	2

6	2	5	8	7	4	3	1	9
3	1	9	6	5	2	7	8	4
4	7	8	9	3	1	6	5	2
5	1	4	2	3	9	8	6	7

6	1	4	2	3	9	8	6	7
6	3	2	5	7	8	9	1	4
9	7	8	4	1	6	2	5	3
4	9	3	7	6	5	1	2	8
2	5	7	9	8	1	6	3	4
1	8	6	3	4	2	7	9	5
7	2	9	8	5	4	3	1	6
3	6	5	1	9	7	4	8	2
8	4	1	6	2	3	5	7	9

Solution Mots Croisés N°388

MITOCHONDRIE
ALARME■CEUFS
DORE■ROUAS■T
ETE■IMMENSE■
LENIFIER■EXP
OST■ETRONS■L
N■US■ETNA■SE
NOLIS■ASSEAU
ENERVES■AMER
TC■VER■J■U■I
TELEVISUELLE
ES■NOCES■E■Z

Solution Mots Fléchés N°388

CAPITULATION
RIRE■POURRIN
ISONZO■BIISK
TE■AULNE■DESI
MA■RU■RAJIC
ELAI■EGOUTTA
NIICHNEUMO
NITE■HIC■T■R
EL■RU■DECADR
ALESBIEN■TIENE
LEE■USE■TOTR
■S■EXERCONS

BADMINTON

L'entraîneur de l'EN, Mohamed Mahlous :
«Nous avons affronté les adversaires les plus difficiles»

L'entraîneur de la sélection algérienne de badminton, Mohamed Mahlous, a estimé hier que son équipe avait hérité d'un tirage au sort défavorable qui a mis sur son chemin les adversaires les plus difficiles aux Jeux de la solidarité islamique 2013 (JSI-2013) à Palembang (Indonésie). «Cette compétition constitue une bonne expérience pour nous, c'est la première fois que nous participons à un tournoi d'une telle envergure et affrontons des Asiatiques. Il y a une différence de niveau et ça s'est vu sur le court. Dommage que le tirage au sort ait été défavorable puisque nous avons rencontré les équipes les plus difficiles», a déclaré Mohamed Mahlous à l'APS au lendemain de l'élimination de l'équipe nationale du tournoi de badminton des JSI. L'aventure des Algériens a pris fin samedi après avoir perdu dans cinq épreuves au programme de la journée. Le seul qualifié vendredi pour le 2^e tour des simples messieurs, Guelmaoui Mohamed Amine, a déchanté 24 heures plus tard, s'inclinant face au Malaisien Nur Mohd Azriyin Bin Ayub par 2 sets à 0 (21-8 et 21-6).

Dans les autres épreuves, la sélection algérienne a été dominée surtout par ses homologues indonésienne et turque. «En venant à Palembang, notre objectif premier était d'améliorer le classement mondial en vue du championnat du Monde, prévu en octobre prochain en Thaïlande. Cette équipe, dont la moyenne d'âge ne dépasse pas les 16 ans, est jeune et elle a toute notre confiance», a ajouté l'entraîneur national. Evoquant le rendement de ses joueurs, Mohamed Mahlous s'est dit satisfait de celui des garçons, mais pas des filles dont le niveau reste «à revoir». «Il reste beaucoup de travail à faire. La pâte existe, nous devons la travailler maintenant en effectuant plusieurs stages et participer à plusieurs tournois internationaux», a-t-il expliqué. Il s'est félicité, à cette occasion, de la progression de Medal Sabri, 16 ans et de Guelmaoui, vainqueur au 1^{er} tour de l'Azerbaïdjanais Musayev Karim qu'il a battu 2 à 1 après avoir été mené au score. «Medal a amélioré son classement africain de la catégorie simple messieurs, il est désormais numéro 1 en Afrique depuis trois jours rien que du fait de participer aux jeux Islamiques, ce qui est une bonne nouvelle pour nous», a-t-il dit.

Pour les prochains mois, le patron de la sélection nationale de badminton a affirmé que la Fédération algérienne, sous la conduite du nouveau président Messaoud Zoubiri, avait pour objectif de faire progresser la discipline. «C'est pour cela que dès notre retour à Alger, demain, nos athlètes se reposent 48 heures avant d'entrer en stage de dix jours à Staoueli (Alger) en prévision du Mondial thaïlandais», a-t-il fait savoir.

LIGUE 1 (6^e JOURNÉE)

La JSK aux commandes, le RCA surprend l'ESS

La JS Kabylie a pris les commandes du championnat d'Algérie de Ligue 1 grâce à son succès contre la JSM Béjaïa (1-0) dans le derby de la Kabylie (1-0), profitant au passage du nul concédé à domicile par l'ex-leader, le CS Constantine, face au MC El Eulma (0-0), tandis qu'en bas de classement, l'USM El Harrach a arraché sa première victoire de la saison en dominant le MC Oran (2-0), lors de la 6^e journée disputée vendredi et samedi.

Les Canaris qui restaient sur un échec face au CR Belouizdad (1-0) ont battu difficilement le derby contre la JSMB (1-0) sur une réalisation de leur attaquant camerounais Eboussé (33').

Une victoire qui permet aux hommes d'Azzedine Aït Djoudi d'être leaders du championnat d'Algérie pour la première fois depuis plusieurs années. En revanche, rien ne va plus à la JSMB, qui a essayé sa quatrième défaite en six matches et s'enfonce un peu plus dans la crise.

La grande sensation de cette journée est indiscutablement la victoire en déplacement du promu le RC Arbaa contre le champion sortant, l'ES Sétif, qui restait



pourtant sur un large succès contre la JSMB (5-0).

Les hommes de Chérif El Ouazani ont piégé les Sétiens sur une réalisation de Harrouche à la 51^e minute. A la faveur de ce succès, le troisième de la saison, Ezzerqa rejoint son adversaire du jour à la cinquième place.

L'ex-leader, le CS Constantine a été contraint au nul sur sa pelouse par une accrocheuse équipe du MC El Eulma, qui tenu le coup malgré une domination des Sanafirs désormais seconds à la longueur du leader.

L'USM Alger (3^e) qui restait sur une victoire dans le derby de la capitale contre le MC Alger est revenu de Be-

char avec le point du match nul face à la JS Saoura (0-0) grâce à un Zemmamouche impérial. A l'opposé, le MC

Alger marque le pas après sa nouvelle contre-performance face à l'ASO Chlef (0-0) au stade Omar-Hammadi. Les hommes d'Alain Geiger ont été incapables de trouver la faille dans la défense adverse bien organisée autour de Samir Zaoui.

En bas de classement, l'USM El Harrach a attendu la sixième journée et la réception du MC Oran pour remporter son premier succès de la saison. La victoire a été longue à se dessiner pour les partenaires de Doukha qui ont marqué les deux buts

dans les dernières minutes de la partie. L'USMH quitte pour la première fois de la saison la dernière place, cédée désormais au promu le CRB Aïn Fekroun, battu par le MO Béjaïa qui a signé de son côté sa première victoire en six matches.

Résultats et classement Vendredi 27 septembre:

MOB-CRBAF	1-0
Samedi 28 septembre :	
USMH-MCO	2-0
CABBA-CRB	1-1
JSK-JSMB	1-0
MCA-ASO	0-0
ESS-RCA	0-1
CSC-MCEE	0-0
JSS-USMA	0-0

Classement	Pts	J
1. JS Kabylie	13	6
2. CS Constantine	12	6
3. USM Alger	11	6
-- MC Alger	11	6
5-ES Sétif	10	5
-- RC Arba	10	6
7. JS Saoura	9	6
8. ASO Chlef	8	5
-- CABB Arréridj	8	6
10. CR Belouizdad	7	6
11. MC Oran	6	6
-- MC El-Eulma	6	6
13. MO Béjaïa	4	6
-- USM El-Harrach	4	6
15. JSM Bejaia	3	6
16. CRBA Fekroun	2	6

CABBA 1 - CRB 1

**Une mi-temps chacun,
match nul 1 partout**

Date : Samedi 28 Septembre 2013

Stade : 20-Août-1955 (Bordj Bou Arreridj),

Les arbitres : Saidi, Bechirene et Rezguane

Buts : CABBA: Bendahmane (21') - **CRB**: Hanifi (69')

Avertissements : - CRB : Khoudi 20'+75'

Carton Rouge (Khoudi 75')

CABBA: Toual, Maâmeri, Mansour, Hamdadou, Bendahmane, Ali Guechi, Saadi(Mosrati 82'), Ammour Sofiane (Hammiche 68'), Tiaïba, Benai (Mesfar 87'), et Yaya.

Entr. : Belhout.

CRB: Ouadah - Naili, Khellili, Khoudi, Bouguedjane, Meguehout (Anane 34'), Daha (Kherbache 51'), Hadjadj. Ammour, Boureguba (Rebiba 71') Hanifi.

Entr. : Gamondi.

Dans un match équilibré dans son ensemble, le CABBA et le CRB partage les points. Chacun a eu sa mi-temps. Le CABBA a rapidement fait le break en première période mais les Belouizdadien ont su trouver les ressources nécessaires pour arracher le match nul, en deuxième période. Le début de la première période est équilibré et les espaces sont assez utilisés le long des couloirs. Il ne faut même pas attendre la demi-heure de jeu pour voir le réalisme Bordjien apparaître avec l'inévitable Bendahmane qui ouvre la marque sur une balle arrêtée (1-0; 21'). Dès lors, le CABBA prend confiance et gère parfaitement son match avant de faire le break à quelques minutes de la pause. Au retour des vestiaires, c'est une toute autre affaire. Les coéquipiers de Bourrega reviennent avec de bien meilleures intentions et les paroles du coach Gamondi font leur effet. Le CABBA subit complètement et le CRB parvient à refaire son retard grâce à Hanifi bien servi par Ammour (1-1; 69'). Le partage des points est mérité.

Mouad B.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TAMANGHASSET
EL HOFRA CENTRE-VILLE BP N°45 TAMANGHASSET
NIF : 4080.150.000.110.70

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article conformément à l'article 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres n° 12/DTP/WT/2013 paru sur les quotidiens nationaux **DK NEWS** en date du 18/07/2013 et **EL-DJAZAEIR EL -DJADIDA** en date du 23/07/2013 et dans le BOMOP relatif à l'étude de la piste Hassi Khenning - Amguid sur 351 km.

Qu'à l'issue de l'analyse des offres il a été décidé l'attribution provisoire du projet comme suit :

Désignation	Entreprise retenue	Note tech	N° NIF	Montant en TTC	Délai	Obs
Etude de la piste Hassi Khenning - Amguid sur 351 km	SARL AXEL	65.33	099847086206585	36.831.600,00 DA	09 mois	Offre moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la date de publication du présent avis et conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

Les entreprises intéressées sont invitées de se rapprocher de la direction des Travaux Publics de la wilaya de Tamanrasset, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, conformément à l'article 125 alinéa 14 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

HAMEUR BOUAZZA Les négociations avec l'ES Sétif «en bonne voie»

L'attaquant international Hameur Bouazza qui se trouve depuis vendredi à Sétif pour finaliser son transfert à l'Entente (Ligue 1), a déclaré à l'APS, samedi soir en marge de la rencontre de championnat ESS-RC Arbaâ (0-1), que les négociations avec le club étaient «en bonne voie». «Plus que quelques détails à régler et ce sera bon», a ajouté l'ancien joueur du Racing Santander, club espagnol de Liga Adelante (2^e division), qui devait parapher dans la journée d'hier, sauf imprévu, un contrat de deux saisons avec l'équipe championne d'Algérie en titre.

Agé de 28 ans, Hameur Bouazza évolue au poste d'attaquant ou de milieu de terrain offensif. Il a débuté sa carrière à Watford, en Angleterre où il a effectué l'essentiel de sa carrière, sous les couleurs de Blackpool et de Millwall, avec un bref passage en France, à l'AC Arles-Avignon. En équipe nationale, il fut notamment l'auteur du but victorieux face à la Côte d'Ivoire (3-2 après prolongations) durant la CAN 2010 en Angola.

RC ARBAÂ Chérif El Ouazzani: «Les joueurs ne doivent pas s'enflammer après le succès à Sétif»

L'entraîneur du RC Arbaâ, Si Tahar Chérif El Ouazzani, a mis en garde hier ses joueurs contre tout excès de confiance, après la retentissante victoire décrochée samedi à Sétif face à l'ESS (1-0), en match comptant pour la 6^e journée du championnat de football de Ligue 1. «Mes joueurs ne devront pas s'enflammer après cette belle victoire. Le mérite leur revient et je les félicite pour leur combativité et leur solidarité. Il nous reste beaucoup de travail à accomplir, d'autant qu'il nous reste 24 matches très difficiles à disputer», a affirmé à l'APS le premier responsable de la barre technique du nouveau promu en élite. Le RCA a réussi à créer la sensation de cette 6^e journée en allant battre l'Entente chez elle et devant son public, grâce à un but signé Hocine Harrouche (50'). «Franchement, je savais qu'on allait réaliser un bon résultat à Sétif, car j'avais senti tout au long de la semaine que mes joueurs en voulaient énormément. Nous avons réussi à bien gérer la partie, notamment après l'ouverture du score. Accrocher le champion d'Algérie sur son terrain n'est pas facile. Ce résultat devra nous booster en vue du reste du parcours», a-t-il ajouté. Pour l'ancien milieu défensif international, les résultats réalisés jusque là par le RCA, à l'occasion de sa première expérience en Ligue 1 «sont plus qu'encourageants». «Occuper le haut du tableau pour un nouveau promu comme le RCA est une grosse performance, mais le plus important est de préserver cet état d'esprit et essayer de rester sur cette dynamique».

SPORTS MÉCANIQUES Rallye national de régularité auto-moto Alger-Jijel : le podium quand même pour la toute jeune ligue de Béjaïa

Arslan B.

Organisée par la FASM (Fédération algérienne des sports mécaniques), la compétition s'est déroulée le vendredi 27 septembre 2013, jour du départ des équipages d'Alger à destination de Jijel, «avec une minute d'intervalle entre chaque concurrent et chacun selon son heure de départ en se référant au tirage au sort effectué la veille, en suivant l'itinéraire indiqué sur le Road-book» nous explique Dalla Boukrite. La 1^{re} place revient au Club de Douera, la 2^e à celui de Bouzareah mais la tenace et téméraire ligue de Béjaïa (à l'image, du reste, de son inlassable présidente, Mme Dalla Boukrite) a tenu à talonner les Algérois, réussissant ainsi à se hisser à la 3^e place sur le podium. C'est d'autant plus méritoire que la ligue des sports mécaniques de la wilaya de Béjaïa n'est «venue au monde» que le 3 mars 2011. Elle a participé avec 8 équipages dont 4 se sont donc classés parmi les 10 premiers. «Il convient de rappeler que l'objectif du rallye de régularité est d'apprendre à respecter le code de la route et savoir contrôler la vitesse», a précisé «La Dame de fer» à DK News.

BURKINA FASO-ALGÉRIE (BARRAGES DU MONDIAL 2014) : Halilhodzic sous pression

Said B.

Les entraîneurs ont de tout temps souffert sous la pression à l'approche des matchs et le cas du sélectionneur de l'Equipe nationale algérienne de football n'échappe pas à la règle dans la mesure où il doit choisir parmi sa liste exhaustive de 36 joueurs ceux devant participer au déplacement à Ouagadougou afin de disputer le match aller des barrages du Mondial 2014 contre le Burkina Faso le 12 octobre. Et la pression est d'ailleurs «double» pour coach Vahid afin de disputer la mesure où il doit non seulement faire ce choix délicat des joueurs entre ceux blessés, ceux manquant de temps de jeu et ceux sous la menace d'une suspension, mais également pour arracher un bon résultat à Ouaga.

Pour le moment, coach Vahid pense surtout au choix de ses 25 éléments devant effectuer le déplacement à Ouaga. D'aucuns se poseraient certainement la question de savoir pourquoi 25 au lieu de 23 comme de coutume dans ce genre de matchs. Eh bien la réponse est toute simple : depuis que coach Vahid dirige la barre technique des Verts, il est régulièrement confronté à des blessures, des suspensions ou des joueurs manquant terriblement de temps de jeu. Et pour parer



à toute éventualité, coach Vahid pourrait opter par l'ajout de deux éléments supplémentaires en cas d'impondérables. A l'issue du tirage au sort qui a mis le Burkina Faso sur le chemin des Verts dans ces matchs barrages, le coach des Verts, Halilhodzic avait déclaré, entre autres que "La question que je me pose, c'est de savoir si nos joueurs seraient compétitifs d'ici à un mois. Je suis en face d'une réalité : 90% de mes éléments manquent de temps de jeu. Donc mon souci, c'est mon équipe. J'espère que mes joueurs puissent jouer assez de temps avec leurs clubs, car les qualités nous n'en manquons pas et nous les avons montrées durant les matches que nous avons joués", a souligné Halilhodzic.

Et justement, coach Vahid avait convoqué le 23 septembre dernier 36 joueurs en vue de ce match barrages aller contre le Burkina Faso, le samedi 12 octobre à Ouagadou-

gou, qualificatif à la Coupe du Monde 2014. Le coach bosnien devrait choisir à l'issue du stage de préparation prévu le 7 octobre la liste des joueurs qui effectueront le déplacement à Ouagadougou le 10 octobre prochain. Coach Vahid se trouve actuellement en France avant de rejoindre Alger la semaine prochaine afin d'assurer le stage des Verts.

Il lui resterait donc une douzaine de jours pour faire le choix des joueurs après le suivi qu'il est en train de faire par rapport à leurs situations dans leurs clubs respectifs.

Car, en réalité, il n'y a que quelques joueurs qui sont régulièrement titulaires dans leurs clubs respectifs alors que la majorité est soit en manque de compétition car étant constamment sur le banc de touche alors que certains sont blessés tels récemment Guedioura et Harek...

Il faudrait donc patienter encore une douzaine de jours pour connaître les joueurs devant défendre les couleurs de notre pays lors du match aller des barrages pour le compte des éliminatoires du Mondial 2014 face au Burkina Faso le 12 octobre prochain au stade du 4 Août à Ouagadougou et qui sera officié par un trio arbitral ivoirien conduit par Désiré Doué Noumendiez.

JS KABYLIE

Aït Djoudi exige «un renfort de qualité» pour disputer le titre

L'entraîneur Azeddine Aït Djoudi, qui s'est emparé avec son équipe la JS Kabylie du poste de leader du championnat de Ligue 1 algérienne de football à l'issue de la 6^e journée clôturée samedi, exige un «renfort de qualité» lors du prochain mercato d'hiver pour jouer la carte du titre de champion, a appris l'APS hier auprès d'une source au club kabyle.

Auteurs de leur meilleur début de championnat depuis quelques saisons, les «Canaris» ont réussi à s'offrir la première place du classement grâce à leur victoire à domicile dans le

derby face à la JSM Béjaïa (1-0), profitant du faux pas à home de l'ex-leader, le CS Constantine devant le MC El Eulma (0-0).

Du coup, ils sont nombreux dans la famille du club phare de Djurdjura à se mettre à rêver du titre. Même le président, Mohand Chérif Hannachi, a déclaré à la presse à l'issue du derby kabyle qu'il visait désormais un billet donnant accès à la Ligue des champions africaine la saison prochaine, et cela passe évidemment par l'obtention de la première place ou celle de second au classement de l'actuelle édition

du championnat.

Mais, Aït Djoudi, qui est retourné au bercail lors de l'intersaison après avoir entraîné le Moghreb de Fès lors de l'exercice passé, s'est empressé pour «tempérer les ardeurs» des uns et des autres, selon la même source. «Briguer le titre de champion n'est pas une mince affaire. Il faudra beaucoup de moyens et surtout un effectif de qualité», a aussi martelé Aït Djoudi devant la presse à la fin de la rencontre contre la JSMB. Il s'est félicité, en outre, d'avoir contribué au retour des supporters dans les tribunes, après avoir



été très peu nombreux à se rendre au stade lors des trois précédents exercices, durant lesquels l'équipe chère au président Hannachi flirtait à chaque fois avec la relégation.

La JSK, qui détient 14 titres de champion d'Algérie, n'a plus goûté à la joie de ce sacre depuis 2008.

SELON SON ENTRAÎNEUR IGHLIL

Nette amélioration dans le jeu de l'ASO Chlef

L'entraîneur de l'ASO Chlef, Mziane Ighil, a estimé que son équipe est en train de réaliser de «nets progrès» sur le plan du jeu après six journées de championnat de Ligue 1 algérienne de football. «Comparativement aux précédents matches, mon équipe a livré cette fois (face au MC Alger, ndlr) une belle prestation. On a été meilleurs sur le plan du jeu», s'est félicité l'ancien sélectionneur national. Ighil, qui s'exprimait devant les journalistes algériens à l'issue du nul (0-0) ramené par ses joueurs du terrain du stade Omar Hamadi face au MCA samedi soir, s'est dit «doublement satisfait» du résultat ainsi que de la qualité de jeu proposée par ses protégés, notamment sur le plan tactique.

«On a été très présents, notam-

ment sur le plan tactique où les joueurs se replaçaient rapidement chaque fois qu'ils perdaient le ballon. Cela a compliqué davantage la mission de l'adversaire», a-t-il encore expliqué.

C'est la première fois depuis le début de cet exercice que l'ancien coach de la JS Kabylie et de l'USM Alger vante ses joueurs. En dépit des résultats probants de son équipe au cours des précédentes journées (2 victoires, 2 nuls et 1 défaite), il reçoit toujours à ses protégés leur manière de jouer qui ne lui plaisait pas.

Ayant conduit l'ASO à remporter le premier titre de champion de son histoire (2010-2011) avant de la quitter en fin de saison, Ighil, est revenu au bercail lors de l'intersaison avec l'am-

bition de «reconstruire une équipe d'avenir», et faire oublier aux supporters le «mauvais parcours de leur formation au cours de l'exercice précédent».

Actuellement à la 8^e place au classement avec 8 points et un match en moins, l'ASO pourrait grimper à la 3^e position en compagnie de l'USM Alger et du MC Alger si elle l'emporte face à l'ES Sétif mardi pour le compte de la mise à jour du championnat.

Ighil ne dirige pas son équipe à partir du banc de touche depuis deux matches à cause d'une suspension de six mois, dont trois avec sursis, que lui a infligée la Ligue de football professionnel (LFP).

APS

Dortmund cartonne LEWAN voie double

Dortmund, avec des doublés de Marco Reus et Robert Lewandowski, a atomisé une équipe de Fribourg (5-0) réduite à dix durant la seconde période pour asseoir sa place de leader devant un Bayern Munich poussif face à Wolfsburg (1-0), samedi, lors de la 7^e journée du Championnat d'Allemagne.

Dortmund a soigné sa différence de buts alors que Leverkusen consolidait sa 3^e place en dominant Hanovre (2-0). En manque de réussite depuis deux semaines, Reus et Lewandowski ont vu double samedi pour redonner de l'éclat à l'attaque de Dortmund et du même coup le sourire au coach Jürgen Klopp. Le vice-champion d'Europe a retrouvé le rythme qui était le sien avant la défaite européenne à Naples (2-1) et la qualification en Coupe d'Allemagne arrachée mardi en prolongations, à temps pour la réception de Marseille mardi pour la 2^e journée de C1.

Moyes compte sur Kagawa

«J'avais juste décidé de faire un changement tactique. Nous voulons que Shinji sente qu'il a une opportunité de montrer ce qu'il peut faire. Sa meilleure position est n°10 derrière l'attaquant, mais il est habitué à jouer sur le côté gauche avec le Japon. Il y a beaucoup de concurrence ici et nous voulons pousser chacun à améliorer ses performances. Je ne pense pas qu'il y ait un onze titulaire fixe», a confié l'Écossais après le match.

20M€ pour Pastore à Liverpool ?

Malgré la confiance de Laurent Blanc qui l'a régulièrement titularisé depuis le début de la saison (5 titularisations), Javier Pastore ne parvient pas à s'imposer du côté du PSG. Une situation qui n'a pas échappé aux Reds de Liverpool, intéressés de longue date par le milieu argentin, et qui pourraient formuler une offre pour le recruter dès le mois de janvier.



Aubameyang «Je rêve d'obtenir un titre avec le BVB»

«Il faut qu'on aille de l'avant. Je rêve d'obtenir un titre avec le BVB. La saison dernière, j'ai marqué 19 buts, j'espère en mettre beaucoup cette saison, pour aider l'équipe», explique Pierre-Emerick Aubameyang, qui a déjà remporté la Supercoupe d'Allemagne lors de son arrivée au Borussia.

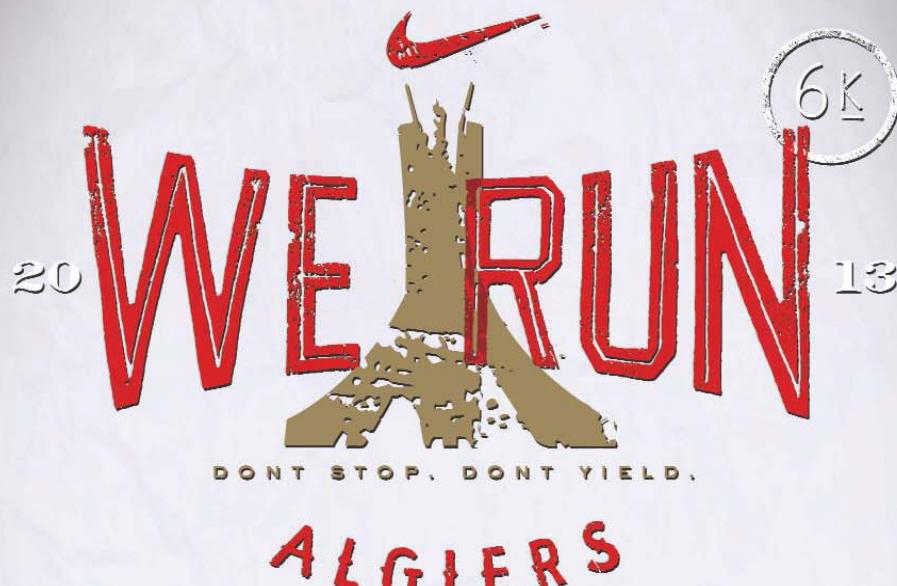
Mertesacker jusqu'en 2016 ?

Sous contrat jusqu'en juin 2015 avec Arsenal, le défenseur central international allemand Per Mertesacker (29 ans) pourrait se voir proposer un nouveau bail d'un an. Les Gunners souhaiteraient conserver l'ancien joueur de Hanovre et du Werder Brême, qui a progressivement fait son trou après des débuts délicats.

Mourinho allume Vertonghen !



«Je ne pense pas que l'arbitre soit coupable. Il a pris la mauvaise décision, mais il a fait confiance à un joueur qui semblait sur le point d'aller à l'hôpital avec de multiples fractures, comme si c'était une action violente. Je pense que la tendance normale est de le croire et de prendre cette décision. Ce n'est pas une bonne publicité pour Fernando, mais c'est encore pire pour un joueur qui prétend être blessé. Vous pouvez perdre votre contrôle et exploser dans le feu de l'action, mais pousser l'arbitre à prendre une mauvaise décision est une chose que je n'aime vraiment pas», a lancé le Portugais en conférence de presse.



15/11/2013
MOVE THE CITY
GET READY